

**les cahiers**

**n° 21 - 1994**

**OBJETS, TERRAINS, DISCIPLINES**

Editeurs scientifiques:

Jean COPANS

Pascal LABAZEE

Auteurs :

P.LABAZEE - M. LE PAPE - Y. LEBEAU

M. SELIM - E. GREGOIRE - R. CABANES

Hors-Thème:

A.I.NDIAYE et B. TIDJANI - A.MARYNZCAK

UR : Savoirs et Pouvoirs

Département SUD - ORSTOM

72, route d'Aulnay 93143 - BONDY Cedex - Tél. : 48 02 56 17

**les cahiers**

**n° 21 - 1994**

**OBJETS, TERRAINS, DISCIPLINES**

Editeurs scientifiques:

Jean COPANS

Pascal LABAZEE

Auteurs :

P.LABAZEE - M. LE PAPE - Y. LEBEAU

M. SELIM - E. GREGOIRE - R. CABANES

Hors-Thème:

A.I.NDIAYE et B. TIDJANI - A.MARYNZCAK

Comité éditorial : M. AGIER, R. CABANES, J. COPANS, C. de MIRAS,  
V. DUPONT, P. LABAZÉE, B. LAUTIER, M. LE PAPE, A. MORICE, M. SELIM

Responsable de la publication : Robert CABANES

Secrétariat : R. ALTEMAIRE, C. PUSIC

UR : Savoirs et Pouvoirs

Département SUD - ORSTOM

72, route d'Aulnay 93143 - BONDY Cedex - Tél. : 48 02 56 17

# **PRATIQUES SOCIALES ET TRAVAIL**

**les cahiers**

**n°21 - 1994**

## **Objets, Terrains, Disciplines**

**Editeurs scientifiques:**

**Jean COPANS  
Pascal LABAZEE**

**Auteurs:**

**P.LABAZEE - M. LE PAPE - Y. LEBEAU  
M. SELIM - E. GREGOIRE - R. CABANES**

**Hors-Thème:**

**A.I.NDIAYE et B. TIDJANI - A.MARYNZCAK**

**Comité Editorial: M. AGIER, R. CABANES, J. COPANS, C. de MIRAS,  
V. DUPONT, P. LABAZEE, B. LAUTIER, M. LE PAPE, A. MORICE, M. SELIM**

**Responsable de la publication: R. CABANES**

**Secrétariat : R. ALTEMAIRE, C. PUSIC**

**UR : Savoirs et Pouvoirs**

**Département SUD - ORSTOM**

**72, route d'Aulnay, 93143 - BONDY Cedex - Tel: 48 02 56 17**

## SOMMAIRE

### Objets, Terrains, Disciplines

Jean COPANS Présentation	3
Pascal LABAZEE Théories et pratiques pluridisciplinaires	9
Marc LE PAPE De la compréhension réciproque entre chercheurs	21
Yann LEBEAU Une démarche en quête d'acteurs : réajustements de la recherche sur le système éducatif nigérian	29
Monique SELIM Entreprises du lointain, regards ethnologiques comparatifs (Inde, Bangladesh, Laos)	53
Emmanuel GREGOIRE Objets de recherche, déviance disciplinaire et reconnaissance institutionnelle	75
Robert CABANES Du quarantenaire au cinquantenaire: brève réflexion institutionnelle sur la constitution des objets de recherche	89
Hors-thème	
Alfred Inis N'DIAYE et Bassirou TIDJANI Les syndicats sénégalais face à la crise économique des années 1980	95
Anne MARYNZCAK Les milieux d'affaires noirs sud-africains: vers une nouvelle croissance ? (synthèse provisoire de terrain)	115



## PRÉSENTATION

**Jean COPANS**

Le thème de cette livraison a servi de révélateur : de la nécessaire réflexion méthodologique ou épistémologique (c'est selon) pour les uns et de l'absence d'intérêt ou de l'excès de prudence pour les autres. L'expérience de recherche de ceux qui sont publiés ici est indéniablement au coeur même de leurs interrogations alors que, plus enseignant que chercheur de terrain pour le moment, je m'y retrouve malgré tout poussé par les contraintes de la formation doctorale et à la recherche. Le peu de réponses à notre appel d'offres a justifié la republication de ce dernier pour mesurer la parole minoritaire et la majorité silencieuse. Cette dernière a peut-être raison de se taire et les lecteurs apprécieront. La question est suffisamment importante toutefois pour que nous publions toutes les pièces du dossier.

Il s'agit d'examiner, dans une perspective aussi bien pluri que monodisciplinaire les processus de délimitation et de construction de l'objet. Par quels cheminements un thème devient-il la propriété d'une discipline ou d'une approche théorique spécifique ? Réciproquement quelles sont les opérations qui conduisent à classer une série de recherches comme relevant d'un paradigme particulier ?

Aujourd'hui les "nouveautés" scientifiques sont le fruit de démarches souvent inconscientes ou involontaires. Il serait bon de réfléchir à voix haute sur les raisons de choix qui font par exemple que le marché ou l'entrepreneuriat sollicitent en priorité l'intérêt des anthropologues ou même des géographes alors que les économistes ont du mal à cerner la réalité concrètes des P.A.S ! Des exemples inverses pourraient être proposés. Nous pouvons même élargir notre réflexion aux questions suivantes :

- 1) Dans quelle(s) circonstance(s) et pour quelle(s) raison(s) l'échange d'objets, le partage de terrains, la coopération entre diverses disciplines sont-elles devenues à l'ordre du jour ?
- 2) Comment se négocient en pratique ces échanges ? S'agit-il de strictes complémentarités, ou sont-ils à même de modifier les instruments, concepts et conclusions disciplinaires ?

- 3) Les logiques scientifiques font-elles, de ce point de vue, bon ménage avec celles des institutions et plus généralement avec la reconnaissance disciplinaire ?

Les enjeux de ces questions concernent bien évidemment les rapports entre le chercheur, sa discipline et son institution. Mais au-delà, il s'agit de savoir si la connaissance des faits sociaux et le découpage des objets tendent à s'aligner sur les pratiques d'acteurs, ou si elles subissent plus encore les conséquences du champ scientifique institutionnalisé.

Quelles questions nos auteurs ont-ils privilégié ? J'en vois six qui se recoupent et qui construisent peut-être une image active et élargie de la dynamique théorique et méthodologique. Il y a bien sûr pour commencer la discipline. Mais la discipline reste celle d'une expérience et d'une tradition française. Lorsque E. Grégoire ausculte les sciences sociales, c'est au nom d'un certain idéal français qui n'est ni américain et encore moins nigérien (si tant est justement qu'il y ait une tradition nigérienne en la matière). P. Labazée approche la discipline de l'intérieur par la structuration interne de l'objet, mais cette action épistémologique réussit à s'isoler de ses contextes d'où un retour involontaire de la discipline ou des théories puisque ces structurations sont conjoncturelles plus que structurelles. Le fond du piège est éclairé par Marc Le Pape : d'où vient la nouveauté, dit-il en se référant à De Toqueville, l'un de nos grands ancêtres. Les nouvelles questions sont bien des questions nouvelles dont on ne peut croire que les réponses toutes prêtes nous attendaient tapies au sein d'un objet bien camouflé.

En fait le plus sûr moyen de s'y retrouver (et tous les auteurs se retrouvent sur ce point) c'est de faire l'histoire des traditions et des transmissions (ou translations) de nos disciplines. C'est bien là par exemple le paradoxe de la sociologie de l'école et de l'université en Afrique noire qui a réussi à rester à l'abri de l'inquiétude sociologique. Yann Le Beau explique un cheminement personnel qui prend au sérieux les leçons d'une certaine sociologie et d'une certaine anthropologie. Pour inventer le monde (ou l'université au Nigeria) il suffisait de suivre certaines règles.

Après tout, la nouveauté c'est aussi cela : prendre sa propre tradition au sérieux et la mettre en oeuvre, démontrant du même coup que personne jusque là n'avait daigné procéder comme l'enseignant les manuels. C'est aussi le point de vue de Monique Sélim qui se contente (c'est une façon de parler !) de comparer ces trois terrains et ses cinq

entreprises. Des connaissances nouvelles découlent de cet exercice et là encore quoi de plus classique que le comparatisme anthropologique ! En retournant aux sources de la tradition, sources souvent oubliées, l'anthropologue donne un sens fort et finalement nouveau à un découpage disciplinaire.

Derrière, autour des disciplines, il y a les institutions et les auteurs de ce cahier ont un domicile fixe ou d'adoption, une institution d'appartenance à savoir l'ORSTOM.

E. Grégoire et R. Cabanes évoquent avec précision les effets des "politiques" "scientifiques" des images disciplinaires, des principes du conformisme. La réintroduction de ce thème (voulu par les éditeurs du numéro) est fondamentale car l'institution est au coeur de l'objet. Sans tomber dans le psychanalisme il nous est rappelé très factuellement qu'il existe une loi dans la recherche et qu'elle interdit la production (aux différents sens du mot dont celui évoqué par l'expression "produire un témoin") de la vérité. Il y a une vérité possible nous dit P. Labazée pratiquant la véritable raison anthropologique. Il y a une vérité éventuelle conclut R. Cabanes signalant la folie silencieuse mais bien destructrice de la raison "d'état".

Au terme de ce parcours, susceptible d'autres lectures, mais c'est là le lien que je vois entre tous ces textes, je pourrais évoquer quelques idées ou observations plus personnelles. Je renverrai pour rester dans le ton de ces textes à mes remarques sur la construction de l'objet travailleur, ouvrier ou entreprise <sup>1</sup>. Au plus proche, parce qu'animé d'un regard très critique, j'invite à la lecture de ma préface à l'ouvrage de Catherine Neveu, Communauté, Nationalité et Citoyenneté <sup>2</sup> où je mets en cause un soi-disant nouvel objet, sinon une nouvelle discipline, celle des cultures immigrées et de l'inter culturel.

Je voudrais toutefois aborder une autre expérience, celle de l'enseignement universitaire, car si l'Institution est la Loi, l'Université

---

<sup>1</sup> Voir par exemple mes contributions à M. Agier, J. Copans, A. Morice (sous la direction de), Classes ouvrières d'Afrique noire, Karthala, 1987; R. Cabanes, J. Copans, M. Sélim (sous la direction de) Salariés et Entreprises dans les pays du Sud, Karthala, 1994 ou dans R. Cabanes, B. Lautier (sous la direction de) Recompositions sociales des entreprises, Karthala, 1995.

<sup>2</sup> Karthala, 1993. Préface intitulée "Les cercles du comparatisme ou le double sens de l'histoire".



est bien son berceau. Peut-on apprendre la construction de l'objet "social" ?

Peut-on enseigner la reconstruction plurielle des objets au sein des départements, des UFR, des commissions du CNU ou du CNRS, qui sont autant de gardiens du temple. Pourtant l'expérience africaniste, qui est celle de la majorité des auteurs de ce cahier, est indubitablement celle de la fréquentation et de l'échange disciplinaire<sup>3</sup>. Mais la sociologie construite par la fréquentation des terrains et des objets africanistes et celle que diffusent les manuels et les cours de Fac n'est pas du tout la même. Comment réagir à une situation où la présence du qualificatif d'épistémologie dans un libellé de formation doctorale en sociologie conduit un employeur potentiel (en l'occurrence France-Télécom) à refuser de considérer les candidats à des emplois sous prétexte qu'ils n'ont pas un DEA de sciences sociales ? A vouloir faire le malin, si j'ose dire, on dévalorise nos disciplines si mal en point. Alors on se tait et on n'évoque plus la dangerosité pluridisciplinaire.

Mais il faut aller plus loin car les autres fonctionnent aussi à la reconstruction disciplinaire. L'expérience de la revue Politique Africaine suscite dans les rangs des fondateurs et des compagnons de route<sup>4</sup> de plus en plus d'interrogations inquiètes : ni les anthropologues, ni les politistes, ni les géographes n'arrivent à s'y retrouver aujourd'hui. Pour une série de raisons évoquées parfois publiquement<sup>5</sup> et qui conduit à ce constat : des idées programmatiques aux recherches de terrain, de l'ouverture pluridisciplinaire à la carrière disciplinaire (quinze ans séparent les fondateurs "arrivés aux honneurs" des débuts enthousiastes), les grains de sable se sont ajoutés les uns aux autres, les détours devenant des déviations voire carrément des impasses ou des retours en arrière. Bref malgré la volonté, toujours rappelée, de faire (ou de faire faire puisque nous dirigeons thèses et DEA) de la (science) politique autrement nous ne sommes pas si différents dans la réalité de ces courants ou de ces oeuvres dont nous voulions nous démarquer avec force (pour ne pas dire nous débarasser ...).

---

<sup>3</sup> Voir mes remarques sur ce point dans La longue marche de la modernité africaine, Karthala, 1990, pp 61-116 ; 130-138.

<sup>4</sup> Idem, pp. 93-108. Voir la liste des membres de l'association des chercheurs de Politique Africaine en page deux de couverture.

<sup>5</sup> Voir notamment les numéros 39(1990), 40(1990), 46(1992) une note de R. Buitenhuijs explicitement consacrée à ce problème), 51(1993), 55(1994).

L'affirmation de principes critiques ne peut se fonder que sur des pratiques de recherche véritablement autres et cette radicalité ne peut se faire reconnaître que si elle épouse la cause des institutions qui accordent carrières, promotions, affectations, financements, subventions, etc .... Certains ont pu croire que la subversion des idées ou des méthodes suffisait. D'autres, qui se souviennent des années post-soixante huit, ont pu croire que c'est l'institution elle-même qu'il fallait (re)construire.

Pourtant où se trouve la demande sociale qui a servi pendant si longtemps d'alibi à l'engagement ou au contraire au conservatisme ? Car les terrains africains (mais les cas bangladais ou brésiliens ne feraient que confirmer, en les complexifiant, les réponses fournies) sont demandeurs mais les institutions africaines ne peuvent plus répondre et, lorsqu'elles le pouvaient, la conformité à la loi induisait les plus grandes perversions ou des dangers sans aucune mesure avec la défense de la "pureté" scientifique et méthodologique.

Notre réflexion se doit donc d'intégrer également nos champs institutionnels par procuration. Ceux qui travaillent ailleurs ne peuvent faire l'économie d'un redoublement de leurs interrogations. Ayant récemment réaffirmé que ni l'histoire ni l'anthropologie ni la science politique ne nous avaient permis de construire les objets des véritables pratiques politiques africaines, aussi bien celles des majorités à la quotidienneté politique mais au silence public (quid des expériences démocratiques ?) que celles des conflits et décisions des gouvernants, je me suis entendu dire que je refusais toute historicité aux acteurs africains. Confondre l'institution et les pratiques, s'interdire de comprendre comment la politique vient "aux larges masses" parce qu'on confond politique et discours construit, écrit, politique et acteurs "responsables" du champ politique conduit à l'élitisme certes, mais surtout à nier la nécessité du doute disciplinaire.

Le premier des efforts est celui de cette sociologie historique et politique de la connaissance, d'une distanciation raisonnable mais provisoire, qui récuse aussi bien le scientisme des certitudes qui justifient les institutions de savoir, que "ce corporatisme de l'universel" P. Bourdieu <sup>6</sup> qui excuse les intellectuels de mal faire leur

---

<sup>6</sup> Voir ma contribution à l'ouvrage d'hommage à Claude Meillassoux sous la direction de B. Schlemmer et C. Geffray (à paraître) intitulée :

travail de "savant" pourvu qu'ils restent la conscience éclairée du monde malheureux.

Les pages de ce dossier sont un appel à l'auto-vigilance sans tambours ni trompettes (encore que ... mais c'est là mon point de vue) <sup>7</sup> mais surtout sans démagogie et sans conformisme. C'est un travail modeste qui commence par la relecture de ses propres travaux. Puisse le silence ou la paresse (!) de ceux qui n'ont rien fait parvenir aux éditeurs de ce numéro - et la liste de vos noms ferait plusieurs pages ! - se transformer en un sentiment d'urgence morale.

Il suffit de peu de choses pour que la raison des sciences sociales devienne la déraison des chercheurs en sciences sociales : la dialectique de la production des connaissances se situe dans cet entre-deux à propos et à partir duquel chacun doit dire sa vérité.

---

"Anthropologues, encore un effort si vous voulez être révolutionnaires !  
Entre porteurs de valise et porteurs de savoir".

<sup>7</sup> Encore que dans Libération du 3 novembre 1994 (page 6) le sociologue précise "Il est significatif que leurs actions collectives (celles des intellectuels) mettent très peu en oeuvre leurs capacités spécifiques, à la différence de ce qui se passe dans l'univers des arts plastiques" ("Un parlement des écrivains pour quoi faire ?").

## THÉORIES ET PRATIQUES PLURIDISCIPLINAIRES.

Pascal LABAZEE

Il existe de nombreuses et savantes études sur l'histoire des sciences sociales, et sur l'évolution "*logique*" qui incita chacune d'entre elles à se "*scinder du tronc originel*"<sup>1</sup>. A leur lecture et à celle des ouvrages fondateurs, on constate qu'une tentation courante dans la constitution des disciplines fut de réfuter - avec plus ou moins d'habileté - la spécialisation à laquelle elles participaient pourtant en s'autonomisant : elles affichent d'emblée leur prétention impériale, l'universalité de leur questionnement, ou la polyvalence de leur méthode. Ainsi l'économie politique ricardienne s'est-elle attaquée à la "*formation de la valeur*", notion qui une fois définie réfracte tout le corps social - salariés, capitalistes, propriétaires terriens - et détermine toutes les relations sociales<sup>2</sup>. Dans son Essai sur le don, Marcel Mauss ferme la boucle dominatrice de la sociologie - déjà bien engagée par la hiérarchisation des disciplines faite par Auguste Comte - sur le concept de "*phénomènes sociaux totaux*" où s'exprime à la fois et d'un coup tout un ordre social<sup>3</sup>. Las, le même Mauss et sa sociologie furent avalés tout cru - mais de manière fort distinguée - par Cl. Lévi Strauss et l'anthropologie sociale, au détour d'un texte où ce dernier dégusta, au dessert, rien de moins que la linguistique, la science économique, le droit et la science politique : ces disciplines "*ne sauraient prétendre à la généralité sinon grâce au concours de l'anthropologue seul capable de leur apporter des recensements et des inventaires qu'il cherche à rendre complet*"<sup>4</sup>.

On pourrait poursuivre l'exposé des prétentions disciplinaires par la raffe accomplie, au nom de l'histoire *globale*, par Fernand Braudel sur les "*habits d'autrui, au vrai ceux des sciences sociales ses voisines*"<sup>5</sup> ; ou par les curieuses et molles professions de foi d'une géographie sociale qui, placée "*naturellement*" à la confluence de toutes les connaissances catégorielles, nous assure de sa "*vocation d'ensemblier*" en se gardant de nous dire comment elle compte s'y prendre.

<sup>1</sup> M. Grawitz, *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1984, p. 91.

<sup>2</sup> D. Ricardo, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, Paris, Flammarion, 1977, pp. 25-56.

<sup>3</sup> M. Mauss, "Essai sur le don. Forme et raisons de l'échange dans les sociétés archaïques", in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1980, p. 147.

<sup>4</sup> Cl. Lévi Strauss, *Anthropologie structurale deux*, Paris, Plon, 1973, p. 19.

<sup>5</sup> F. Braudel, *Grammaire des civilisations*, Paris, Arthaud-Flammarion, p.29.

On entrevoit néanmoins, au travers de ces tentations fondatrices mais toujours vivaces de soumettre des disciplines connexes, l'urgence de questionnements neufs qui, surgie des pressions de l'histoire, éprouve le besoin d'imposer une démarche spécifique en incorporant des savoirs préexistants. Simultanément, ces prétentions dominatrices participent au "conflit des facultés" ; la dynamique proprement scientifique qui mène à la segmentation entre disciplines <sup>6</sup>, n'est en effet jamais dégagée des enjeux institutionnels <sup>7</sup>. C'est peut-être regrettable. Néanmoins, adopter une attitude naïvement oecuménique en plaidant pour un mélange de toutes les démarches - ce qui permet, au passage, d'engranger à bon compte les bénéfices d'une posture scientifique parfaitement désintéressée - ne répond à aucun des problèmes de définition d'objets et de méthode posés, de fait, par la pratique pluri-disciplinaire : la socio-économie n'est pas un peu de social plus un soupçon d'économie, mais une sociologie des pratiques économiques articulée à une économie des usages sociaux. Aussi, le piège tendu par chaque place forte des corps disciplinaires constitués réside peut-être moins dans les embuscades institutionnelles où risque de succomber le vaillant petit peuple des intellectuels qui militent pour la "raison pure", que dans le danger de restaurer à coup d'artifices, et de collages empiriques, l'unité des objets d'étude. La voie est étroite entre "l'ignorance réciproque" qu'entretient la mono-disciplinarité, et l'"engouement mondain capable de susciter des emprunts incontrôlés" <sup>8</sup>. En pratique, les deux options ne sont qu'en apparence contradictoires, et il convient de balayer soigneusement devant la porte de la pluridisciplinarité avant de la pousser.

La pluridisciplinarité ne peut pas se réduire à des incursions hasardeuses dans des territoires multiples. C'est ce que rappelait fermement

---

<sup>6</sup> Le fait que des enjeux historiques, sociaux ou politiques expliquent la naissance d'une discipline n'ôte pas à celle-ci son statut scientifique. Les catégories de l'économie politique, par exemple, n'apparaissent que lorsque le "sujet - ici la société bourgeoise moderne - est donné aussi bien dans la réalité que dans le cerveau" (K. Marx, *Introduction générale à la critique de l'économie politique*, Paris, Pléiade 1857 (1969), p. 262) ; tandis que les catégories de la critique de l'économie politique surgissent des dégâts sociaux considérables occasionnés par la révolution industrielle. Notons que d'autres disciplines, fondées sur des objets empiriques atemporels et empruntés au sens commun - la psychologie sociale, la sociologie biologique, la géopolitique, la morpho-psychologie, etc.. - n'ont eu qu'un écho passager ou sont condamnées à occuper les marges du champ scientifique et institutionnel.

<sup>7</sup> Sur les fondements politiques et institutionnels de cette "contamination", voir P. Bourdieu, *Homo Academicus*, Paris, Ed. Minuit, 1984, pp. 55-96.

<sup>8</sup> P. Bourdieu, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1973, p. 67.

E. Fauroux à propos de l'anthropologie économique : "*La raison logique qui fonde l'existence même de l'anthropologie économique suppose que le chercheur pratiquant cette discipline ne soit ni ethnologue, ni économiste, ni sociologue, mais qu'il soit à la fois ethnologue, économiste et sociologue. Il serait même dangereux, dans cette logique, d'envisager une collaboration étroite de chercheurs relevant de ces trois disciplines car, du fait de leur formation antérieure, ils pourraient avoir tendance à reconstruire des fragmentations que l'on veut avant tout éviter*"<sup>9</sup>. L'affirmation peut paraître abrupte, et provocatrice, mais a l'intérêt de manifester clairement une intention scientifique - il s'agit de faire de l'anthropologie économique une "discipline" et non une branche particulière de l'économie ou de l'anthropologie - et d'éliminer en conséquence le thème de la "collaboration étroite" et la pratique de l'empirisme et du "bricolage méthodologique" qui en dérivent. On est ici très loin des "demi-savoirs" produits par les mixages sans principe de notions et de démarches appartenant à diverses disciplines : chacune a en effet son histoire - ne serait-ce que l'histoire de ses concepts et de ses débats - qu'il faut au minimum connaître si l'on veut incorporer ses résultats. Il est vrai que le "mouvement souterrain du délaissement théorique", qui affecte l'anthropologie<sup>10</sup> et d'autres matières encore, donne une large audience aux effets de connaissance que fabriquent ces incursions. Ainsi, la notion de transferts communautaires telle qu'employée en économie du développement<sup>11</sup> a rencontré un franc succès, reposant sur un credo vaguement sociologique où l'Afrique est définie comme un continent dominé par les "solidarités" et le primat des collectifs. Idem lorsque la sociologie renvoie les mécanismes d'accumulation des entrepreneurs africains à une interprétation psychanalytique d'où ne sortent, au final, que quelques métaphores peu opératoires<sup>12</sup>.

A tout prendre, mieux vaut laisser à chaque discipline son lot d'"objets" et de méthodes, plutôt que de déplorer leur caractère partiel et d'emprunter sans précaution. Toutefois, dans le cas des sociétés africaines, le plaidoyer pour la cohabitation s'appuie sur deux arguments apparemment

---

<sup>9</sup> E. Fauroux, "Anthropologie économique : un jalon abandonné sur une route nouvelle", in Collectif, *Approche anthropologique et recherche économique à l'Orstom*, Paris, Orstom, 1985, p. 63.

<sup>10</sup> Cf. J. Copans, *La longue marche de la modernité africaine*, Paris, Karthala, 1990, p. 69.

<sup>11</sup> F.-R. Mahieu, *Les fondements de la crise économique en Afrique*, Paris, l'Harmattan, 1990.

<sup>12</sup> J.-P. Warnier, "La bigarrure des patrons camerounais", in J.-F. Bayart, *La réinvention du capitalisme*, Paris, Karthala, 1994, p.175-201.

fondés, qu'on retrouve dans tous les débats consacrés à la pluridisciplinarité, notamment aux liens entre sociologie et économie.

Le premier argument, prenant appui sur le constat - justifié - du faible outillage statistique disponible dans le continent, accorde en conséquence peu de valeur aux démarches d'ordre macro-économique ou démographiques <sup>13</sup>. Cette aporie est dangereuse, puisqu'elle reconnaît implicitement qu'une bonne couverture statistique rendrait sans objet l'intrusion des enquêtes dites "qualitatives". Aussi, si l'on devait accorder du crédit à ce point de vue, l'urgence serait plutôt de renforcer le travail de mesure et de modélisation, non de le contourner. Que dire, de plus, des sociétés où la statistique ne fait pas défaut, sinon qu'elles pourraient alors se passer des approches anthropologiques dans nombre de domaines ? Or, un état statistique de la pauvreté dans les pays occidentaux ne fournit qu'une série d'indicateurs sur la pauvreté "*de situation*", et n'ôte en rien la pertinence d'une approche sur les "*misères de position*" qu'une sociologie bien armée peut seule étudier <sup>14</sup>; pas plus qu'une Centrale des bilans ne peut suffire à dénouer toutes les combinaisons sociales à l'origine des fusions d'entreprises ou des prises de participation <sup>15</sup>.

Le second argument renvoie à l'"*enchâssement*" de l'économie et du social dans les sociétés du tiers monde. Il est en effet exact que "*la primauté de l'économie comme facteur explicatif*" n'est guère apparente en Afrique comme dans tous les pays en développement <sup>16</sup>. C'est du reste sur ce constat que l'anthropologie économique s'est bâtie, en particulier lorsque les sociétés rurales africaines rétives aux rapports marchands apparurent aux observateurs comme saisies par l'"*intérêt nu*" du capitalisme occidental <sup>17</sup>. L'urgence scientifique qu'imposait les effets sociaux et politiques de la mise en "dépendance" des sociétés pré-capitalistes, mena alors vers une nouvelle

---

<sup>13</sup> Voir par exemple les références d'un tel débat dans les contributions réunies par M. Agier, M. Le Pape, "Du ménage à la société domestique. Observer et interpréter," *Cahiers Pratiques sociales et travail* n° 20, 1993.

<sup>14</sup> Cf. P. Bourdieu (Ed.), *La misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1993.

<sup>15</sup> Voir à ce sujet les divers travaux de P. Bourdieu et M. de Saint Martin, ou encore l'étude du capital des grandes entreprises ivoiriennes faites par Y.-A. Fauré, "Investisseurs ou courtiers ? Les politiciens dans les entreprises en Côte-d'Ivoire", *Politique africaine* n° 58, 1994.

<sup>16</sup> Cf. par exemple C. Aubertin, "Interrogation autour des circuits du logement", *Cahiers Pratiques sociales et travail en milieu urbain* n° 16, 1991, p. 93.

<sup>17</sup> Voir G. Dupré, P.-P. Rey, "Réflexions sur la pertinence d'une théorie de l'histoire des échanges", *Cahiers internationaux de sociologie*, n° XXVI, 1969.

approche inaugurée entre autres par Meillassoux, Terray, Rey et Dupré. Bien des "cas où la production et les échanges ne semblent pas réglés par le désir de maximiser le revenu" <sup>18</sup> ont ensuite été passés à la moulinette, tant par des anthropologues que par des économistes de formation, et l'on peut penser que ce courant est finalement parvenu à imposer une démarche propre et des concepts opératoires qui, même imparfaits, restent plus féconds que les plates contrées de l'empirisme monographique. Du reste, à la relecture de ces travaux - par exemple ceux consacrés au mouridisme -, on ne peut guère savoir qui était alors sociologue, anthropologue ou économiste de formation.

C'est bien, comme le rappelle J.-M. Gastellu, d'une "troisième voie" qu'il était - et reste encore - question : "*J'ai choisi une troisième voie, celle d'une anthropologie économique dans la lignée de Mauss, Leroy et de Bataille. Les concepts de phénomène social total, de raison primitive, d'économie générale, sont d'une grande portée. On peut les combiner de sorte que les faits économiques ne puissent être compris et interprétés qu'à la lumière de la rationalité d'une société locale*" <sup>19</sup>. C'est au moyen de cette démarche que l'auteur définit pour la Côte-d'Ivoire la notion de *riche paysan*, par opposition au *petit capitaliste agraire* : le riche paysan évolue dans un espace économique, social et culturel préconstruit qu'il ne cherche pas à transformer. Il lui suffit de s'en accommoder et de "*bricoler*", au sens de Cl. Lévi Strauss <sup>20</sup>, afin de parvenir à son but. La notion montre que nous sommes loin du capitalisme agraire qui révolutionna en Europe les routines sociales, techniques et politiques de la production - quand il ne les trouva pas d'emblée transformées.

L'anthropologie économique a pourtant éprouvé bien des difficultés à s'abstraire des communautés villageoises et du commerce caravanier. Le rendez-vous avec l'urbain a été manqué. Est-ce à dire qu'en ville l'économique soit l'"instance déterminante" et que la démarche sociologique ou anthropologique n'y a pas sa place ? Il est probable que l'anthropologie économique, vite engagée dans l'impasse théorique de

---

<sup>18</sup> Ph. Couty, "Trente ans d'anthropologie économique chez les économistes de l'Orstom", in Collectif, *op. cit.*, p. 12.

<sup>19</sup> J.-M. Gastellu, *Riches paysans de Côte-d'Ivoire*, Paris, l'Harmattan, 1989, p. 8.

<sup>20</sup> "Le bricoleur est apte à exécuter un grand nombre de tâches diversifiées, mais à la différence de l'ingénieur, il ne subordonne pas chacune d'elles à l'obtention de matières premières et d'outils, conçus et procurés à la mesure de son projet : son univers instrumental est clos", Cl. Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962, p. 29.



l'inexorable "*pouvoir de domination du capitalisme*" sur les sociétés agraires et dans la confection de l'annuaire des diverses formes de la dépendance <sup>21</sup>, n'ait vu dans les villes que l'un des lieux où se décide et s'effectue l'exploitation. De sorte que les citoyens, à la différence des villageois, seraient, supposés poursuivre des buts strictement économiques par des moyens non moins strictement économiques. On le voit, par exemple, dans la manière dont Cl. Meillassoux traite la ville dans son rapport à l'économie de subsistance des Gouro de Côte d'Ivoire, ou dans ses travaux sur les migrations tournantes : elle est le site de toutes les transformations marchandes et des rationalisations économiques <sup>22</sup> imposées par le capitalisme. Pareillement chez E. Terray, avec un brin de dogmatisme structuraliste en plus.

Il semble néanmoins que subsiste un malentendu sur la notion d'"*enchâssement*" - ou si l'on préfère sur les "*relations de détermination*" entre l'économique, le social, le culturel - qui dépasse largement les débats canoniques de l'anthropologie marxiste. Nulle part en effet l'institutionnalisation et la rationalisation des champs politique, juridique, religieux, artistique, etc., n'a permis la naissance du Grand marché autorégulateur évoqué par Polanyi <sup>23</sup>. Partout le "*moyen mange la fin*" <sup>24</sup> et l'épopée exemplaire de Bernard Tapie, ou la multiplication des "affaires" politico-financières en Europe, devrait achever de convaincre que les mécanismes objectifs de la domination économique dans les sociétés industrielles, éprouvent autant qu'ailleurs le besoin d'être euphémisés et d'en passer par le politique. En d'autres termes, toute pratique économique repose sur une économie des "*conversions*", où le capital économique se métamorphose en d'autres formes de capital pour assurer sa reproduction. Les logiques économiques sont elles aussi "*métisses*" - pour reprendre l'expression de J.-L. Amselle -, et il paraît inutile de se "*demander ce qui est premier*" dans l'économique et le social, aussi bien dans les sociétés africaines qu'occidentales <sup>25</sup>. L'entrepreneur, autant d'ailleurs que le migrant africain, ne cesse pas de soumettre les moyens extra-économiques - parenté, communauté religieuse, pouvoirs locaux - à ses visées économiques d'accumulation de richesses, de même que les capitaines d'industrie ne cessent de faire valoir leurs placements dans les champs politique, artistique,

---

<sup>21</sup> G. Dupré, *Un ordre et sa destruction*, Paris, Orstom, 1982, p. 11.

<sup>22</sup> Cl. Meillassoux, *Anthropologie économique des Gouro de Côte-d'Ivoire*, Paris, Mouton, 1964.

<sup>23</sup> K. Polanyi, *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1972, pp. 102-112.

<sup>24</sup> P. Bourdieu, "Les modes de domination", *Le sens pratique*, Paris, Ed. Minuit, 1980, p. 226.

<sup>25</sup> J.-L. Amselle, *Logiques métisses*, Paris, Payot, 1990, p. 248.

ou sportif pour célébrer la grandeur de leur entreprise. Tout repose sur "*la violence symbolique, violence douce, invisible, méconnue comme telle, choisie autant que subie, celle de la confiance, de l'obligation, de la fidélité personnelle, de l'hospitalité, du don, de la dette, de la reconnaissance, de la piété, de toutes les vertus en un mot qu'honore la morale, s'impose comme le mode de domination le plus économique parce que le plus conforme à l'économie du système*"<sup>26</sup>.

Il existe néanmoins une différence essentielle entre les pratiques économiques, occidentales et africaines, de "*conversion*" de capital : alors que les industriels européens ont pour l'essentiel travaillé à soumettre les institutions politiques, juridiques, etc., à leurs objectifs économiques, faisant ainsi oeuvre d'"*ingénieurs*", les entrepreneurs africains n'en sont encore qu'au stade du "*bricolage*"<sup>27</sup>. De sorte que les coûts de conversion et les profits économiques attendus sont différents. En Afrique par exemple, et dans la mesure où les champs extra-économiques n'ont pas été modélisés par les promoteurs, le taux de retour des placements, politiques par exemple, est parfois si élevé qu'il donne à l'accumulation un caractère discontinu. La fin est partout mangée par les moyens ; mais avec plus ou moins de gourmandise.

La mise en oeuvre de programmes d'ajustement structurel en Afrique, destinés à forcer le passage de la rente au marché, pourrait bien sûr aboutir à une séparation des sphères économique et politique, et par là rendre inutiles les conversions politiques des capitaux économiques. Cependant, l'expérience des programmes néo-libéraux en Europe laisse penser le contraire : en exacerbant les concurrences industrielles et commerciales, le libéralisme rend plus nécessaire encore, et plus profitable

---

<sup>26</sup> P. Bourdieu, *op. cit.*, p. 219. On regrette que Bourdieu, après avoir fait référence aux études de K. Polanyi sur les *mécanismes objectifs et institutionnalisés du marché autoréglé*, ait cru nécessaire de distinguer entre les sociétés industrielles et les sociétés pré-capitalistes du point de vue du degré d'objectivation du capital et de l'économie des conversions, alors que Polanyi n'accorde au One Big Market qu'une existence très éphémère et date sa disparition de la grande crise de 1929. D'autant que Bourdieu s'est lui-même attaché à montrer l'ensemble des stratégies entrepreneuriales qui, en Europe, ne font pas l'économie des domaines politique ou parentaux ...

<sup>27</sup> Toutefois, il est possible que l'irruption récente des grands commerçants et manufacturiers dans la sphère politique, liée aux "*transitions démocratiques*", soit le signe d'un contrôle direct des entrepreneurs sur les politiques économiques elles-mêmes, Cf. P. Labazée, "Avant-propos", *Politique africaine* n° 58, 1994.

aussi, le détour par l'État. C'est vrai en Europe où les connivences entre les capitaines d'industrie et les appareils politiques sont de plus en plus visibles ; comme en Afrique où les privatisations et dérèglementations ont renforcé les liens entre les pouvoirs et leurs clients.

On trouvera dans l'étude de M. Agier une approche novatrice de l'économie des conversions appliquée aux commerçants soudanais de Lomé, reprise ensuite dans bien d'autres travaux. Ici, les "*profits des entrepreneurs ne sont pas systématiquement transformés en capital économique*", et l'auteur analyse en détail les placements des *Alhazai* dans la parentèle, la clientèle, l'islam<sup>28</sup>. Une économie des relations sociales est ainsi élaborée dans laquelle ces promoteurs sont rattachés aux champs pertinents du point de vue de leur activité. En revanche, l'ouvrage laisse la boucle ouverte faute d'une économie des pratiques sociales marchandes : les variables strictement économiques - vitesse de rotation du capital, coût du crédit, rendement des placements - ne sont pas abordées alors qu'elles conditionnent la nature des liens sociaux et confessionnels. Il est vrai que la question de l'efficacité marchande, et plus encore de la capacité des entrepreneurs africains à accumuler selon les canons wéberiens, ne sera posée en Afrique que quelques années après la parution de l'ouvrage. Peu importe : cette étude a déplacé la question du "*primat*" de l'économie dans les sociétés rurales vers celle, autrement plus significative du point de vue de la pratique des agents, de la conversion des capitaux dans le monde urbain.

A partir d'un truisme passablement répandu - "*l'enchâssement*" de l'économique et du social, qui reste l'un des arguments-clé des partisans des emprunts incontrôlés et sans principe à différentes disciplines -, on aperçoit au bout du compte l'intérêt et l'urgence d'une "*économie des conversions*" à laquelle économistes et anthropologues semblent d'ailleurs de plus en plus sensibles. L'enlisement africain dans l'univers des rentes n'a en effet jamais été aussi fort, et l'on doit admettre que le "*destin*" des sciences sociales s'en trouve affecté : elles sont l'un des moyens par lesquels s'expriment, à certains moments de l'histoire des sociétés, "*les courants radicaux et la conscience critique que (les) formes d'organisation ont suscité*"<sup>29</sup>.

Une *troisième voie* reste donc nécessaire. Elle repose d'une part sur la construction d'objets dégagés de tout statut ontologique et empirique, qui ne doivent rien à la seule évidence - que celle-ci résulte de la perception des

---

<sup>28</sup> M. Agier, *Commerce et sociabilité. Les négociants soudanais du quartier zongo de Lomé (Togo)*, Paris, Orstom, 1983.

<sup>29</sup> R. Stavenhagen, "Comment décoloniser les sciences sociales appliquées", in J. Copans (Ed.), *Anthropologie et impérialisme*, Paris, Maspéro, 1975, p. 407.

agents observés ou de l'intuition du chercheur. Au sens littéral, il n'y a donc pas d'objets "réels" préconstruits par la perception : il n'existe pour tout objet de science que des systèmes de relations construites expressément <sup>30</sup>, en relation avec des situations historiques ou sociales singulières. Elle suppose d'autre part des méthodes appropriées, qu'elles soient quantitatives ou non, susceptibles de valider ou d'invalider la pertinence de l'objet construit. L'analyse quantitative y tient une place importante puisque, par exemple, les mesures des placements et profits liés aux conversions exigent le recours à des techniques comptables ajustées aux objets d'étude et aux "*choses comptabilisables*". Les méthodes quantitatives de gestion ont donc leur place, une fois révisées. Il en va de même pour l'observation directe, ou "participante" qui permet d'identifier la nature des conversions. Néanmoins, elle ne peut se résumer en une technique d'extorsion de "*propos*" aux enquêtés afin de leur conférer un quelconque pouvoir explicatif. Il est par exemple évident que l'analyse de Ph. Couty sur la doctrine du travail chez les Mourides, ou que la "*structure générale*" du système confrérique étudiée par J. Copans <sup>31</sup> n'auraient pu être faite à partir des seuls comptes-rendus des explications fournies par les marabouts et taalibe. La reformulation en langue scientifique de ce que les agents expliquent au premier degré, est une pratique d'autant plus trompeuse - et un tentation courante - que l'intimité avec l'enquêté engage le chercheur dans le monde des connivences sociales et verbales où l'agent se met en scène avec d'autant plus de complaisance que son public lui est acquis <sup>32</sup>. Elle suppose enfin qu'un système d'interprétation soit établi au moyen de concepts appropriés à l'objet d'étude construit. Les concepts "*ouverts*", traversant différentes disciplines, sont de ce point de vue extrêmement productifs - investissement, conversion, placement, crédit, transfert, etc.

La production urbaine, et plus généralement toutes les pratiques citadines à incidence économique - consommation, endettement, gestion du budget des ménages, peuvent être étudiées sous l'angle de l'économie des conversions, qui suppose simultanément une économie des pratiques sociales, et une sociologie des pratiques économiques. Il faut reconnaître

---

<sup>30</sup> P. Bourdieu, *op. cit.*, 1968, p. 52.

<sup>31</sup> J. Copans, Ph. Couty, J. Roch, G. Rocheteau, *Maintenance sociale et changement économique au Sénégal*, Paris, Orstom, 1972.

<sup>32</sup> Il faudrait relire le *Journal d'ethnographie* de B. Malinowski (Paris, Seuil, 1985) pour s'assurer que l'observation participante n'a rien à voir avec la connivence, et qu'elle repose au contraire sur une distance plus ou moins contrôlée par le chercheur. Voir aussi - navré d'y revenir avec insistance - la notion d'"*objectivation participante*" exposée par P. Bourdieu, *Réponses*, Paris, Le Seuil, 1992, pp. 224-231.

que l'activité économique urbaine entretient différents rapports avec l'ensemble des pouvoirs présents en ville, à commercer par le pouvoir d'État. Aussi la politologie s'est-elle la première intéressée par la manière dont les autorités étatiques contrôlent le champ économique via l'attribution de rentes, et a participé pour beaucoup à une meilleure compréhension de la sphère haute de l'accumulation - depuis le "*capitalisme de couloir*" et les pratiques maffieuses jusqu'aux mécanismes de promotion économique d'hommes politiques<sup>33</sup>. Elle a accompli cette tâche en s'appuyant sur des études de sociologues et d'économistes<sup>34</sup>, mais en conservant à chaque moment l'unité de sa discipline et la singularité de ses concepts - *chevauchement, bourgeoisie mixte*, etc.. Néanmoins, conçue pour établir les liens entre l'État néo-patrimonial et la sphère haute de l'activité économique, la science politique n'aborde que l'un des aspects des stratégies et des dynamismes entrepreneuriaux. En conséquence, l'économie des conversions pratiquée par ces promoteurs n'est que très partiellement abordée, l'État n'étant pour eux qu'un des lieux possibles des "*détours de production*"<sup>35</sup>. On notera du reste qu'une reformulation plus économique des acquis de la science politique ont peu à peu mené J.-F. Bayart du concept d'"*illusion bourgeoise*" à celui de "*réinvention du capitalisme*", ce qui n'est pas rien. Mentionnons aussi une étude récente de Y.-A. Fauré, qui faisant oeuvre de sociologie économique - dont on peut voir qu'elle est à l'opposé de la molle technique de l'emprunt disciplinaire, qu'elle établit en permanence la distance avec les enquêtés et a recours à des méthodes statistiques d'objectivation - analyse minutieusement les logiques sociales de l'accumulation extensive<sup>36</sup>. En d'autres termes, le passage à une sociologie (anthropologie) économique reste le seul moyen de découvrir, pour les divers segments de l'activité économique urbaine - secteur dit "moderne", secteur intermédiaire, production domestique - les divers usages de la conversion.

---

<sup>33</sup> Parmi les nombreux textes qu'on pourrait citer, on se limitera à J.-F. Bayart, "L'invention paradoxale de la modernité", in J.-F. Bayart (Ed.), *La réinvention du capitalisme*, Paris, Karthala, 1994, pp. 9-43.

<sup>34</sup> Voir par exemple comme J.-F. Bayart s'empare de différentes études anthropologiques, notamment celles de J.-L. Amselle sur le Mali, et les soumet à la critique de la science politique, "L'illusion bourgeoise", *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989, pp. 119-138.

<sup>35</sup> Cf. E. Grégoire, P. Labazée, "Introduction", in E. Grégoire, P. Labazée, *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest*, Paris, Orstom-Karthala, 1993.

<sup>36</sup> Y.-A. Fauré, *Petits entrepreneurs de Côte-d'Ivoire. des professionnels en mal de développement*, Paris, Karthala, 1994.

C'est l'état du champ économique africain qui appelle la nécessité d'une "troisième voie", disons une pluri-disciplinarité contrôlée. La généralisation de l'univers des rentes a en effet pour conséquence d'allonger les détours politiques, sociaux, religieux du capital économique. Le "froid calcul" des pratiques capitalistes ne peut en conséquence s'exprimer qu'aux marges de l'économie, dans des régions peu ou mal contrôlées par les États. Le passage de la rente au marché, que les recettes néo-libérales et la conditionnalité démocratique n'ont pu imposer, pourrait être mieux cernée par des études sur les divers groupes dont les stratégies de bien-être ou de survie sont porteuses de la "réinvention du capitalisme" : migrants, exclus de l'État-providence, entrepreneurs non dépendants du pouvoir, jeunes déscolarisés, etc.. De plus, l'analyse des espaces rentiers reste à faire : la diversité des positions de rente et des modalités de formation, de répartition et de réalisation restent encore largement méconnus comme le sont, en conséquence, les conditions économiques et sociales de leur dépérissement.

De ce point de vue, une convergence entre les intérêts des économistes et des sociologues peut être établie, à la double condition que les "objets d'étude" soient construits ensemble, et que soit abandonnée la tentation de cohabiter sur des objets empiriques. Ainsi, faire un peu d'économie et de sociologie autour d'un domaine d'activité - par exemple la filière du textile - ne se justifie ni par l'"objet", ni par la démarche : les domaines de compétences ne feront que s'effleurer au moment de la transaction monétaire entre consommateurs - domaine du sociologue - et producteurs - domaine de l'économiste.

Une autre approche est pourtant possible. Par exemple, la dimension économique de la consommation vestimentaire ne peut se comprendre qu'après avoir étudié comment évoluent, en période de crise, les stratégies de distinction sociale que le vêtement manifeste, et situé plus généralement la place de cet enjeu spécifique dans l'ensemble des consommations distinctives. Dans les limites d'un budget familial, la "distinction" définit la demande : quantité globale, nature des textiles demandés, substitution dans la gamme, prix. Inversement, la sociologie a besoin d'évaluer les effets monétaires de ces pratiques distinctives : montant des dépenses de consommation, endettement, mesure des budgets individuels et collectifs. Qualifier la demande revient ainsi à faire une sociologie des actes de consommation, et une économie des pratiques sociales qui en dérivent. Ainsi constitué, l'objet de recherche s'est d'une part passablement éloigné de toute notion de "filière", a d'autre part incorporé les enjeux et urgences des pratiques contemporaines - comment s'expriment des différenciations sociales en période de baisse des revenus ? -, appelle enfin des méthodes et concepts adaptés.

Il en va de même pour l'offre de textiles, dont les déterminants économiques - circuit d'achat et de vente, organisation des réseaux, niveau de concurrence, marge, etc.. - se créent au travers des stratégies de " conversion " dans des champs non-économiques : avec qui puis-je passer un arrangement pour faciliter mon commerce, à quel prix, comment me constituer un réseau sûr de vendeurs, de quelle autorité puis-je me prévaloir pour créer les meilleurs conditions de mon commerce, etc..

Une réflexion plus approfondie est bien sûr nécessaire pour cerner le rapport entre ce qu'il est important d'étudier - définir les urgences qui s'imposent à la recherche, dans le cas précis d'une économie sous-régionale qui se décompose à l'extrême périphérie de l'économie mondiale -, la manière d'étudier ces objets - étant entendu que la pluridisciplinarité n'est, bien souvent, qu'un leurre extrêmement sympathique mais dépourvu de fondement scientifique -, et les concepts opératoires pour rendre compte des domaines abordés. Quelques pistes ont été ici évoquées, qui n'épuisent pas le sujet. Néanmoins, elles méritent peut-être qu'on s'y arrête quelques instants, même - et surtout - s'il faut conclure au bout du compte qu'elles sont des impasses.

## DE LA COMPRÉHENSION RÉCIPROQUE ENTRE CHERCHEURS

Marc LE PAPE

### La formation d'une hypothèse

Comment découvre-t-on des liaisons entre phénomènes, des liaisons qui n'avaient pas été analysées auparavant, qui n'avaient pas encore été reconnues ? Clarifier ce point en traitant de travaux actuels risque d'être perçu comme l'expression d'un préjugé favorable à la notion de nouveauté et à telle ou telle recherche parce qu'elle serait qualifiée de nouvelle. Il est difficile de contourner les logiques d'un champ intellectuel où se voit généralement accorder de la valeur à ce qui est ou apparaît nouveau<sup>1</sup>. C'est pourquoi, dans le but de décrire la formation et la justification d'une hypothèse, je me réfère à Tocqueville.

Recherchant les traits particuliers qui caractérisent et distinguent la Révolution française "au milieu de toutes les révolutions qui sont sorties d'elle", Tocqueville procède d'abord à un "immense travail de notes" :

*"Cette montagne de notes m'accable, elle m'étouffe. Je ne sais comment m'y prendre pour faire un choix entre tous ces faits et pour en faire sortir les idées générales qu'ils renferment"* <sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup>. Reconnaître qu'il y a un parti pris favorable accordé à la nouveauté dans les sciences sociales et se défier de ce parti pris : cette position de défiance est suscitée par la pratique de recherche qui consiste à déclarer nouveaux des comportements, des discours, des processus... dès lors qu'on les observe actuellement et que l'on ne se préoccupe pas de vérifier leur ancienneté. C'est, par exemple, décréter, dans le cas de la société abidjanaise, que les faits d'individualisation sont engendrés par la crise ; il s'agit d'illusion de nouveauté, illusion fondée sur une méconnaissance résolue des évolutions sociologiques et historiques - ce mécanisme de méconnaissance a été évoqué (mais pas assez analysé) dans Claudine VIDAL, Marc LE PAPE, "Recherches sociologiques sur Abidjan", *Chroniques du SUD*, n° 10, mai 1993, pp. 124-126.

<sup>2</sup>. TOCQUEVILLE, *Oeuvres complètes*, tome XI, Paris, Gallimard, p. 232 [lettre à Jean-Jacques Ampère, 1er janvier 1854].



La rédaction définitive montre ce travail que Tocqueville appelle "*faire sortir les idées générales*." Par exemple : il identifie, à partir de documents et de témoignages, un trait essentiel propre à cette Révolution, la *haine* contre les prêtres et la religion (la passion antireligieuse)<sup>3</sup>. C'est jusqu'alors un constat, ce n'est pas encore un programme d'investigation. Cela le devient avec une première hypothèse : l'état de la société religieuse dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle français explique-t-il cette passion anti-religieuse ? Tocqueville rassemble des faits, les ordonne et démontre que la société religieuse française n'était pas pire que celle des pays voisins ; il en conclut que son état n'explique donc pas la passion antireligieuse qui, elle, est spécifiquement française.

Il s'agit ici de présenter un raisonnement, d'en suivre l'expression : comment convaincre que l'on donne une explication pertinente et plus forte que les explications antérieures ? Tandis que la plupart des historiens avaient jusqu'alors mêlé récits des événements et appréciations du phénomène révolutionnaire, Tocqueville, lui, livre un récit explicite de son raisonnement. La question à laquelle conduit ce raisonnement, par élimination successive d'hypothèses insuffisantes, est une nouvelle sorte d'interrogation. Je rappelle en quoi consiste cette interrogation : la passion antireligieuse doit être liée au fait que les gens de lettre, les écrivains, bien que dépourvus de toute expérience de la vie publique, dirigeaient, en France, l'opinion ; ils étaient devenus, dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les principaux hommes politiques du temps. Nouvelle formulation de la question. La question ne porte plus sur l'état de l'Église mais devient : en quoi l'Église gênait-elle particulièrement les écrivains, l'opposition politique<sup>4</sup> ?

---

<sup>3</sup>. Chapitre II, livre III de *L'Ancien Régime et la Révolution*.

<sup>4</sup>. Je résume la réponse de Tocqueville : il démontre qu'une *notion très générale* était commune aux théories politiques des écrivains à la fin de l'ancien régime. C'est l'accord sur la nécessité de substituer aux coutumes qui régissent la société "des règles simples et élémentaires, puisées dans la raison et dans la loi naturelle" ; or l'Église de ce temps présentait une forme de gouvernement dont les principes s'opposaient de manière essentielle à cette philosophie de l'opposition politique. L'Église s'appuyait sur la tradition, reconnaissait une autorité supérieure à la raison individuelle, se fondait sur une hiérarchie : ce système servait de modèle et de fondement aux institutions de l'État ; comme tel il attirait et concentrait sur lui les théories et la passion politique des hommes de lettres.

Comment concevoir et exprimer des liaisons explicatives nouvelles entre phénomènes, des liaisons qui jusqu'alors n'étaient pas pensées ? J'ai pris pour exemple un extrait du travail de Tocqueville ; cet exemple permet de constater, en premier lieu, que la *nouveauté* se démontre, doit être convaincante, c'est à dire doit convaincre qu'elle est légitime par rapport aux savoirs établis, d'où un style particulier, consistant à clarifier et rendre public les mouvements de pensée, la progression du raisonnement de façon à manifester et justifier à la fois la distance prise avec les savoirs en vigueur, déjà publiés, avec l'histoire faite.

En deuxième lieu, dans ce cas précis, on voit qu'élaborer une nouvelle question ce n'est pas comme découvrir, un peu par chance, quelque chose de caché, mais c'est le résultat d'un travail sur ce qui est déjà dit et pensé à propos de l'objet dont on traite, et si, dans ce cas, cela aboutit à transformer les questions c'est en donnant une nouvelle délimitation à la tâche d'analyse : une fois démontré le caractère non pertinent des causalités sociales (ni l'état de la société, ni l'état de la société religieuse n'expliquent la passion antireligieuse), il faut opérer le transfert de la tâche d'analyse dans la sphère des intérêts publics, des traits propres aux luttes d'influence que connaît, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la société intellectuelle française et nulle autre. C'est en restreignant la recherche des causes à cette sphère seule que Tocqueville réussit à transformer l'explication de la passion antireligieuse.

Ce que je viens de résumer est la démarche de découverte telle qu'elle est présentée, rendue publique par l'auteur. Dans cette exposition, le raisonnement est mis en forme de telle sorte que l'auteur réserve ses jugements sur la vie publique de son temps, et tient en retrait sa thèse que la révolution française, après 1830, 1848 et le 2 décembre, n'est pas stabilisée ni arrêtée, n'a toujours pas fondé une forme de gouvernement, *dure encore*. Cette thèse et ces jugements inspirent pourtant les interrogations manifestes de l'ouvrage. Et Tocqueville laisse parfois apparaître des liaisons entre les raisonnements impersonnels visant à expliquer le *mécanisme révolutionnaire* d'une part, sa compréhension de l'histoire politique des années 1848-1851, de l'histoire faite et subie d'autre part. Mais sa conception de ce qu'il nomme *connaissance efficace* - ou, si l'on veut, le paradigme de la responsabilité intellectuelle auquel il adhère et qui

est à l'œuvre dans *L'Ancien Régime* - n'est jamais formalisée, théorisée<sup>5</sup>.

A l'époque, on s'en doute, Tocqueville n'avait pas à se soucier de frontières disciplinaires, il y a néanmoins plusieurs raisons d'interroger sa démarche à partir d'une période de logiques disciplinaires. Au moins sur deux points :

- sur le fait que ce soit en restreignant la recherche des causes à un domaine de pratiques qu'il parvient à former une hypothèse, à créer des questions que ne formulaient pas les savoirs établis,

- sur le fait que le "paradigme" soit maintenu en retrait, soit omniprésent dans le travail d'analyse et d'exposition mais pas "théorisé". Ceci conduit à s'interroger sur les conditions qui incitent à formaliser des paradigmes, à privilégier les antinomies entre paradigmes.

### **Le moment pragmatique des recherches**

*Notions.* Il est bien connu que les paradigmes les plus généraux transcendent les disciplines ; ainsi Raymond Boudon rappelle-t-il, qu'au delà des "habitudes de pensée" qui les distinguent, l'économie classique (ainsi que "sa variante néo-classique") et la sociologie (du moins celle qui s'identifie comme individualisme méthodologique) s'inspirent d'une tradition commune, le principe fondamental de cette tradition étant qu'un phénomène - économique, social - "ne saurait être analysé qu'en le ramenant aux actions individuelles qui le composent"<sup>6</sup>.

Cela est également repérable en considérant les notions qui influencent des actes de recherche, en examinant les notions qui aident vraiment à travailler. Par exemple (en ce qui me concerne) cette liste : action publique, biens collectifs, crédit/discrédit, croyances, cycle, distinctions sociales, équilibre, imitation, inégalités, intrigue, opinion publique, rareté, régulation, sérialité, valeur.

Parmi ces notions, certaines (la plupart) ont été mises en œuvre par plusieurs disciplines successivement (régulation, biens collectifs,

---

<sup>5</sup> . Paradigme renvoie en l'occurrence à une conception de la certitude, de la preuve et de la causalité dans le domaine de la connaissance historique.

<sup>6</sup> . Raymond BOUDON, *La place du désordre*, Paris, PUF, 1985, p. 39.

crédit/discrédit...), certaines paraissent plutôt propres à une discipline (distinctions sociales), ou à l'état d'une discipline, ou caractéristiques d'un moment intellectuel (rareté, imitation, inégalités...), ou bien relever d'un dictionnaire général des disciplines (cycle, équilibre, valeur), ou bien familières à un auteur (intrigue, sérialité). Dans l'exercice pratique de recherche, il n'est pas nécessairement utile de démêler les questions d'origine ou de propriété, c'est le travail que ces notions permettent d'effectuer qui incite, dans un premier temps, à y recourir comme instruments d'analyse. Après, il y a la réflexivité et les effets des concurrences propres au champ intellectuel - parmi ces effets, les efforts pour manifester des distinctions tranchées entre paradigmes<sup>7</sup>, c'est-à-dire des positions en contraste complet avec l'attitude consistant à laisser en retrait ces réflexions, ou à ne les rendre publiques que dans le cours d'une mise en forme de données, dans l'expression d'un raisonnement : indissociables de cette mise en forme, de ce raisonnement.

*Enquêtes.* Sur les dynamiques sociales abidjanaises, moments successifs de recherches. Au début, des enquêtes biographiques, des entretiens, en même temps que l'acquisition d'une familiarité avec des lieux régulièrement fréquentés - domiciles, cours, "maquis", "kiosques". Objectifs : saisir des manières d'être, des habitudes de pensée, la force d'entraînement de schèmes mentaux et corporels ; à partir de scènes publiques, de conversations ou d'entretiens systématiques, saisir des séquences de comportements qui manifestent comment les gens s'orientent, se définissent, par quels actes, quelles alliances, quelles adhésions à des collectifs, par quels investissements ils améliorent ou tentent de préserver leur statut.

Rendre compte du réel à partir de ces modes d'enquête, c'est à dire d'une masse de notes de terrain et d'entretiens, conduit à privilégier certaines formes d'exemples et d'exposition : en particulier des récits de scènes, d'événements. La forme récit peut faire comprendre, par exemple, les comportements de dépense de salariés urbains ou certaines conséquences des politiques publiques - il s'agit de répondre à la question : pour pallier perte ou réductions de salaires, que font les gens ?

Cependant les mêmes réalités peuvent être présentées de toute autre manière, à partir d'enquêtes statistiques sur les ressources, les dépenses, la composition des ménages, les activités et mobilités de

<sup>7</sup> . Sur ce point, cf. Loïc WACQUANT, "Introduction", in Pierre BOURDIEU, *Réponses*, Paris, Seuil, 1992, pp. 19-22.

ceux qui en font partie. Analyse objective de la distribution des ressources, des contraintes générales et de la transformation de ces contraintes et distributions en comportements, ou bien anthropologie de l'expérience, consistant à restituer, décrire les expériences de personnages caractéristiques et le sens des situations sociales que livrent leurs récits, cette diversité des formes d'accès sociologique aux mêmes réalités peut être traduite en antinomies de paradigmes, mais ceci n'est ni nécessaire, ni inévitable.

### **Délimitations d'objet, frontière entre disciplines**

*Le crédit.* Les pratiques de crédit sont une dimension essentielle de l'activité artisanale et commerciale, on le sait pour les villes africaines. Je me réfère ici aux petits crédits directs, entre la restauratrice, le tailleur, le garagiste... et leurs clients. Une possibilité de description sociologique de cette relation est esquissée dans *Les lieux du crédit*<sup>8</sup>. Je n'ai pas chiffré le montant des crédits accordés, ni celui des crédits remboursés, ni celui des crédits qui ne le sont pas. La description vise à présenter les caractères de la relation marchande, non pas l'économie générale du petit crédit.

Constatations : à l'intérieur de chaque segment de marché, la correspondance entre une quantité et un prix est normalement fixe pour un certain type de produit ou de service, le comportement des acheteurs est motivé par les variations (escomptées ou réelles) de qualité du produit (du service) et par l'attente d'avantages que la loyauté d'un client est supposée entraîner ou entraîne : parmi ces avantages, le crédit. C'est la description de ce mécanisme social qui était visée : le fait que les acheteurs recherchent d'une part des variations de qualité sans pouvoir s'orienter sur des variations de prix, d'autre part des gratifications liées au rapport personnel avec le vendeur. Je m'en suis tenu à cela, mais j'aurais beaucoup apprécié (sans parvenir à me faire comprendre) que des économistes traitent de ces pratiques à une autre échelle, qu'ils totalisent sur une période donnée et pour un marché, une ville, les crédits accordés, les remboursements ; leur échelonnement, le montant des crédits jamais remboursés.

Je remarque que Labazée ne s'avance pas beaucoup sur la question du crédit accordé par les vendeurs de tissus à la clientèle

---

<sup>8</sup> . Marc LE PAPE, "Les lieux du crédit", *L'Espace Géographique*, n° 3, 1986, pp. 191-194.

rurale<sup>9</sup>, qu'il n'évoque que le principe du crédit et le risque du non remboursement<sup>10</sup>, sans mesurer des masses, sans agréger les micro-endettements.

*La demande.* L'offre et les demandes de textile. Labazée recherche si et comment les artisans du textile, dans le département de Korogho, s'adaptent aux contractions de la demande et à l'intensification de la concurrence, liées à la crise économique des années quatre-vingt. Il prend pour principe d'analyse de la demande l'hypothèse que les tissus sont un mode d'expression de fonctions professionnelles, religieuses, cérémonielles. Mais sa démarche pratique d'analyse porte essentiellement sur l'offre, est d'abord concentrée sur le marché, sur la variété<sup>11</sup> des tissus qui y sont offerts : les matériaux de l'analyse sont essentiellement l'origine de chaque tissu (production locale ou importation), les caractéristiques de leur distribution, non les demandes auxquelles ce système, cette variété satisfait<sup>12</sup>.

Concernant la demande et le marché urbains, il constate que la gamme des tissus "ne s'adapte pas immédiatement à la contraction des moyens de subsistance" et que la clientèle paraît tenir à la présence sur le marché d'une "hiérarchie urbaine du tissu". Labazée analyse les conditions économiques qui autorisent le maintien de cette hiérarchie : elle persiste d'abord par le recours des clients à l'endettement puis des changements apparaissent sur le marché, changements soit des valeurs monétaires soit des qualités, les distributeurs introduisant à la fois des substituts et des produits identiques mais moins coûteux car importés en contrebande.

Il y a donc initiatives des commerçants qui répondent à certaines exigences sociologiques des acheteurs, leur permettant de perpétuer une hiérarchie par le recours à des textiles de crise. Dans cette démarche, l'analyse économique du marché des tissus n'est pas

---

<sup>9</sup> . Pascal LABAZÉE, "Les échanges entre le Mali, le Burkina Faso et le nord de la Côte d'Ivoire", in Emmanuel GRÉGOIRE et Pascal LABAZÉE, eds, *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala-ORSTOM, 1993, p. 154.

<sup>10</sup> . P. LABAZÉE, *ibid.*, p. 157.

<sup>11</sup> . Variété des tissus présentes sur les marchés : les bandes de coton tissées, les cretonnes, la percale, les gabardines de laine, lin ou coton, les tégals, les popelines pures ou "tremblantes", toute la gamme des pagnes.

<sup>12</sup> . P. LABAZÉE, *ibid.*, pp. 155-159.

dissociée d'une perception sociologique des demandes, celles-ci étant considérées comme l'expression d'un système de distinctions sociales. Mais il s'agit d'une étude des échanges marchands, et de ce fait l'intérêt porté au "système d'objets vestimentaires" est subordonné à la logique d'analyse des échanges, et cette logique conduit l'analyste à prendre appui essentiellement sur une connaissance du marché des tissus : la variété des tissus permet aux acheteurs de marquer des distinctions, selon un système d'équivalence entre types, qualités de tissus et fonctions, circonstances, statuts sociaux.

Si l'objectif d'enquête portait en priorité sur les distinctions sociales, ce ne serait pas les mêmes interrogations qui prévaudraient mais plutôt celles-ci : dans quels contextes expressifs (funérailles, travail, loisirs, manifestations politiques, réunions religieuses, familiales, associatives, activités sportives, etc....) les investissements vestimentaires prennent-ils de la valeur ? Par quelles variations de qualité et de nature des tissus, de coût, de coupe, d'origine, de modes, les tenues expriment-elles des différences entre conditions, et ces différences sont-elles effectivement perçues par les agents sociaux comme la réalité tangible d'une hiérarchie des statuts ? Pour donner une réponse sociologique à ces questions, il est inévitable de prendre appui sur des programmes d'observation autres que ceux adoptés par l'enquête économique. Mais, en passant ainsi de l'économie à la sociologie, je ne vois pas qu'il y ait lieu de poser des questions de propriété d'objets. Si l'économiste analyse comment les distributeurs, en période de baisse des revenus, mettent sur le marché des textiles différents qui permettent toujours aux agents sociaux de trouver matière à affirmer des distinctions, c'est parce qu'il suit avec précision l'évolution du marché et enregistre les signes qualitatifs de cette évolution; c'est sans doute aussi parce qu'en connaissance de cause, il adoptait une perception sociologique de la demande.

Plutôt que des problèmes d'origine, de propriété, de découpage, ce qui reste assez mystérieux est le type, le degré de compréhension réciproque nécessaire entre chercheurs. Nécessaire, par exemple, à l'égard des économistes, pour, en tant que sociologue, parvenir à proposer des questions auxquelles ils prennent intérêt ou dont ils puissent justifier, de manière convaincante, qu'elles n'aient pas, en économie, d'intérêt.

## **UNE DÉMARCHE EN QUÊTE D'ACTEURS : RÉAJUSTEMENTS DE LA RECHERCHE SUR LE SYSTÈME ÉDUCATIF NIGÉRIAN<sup>1</sup>.**

**Yann LEBEAU**

Des termes tels que "identité", "socialisation", "ou "culture", concernent aujourd'hui toutes les disciplines des sciences sociales et tous leurs domaines d'étude. L'éducation et l'école n'échappent pas à ce mouvement. Les fonctions socialisatrices de l'institution scolaire ont intéressé la sociologie dès son origine, et cet intérêt ne s'est depuis lors jamais démenti, même si selon les époques et les pays, des traditions, voire des paradigmes, se sont installés, privilégiant ici l'approche systémique, et là une perspective culturaliste ou encore interactionniste de ce fait social.

Aujourd'hui chacune de ces perspectives a produit des résultats et des méthodes dont la transposition à d'autres terrains que celui sur lequel ils ont été éprouvés, appelle les mêmes précautions d'emploi que l'utilisation des concepts évoqués plus haut. Autrement dit, il ne suffit pas d'avoir été sensible à ce que l'anthropologie anglo-saxonne de l'éducation a produit comme connaissances sur la construction des identités étudiantes à l'intérieur des institutions d'enseignement supérieur, américaines ou britanniques, pour appliquer ces catégories d'analyse aux universités nigérianes, sous prétexte que ces institutions sont d'inspiration "Oxbridgienne". De même, une approche qualitative, à l'intérieur des établissements scolaires, sur la transformation des pratiques sociales des étudiants et de leur adaptation à l'environnement de l'institution, n'exclut pas le recours aux apports théoriques de courants plus axés sur la recherche des déterminants structurels des systèmes d'enseignement.

Les recherches produites sur l'éducation en Afrique Noire jusque dans les années quatre-vingt se situent au confluent de ces orientations théoriques et des paradigmes "classiques" de la dépendance et du développement. La crise sans précédent que traversent les systèmes éducatifs de ce continent depuis plus de dix

---

<sup>1</sup> Les Réflexions proposées dans cet article sont issues d'une recherche doctorale sur les transformations de l'identité et du statut étudiants au Nigeria, soutenue en 1995 (EHESS).



ans est venue compliquer cet équilibre, en s'imposant également à la recherche comme une nouvelle conjoncture méthodologique, caractérisée par des échanges d'objets et des emprunts conceptuels entre disciplines. C'est par l'analyse de cette conjoncture que je propose d'ouvrir mon exposé, afin de situer ensuite mes propres tâtonnements théoriques et méthodologiques dans la réflexion amorcée depuis quelques années sur cette crise, à la fois par la recherche africaniste occidentale, et par les universitaires nigériens des facultés d'histoire, de science politique et de psychologie sociale.

### **L'ÉDUCATION DANS LE CHAMP AFRICANISTE : remarques sur la "conjoncture méthodologique"<sup>2</sup> actuelle.**

Quelles que soient leurs perspectives, les recherches en sciences sociales sur l'éducation en Afrique Noire ont connu un renouveau depuis la fin des années quatre-vingt. Ce renouveau s'est opéré à mon sens dans plusieurs directions théoriques et géographiques, variables selon les lieux de production ou de financement de la recherche. Globalement et au vu des publications en question, on peut associer cette nouvelle "conjoncture méthodologique" à celle de la crise de développement économique de l'Afrique. Une première interprétation de cette crise, inspirée du libéralisme néo-classique, a conduit dans les années quatre-vingt à une remise en cause de la planification africaine, et à la diffusion rapide sur le continent du concept de Programme d'Ajustement Structurel, menée sous l'égide de diverses institutions internationales (la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International) et de nombreux États. Ce diagnostic macro-économique, largement inspiré du succès des "dragons d'Asie", et les remèdes qui en ont découlé<sup>3</sup>,

---

<sup>2</sup> J'emprunte l'expression à J. COPANS, *La longue marche de la modernité africaine. Savoirs, intellectuels, démocratie*, Karthala, 1990, ch.3 (où il est précisément question du renouvellement des paradigmes socio-anthropologiques africanistes).

<sup>3</sup> J.M. DE KETELE rappelle que "le succès des dragons d'Asie (Corée du Sud, Taïwan, Hong-Kong et Singapour), pays à économie de marché dont la croissance est induite par la demande extérieure, est loin d'être passé inaperçu dans les pays en voie de développement et dans les agences internationales de développement. Cet exemple a été pour beaucoup dans la décision de la Banque mondiale de mettre en place dans les années 80 une politique de **prêts d'ajustement structurel** assortis de conditions strictes, essentiellement axées sur l'instauration d'une économie de marché et la réinstauration d'un équilibre budgétaire" (texte introductif des actes du

ont d'ores et déjà fait l'objet d'évaluations et de remises en cause<sup>4</sup>, qui convergent sur la nécessité de replacer au premier plan les contextes sociaux et politiques internes.

Si le contexte de crise a incontestablement dynamisé cette redéfinition des problématiques, il convient cependant de ne pas l'isoler d'un mouvement global caractéristique des sciences sociales, amorcé dès les années soixante-dix (un peu plus tard en France), de fragmentation des disciplines, de restructuration des spécialités, et de montée en puissance des théories centrées sur l'interaction entre les individus.<sup>5</sup> Les recherches sur l'éducation et les systèmes d'enseignement, et particulièrement la sociologie, ont suivi semblable déplacement de l'objet du niveau du système vers le niveau local, dans ce mouvement que l'on qualifiait alors de "retour de l'acteur"<sup>6</sup>. Ces approches se sont particulièrement servies des apports de l'ethnologie et de la psychologie sociale, en les adaptant aux exigences théoriques qui caractérisaient l'une des "propriétés" les plus institutionnalisées de la sociologie.<sup>7</sup>

---

colloque "Contraintes de l'ajustement structurel et avenir de l'éducation et de la formation dans les pays francophones en développement" ACCT, Bordeaux 1992. P.46.).

<sup>4</sup> Pour un exposé critique des débats sur cette crise et sur les conséquences des politiques d'ajustement structurel en Afrique, voir J. COPANS, 1990, op. cit., p. 154 à 169.

<sup>5</sup> Voir à ce sujet l'état des lieux présenté par la *Revue internationale des sciences sociales* (N° 139, février 1994) et en particulier les articles de M. DOGAN "Morcellement des sciences sociales et recomposition des spécialités autour de la sociologie", de K.M. VAN METER "Methodologie sociologique" (pour le débat "qualitatif/quantitatif que l'auteur actualise en termes de "methodologie ascendante" et "methodologie descendante"), et de N.J. SMELSER "Les théories sociologiques".

<sup>6</sup> On peut situer dans ce mouvement l'étude de D. LAPEYRONNIE et J.L. MARIE sur les étudiants des universités françaises. Leur enquête vise en effet à "analyser l'expérience étudiante et les conduites étudiantes dans l'université, non pas seulement en fonction de positions sociales externes, ou à venir, ou en fonction de la crise du système, mais d'abord par rapport à la vie universitaire, aux études, à l'ensemble des relations qui se nouent entre les étudiants ou encore entre étudiants et enseignants." (*Campus Blues. Les étudiants face à leurs études*, Seuil, 1994, p. 239.).

<sup>7</sup> J.L. DEROUET, A. HENRIOT-VAN ZATEN, R. SIROTA, "Approches ethnographiques en sociologie de l'éducation : l'école et la communauté,

Les mariages scientifiques et les recompositions qui caractérisent la recherche africaniste sur l'éducation aujourd'hui, témoignent donc certes d'un alignement sur les nouvelles pratiques des acteurs, mais la reconnaissance scientifique dont elles ont pu rapidement bénéficier ne doit pas être isolée d'un mouvement beaucoup plus large de renouvellement des paradigmes.

On peut schématiquement regrouper en trois ensembles les recherches africanistes menées sur l'éducation jusque dans les années quatre-vingt. Le premier traite du décalage entre les systèmes éducatifs importés durant la période coloniale et les modèles de transmission des connaissances et des normes culturelles en vigueur dans les ethnies concernées. Ces études font le plus souvent abstraction des spécificités nationales des systèmes éducatifs étudiés, pour se concentrer sur l'opposition classique entre tradition et modernité. Vient ensuite l'imposante littérature consacrée, dans les années "post-indépendance" surtout, à la fabrication et au rôle attendu des élites dans les jeunes nations africaines.<sup>8</sup> Ces études quantitatives ont souvent l'intérêt de se situer dans des espaces nationaux, et d'opérer par comparaison. Leur autorité a petit à petit décliné avec la mise en évidence de la marginalisation des universités africaines dans la reproduction des classes dirigeantes. Enfin, les recherches menées dans le cadre de problématiques développementalistes se caractérisent surtout par leur échelle transnationale et leur dimension macro-économique.<sup>9</sup> La dynamique des rapports sociaux qui se construisent localement autour de l'école est globalement absente des études relevant de ces trois domaines, tout comme l'histoire des systèmes

---

l'établissement scolaire, la classe", *Sociologie de l'éducation, dix ans de recherche*, INRP/l'Harmattan, 1990, p.139.

<sup>8</sup> Pour un panorama de ces études, voir O. KLINEBERG et M. ZAVALLONI, *Nationalism and Tribalism among African Students*, Mouton, 1969. Remarquons que cette étude, qui porte sur un échantillon d'étudiants de six pays africains, et qui cherche à évaluer chez ces étudiants l'importance respective de l'identité ethnique et de l'identité nationale, n'accorde aucune attention aux systèmes éducatifs des pays en question, dans la définition des processus d'élaboration de ces attitudes. La remarque vaut également pour le travail de G.E. GOLDTHORPE, *An African Elite : Makerere College Students, 1922-1960*, Oxford University Press, 1965.

<sup>9</sup> Voir par exemple les exposés introductifs des actes du colloque A.C.C.T. Bordeaux (op. cit.).

éducatifs nationaux, interprétés comme des modèles importés *ad hoc* par les colonisateurs dans leurs "champs" respectifs.<sup>10</sup>

Les nouvelles perspectives du Nord (celles des centres européens et américains d'études africaines) sur les systèmes éducatifs africains ont fait fusionner l'essentiel des apports théoriques et méthodologiques de ces trois courants, pour mettre à jour et tenter d'interpréter cette réalité contemporaine de l'application des programmes d'ajustement structurel : "Aujourd'hui les taux d'alphabétisation régressent avec la crise de confiance qui frappe le système scolaire dans son entier"<sup>11</sup>. Ces recherches intéressent aussi bien les domaines anglophones, que francophones, du continent.<sup>12</sup> Sur le plan méthodologique elles se différencient des approches proposées jusqu'alors par l'articulation qu'elles opèrent entre un travail de terrain mené sur des entités sociales restreintes et bien définies, et des modèles explicatifs qui intègrent l'interprétation culturaliste à une sociologie de la crise dans des contextes nationaux.<sup>13</sup>

Partant de ce constat, les variations régionales puis nationales ont été abordées. Les travaux de terrains s'orientent tous azimuts, interrogeant aussi bien les politiques éducatives que les stratégies familiales, les rapports d'autorité à l'intérieur des institutions, les biographies et trajectoires migratoires des lycéens, la réinsertion des scolarisés dans les régions rurales, les alternatives d'initiatives privées à l'enseignement étatique... etc. Ces tendances encourageantes ne doivent cependant pas masquer la rareté des travaux monographiques

---

<sup>10</sup> Voir le diagnostic de P.J.M. TEDGA, *L'enseignement supérieur en Afrique Noire francophone, la catastrophe ?*, L'Harmattan, 1988. L'exagération de la perspective dépendantiste adoptée tient en partie à la pauvreté de l'historiographie africaniste relative aux systèmes éducatifs nationaux. Aussi longtemps que l'histoire de la scolarité sera oubliée, la sociologie de l'éducation en Afrique aura toutes les peines à se dégager de cette dichotomie simpliste opposant système français et système britannique.

<sup>11</sup> A. RICARD, "Les humanités peuvent contribuer à l'humanisation...", *Politique africaine*, N°39, 1990, p.124. Voir également G. CARRON, "La crise de l'éducation en Afrique subsaharienne" in *Sociétés africaines en développement*, Masson, 1992.

<sup>12</sup> Le phénomène de déscolarisation analysé par M.F. Lange à partir de l'exemple de l'enseignement primaire togolais, est observé depuis dans la plupart des pays d'Afrique Noire.

<sup>13</sup> Je pense notamment, pour le cas des recherches africanistes françaises, aux travaux de M.F. LANGE, de E. GERARD ou de S. GUTH.

publiés, et le peu de recherches conduites par des chercheurs africains dans ce domaine. Le cas du Nigeria est à cet égard exemplaire, où les publications d'universitaires sur le système éducatif sont nombreuses, mais elles ignorent les véritables acteurs sociaux du système.

#### **- UNE LECTURE ATTENTIVE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA GESTION POLITIQUE DU SYSTÈME ÉDUCATIF NIGÉRIAN**

Les premiers efforts d'homogénéisation et de planification du système éducatif nigérian ont eu lieu après la seconde guerre mondiale, dans un contexte de croissance économique et dans la perspective de l'indépendance du pays. Cette planification, proposée par des commissions mises en place par les Britanniques, n'a pas été véritablement remise en cause avant 1975. Elle a, en revanche, très vite fait l'objet d'évaluations, menées soit par la Commission Nationale des Universités (N.U.C.), soit par les départements d'Histoire puis de Sciences de l'Éducation des universités nigérianes. La question de l'adéquation des cursus et des modes de sélection aux réalités locales, et la réflexion sur une école laïque et gratuite, ont été traitées par les universitaires nigériens et britanniques dès la fin des années cinquante.<sup>14</sup> Cette réflexion s'est poursuivie et amplifiée après l'indépendance, dans les séries "éducation" des éditeurs anglais installés à Lagos ou Ibadan, puis dans les revues spécialisées américaines et européennes à partir des années quatre-vingt, lorsque le déclin de l'activité éditoriale des universités et des éditeurs nigériens s'est amorcé, et que les plus anciennes et les plus prestigieuses universités du pays ont commencé à se vider de leurs chercheurs.<sup>15</sup>

---

<sup>14</sup> Voir la contribution de ONABAMIRO "White Paper on the Establishment of a University in Western Nigeria", sessional paper N°12, 1960, analysée dans le contexte historique par M. KRIEGER, "Education and Development in Western Nigeria : the Legacy of S.O. Awokoya", *The International Journal of African Historical Studies*, 20, 4, 1987. Voir également la série d'articles consacrée par le numéro de mars 1962 du *West African Journal of Education*, à l'évaluation du système de transition du secondaire vers le supérieur, mis en place au Nigeria en 1956, et en particulier l'article de A. TAYLOR, "The development of Sixth Forms in Nigeria".

<sup>15</sup> Après avoir dressé une liste impressionnante et non exhaustive des universitaires nigériens "exilés" aux États-Unis depuis le milieu des années quatre-vingt, A. KOM ("Intellectuels africains et enjeux de la démocratie : misère, répression et exil", *Politique africaine*, N°51, oct.1993, p.65.) ajoute que "les enseignants/chercheurs restés au pays n'ayant plus les moyens matériels de sortir pour participer aux réunions scientifiques

Les recherches produites par les chercheurs nigériens et publiées sur place, le sont dans le cadre universitaire, et plus précisément dans les institutions fédérales où sont concentrés les centres de recherche. Jusque dans les années soixante-dix, les travaux sur le système éducatif sont surtout le fait d'historiens, et portent sur la gestion de l'héritage britannique en la matière. A l'image des choix politiques nationaux opérés alors, ces études n'accordent qu'un intérêt marginal aux niveaux primaires et secondaires de l'enseignement. La formidable progression de la demande scolaire, l'optimisme ambiant quant aux débouchés des jeunes diplômés et les bonnes conditions matérielles de travail et de vie dans les universités, peuvent expliquer le fait que ces travaux, centrés sur l'évolution du système lui-même, ne s'appuyaient sur aucune étude des déterminants sociaux et culturels à l'oeuvre dans le choix des filières et des établissements, tant chez les étudiants et leurs familles que chez les enseignants. En revanche la question cruciale du rôle de l'éducation dans l'équilibre géo-politique de la fédération y est déjà présente, au travers des études comparées des choix de cursus, de modes de sélection et des organisations sociales des campus d'universités (ils sont six dans le pays avant 1975).<sup>16</sup> Aux côtés de ces ouvrages, une tradition d'histoire d'établissements, héritée de la période coloniale se perpétue. Inauguré à l'Université collège d'Ibadan, ce genre de littérature s'étend rapidement aux autres universités fédérales dites de première génération (d'avant 1975) et à quelques institutions privées d'enseignement secondaire. Ces documents, en général placés sous la responsabilité éditoriale d'un universitaire historien, rassemblent diverses contributions, qui vont du témoignage d'un ancien leader syndical étudiant à l'analyse détaillée de l'évolution des budgets des différentes facultés. Ils s'inscrivent indiscutablement dans la compétition qui se joue alors entre les différentes universités, mais ils n'en présentent pas moins aujourd'hui une source essentielle d'information sur l'histoire sociale de ces établissements.<sup>17</sup> L'histoire

---

internationales, les seules contributions africaines que l'on a désormais dans les divers colloques et congrès d'études africanistes de par le monde se réduisent pour ainsi dire à celles des universitaires africains de la diaspora."

<sup>16</sup> cf. A.B. FAFUNWA, *A History of Nigerian Higher Education*, Macmillan and Co, Lagos 1971, ou V.C. IKE, *University Development in Africa, the Nigerian Experience*, Oxford University Press, Ibadan, 1976.

<sup>17</sup> Ces documents ne doivent pas être confondus avec les brochures commémoratives des établissements, ils jouissent d'une plus grande liberté éditoriale bien qu'également publiés par les presses universitaires. Voir par

du système éducatif a enfin connu une dernière impulsion au moment de sa "fédéralisation", lorsque toutes les universités du pays ont été placées sous la tutelle de l'État central via la N.U.C. (1974). Cet organisme a procédé rapidement à une centralisation de toutes les données statistiques disponibles dans les universités sous forme d'annuaires statistiques. A partir de cette source commune, des travaux comparatifs ont pu être menés sur des bases quantitatives similaires d'un établissement à l'autre. La N.U.C. elle-même développe jusqu'à ce jour une politique éditoriale consacrée aux effets de la centralisation du système. Les contributions émanant des historiens évoqués plus haut y sont rares, ce qui semble témoigner de la méfiance qu'ils entretiennent à l'égard de cette agence étatique.<sup>18</sup>

Les facultés d'éducation produisent également nombre de recherches sur l'enseignement au Nigeria, tous niveaux confondus. La plus ancienne de ces facultés, celle d'Ibadan, est particulièrement active dans ce domaine.<sup>19</sup> Les travaux produits relèvent de deux

---

exemple *A History of Ahmadu Bello University 1962-1987*, A.B.U. Press, Zaria 1989, où l'on trouve une étude précieuse de l'évolution des effectifs étudiants (A.M. MOHAMMED "Student enrolment into Ahmadu Bello University, 1962-1987"), une approche historique comparée du développement de l'université et du village sur lequel elle est implantée (E. OYEDELE "History of Samaru and environs up to 1987"), ou encore une analyse du devenir professionnel des étudiants selon les années et les facultés (Z.A. BONAT & O. DIACHAVBE "The employment of Ahmadu Bello University's products"). Pour l'université d'Ibadan signalons J.F. ADE AJAYI & T.N. TAMUNO (eds), *The university of Ibadan. A History of the first 25 years*, Ibadan University Press, 1973.

<sup>18</sup> La N.U.C. publie chaque année un rapport annuel très complet sur les universités. Elle a édité en 1988 un recueil d'articles placés sous la direction du ministre de l'éducation, intitulé *25 years of Centralised University Education in Nigeria*. Un an plus tard T.N. TAMUNO et J.A. ATANDA publiaient chez Heinemann (Ibadan) le volume III "Education" de leur *Nigeria since independence, the first 25 years*. Cet ouvrage est la seule synthèse générale pluri-disciplinaire qui m'ait été donné de lire à propos du système scolaire nigérian.

<sup>19</sup> L'"institut d'éducation" date de 1955, et la "faculté d'éducation" de 1962. Elle rassemble aujourd'hui les départements suivants : "Adult Education and Extra-mural Studies", "Library Studies", "Physical and Health Education", "Educational Management", "Guidance and Counselling", "Special Education", "Abadina Media Ressource center". Cette faculté

domaines scientifiques : d'une part celui de la psychologie sociale, avec l'emploi de tests dans les écoles primaires (mesure de l'écoute, des rapports d'autorité, de l'usage spontané des langues locales en classe...), et d'autre part celui de la gestion des établissements et du système en général. Les thèses produites dans le premier domaine s'appuient sur des méthodes américaines d'observation et de passation des questionnaires très rationnelles, mais sont peu adaptées aux écoles nigérianes, dont les ratios enseignants/élèves, les rythmes scolaires, et d'une manière générale les conditions matérielles d'études sont rarement pris en compte.<sup>20</sup> En revanche les travaux des départements de "educational administration" me semblent être, aujourd'hui, les plus intéressants pour notre propos. Ils se rapprochent des études historiques mentionnées plus haut par leur souci permanent d'évaluation des politiques éducatives, et par la préférence qu'ils accordent à l'enseignement supérieur, mais s'en distinguent par un emploi plus systématique des données statistiques disponibles, et par le recours à des enquêtes par questionnaires dans les établissements.<sup>21</sup> Les travaux réunis et publiés en 1991 par A.O. Sanda<sup>22</sup> de l'université d'Ifé, illustrent les tendances actuelles des recherches locales dans cette discipline. Ils présentent l'intérêt de ne pas focaliser notre attention sur la seule responsabilité de la conjoncture économique et des pressions internationales sur la crise que traversent les établissements d'enseignement supérieur nigériens. La gestion militaire du système dans son ensemble<sup>23</sup>, et ses réponses

---

comptait en 1992 près de deux mille étudiants, dont plus de trois cents inscrits en troisième cycle (effectif le plus élevé de l'université).

<sup>20</sup> Des étudiants de la faculté d'éducation d'Ibadan m'ont invité en 1991 à les accompagner dans deux écoles primaires de l'État de Oyo pour récupérer des questionnaires laissés aux enseignants. Ces questionnaires à destination des élèves étaient rédigés en anglais (conçus pour des enfants anglophones de huit à dix ans), alors que la plupart des enseignants s'exprimaient régulièrement en Yoruba dans la classe, et n'avaient reçu aucune consigne d'explicitation du questionnaire. Dans six classes sur huit, celui-ci n'était toujours pas rempli, malgré les déplacements répétés des étudiants.

<sup>21</sup> Voir B. BRIGGS "Investment in Secondary Education in Nigeria", *NISER Monograph Series*, N° 6, 1979, et A.O. SANDA "The effects of Changing and Competing Organizational Goals in a Nigerian University", in A.O. SANDA (ed) *Understanding Higher Educational Administration in Nigeria*, Fact Finders International, Ibadan 1991, pp. 19-36.

<sup>22</sup> A. O. SANDA (ed), op. cit.

<sup>23</sup> A. ADARELEGBE, "University administration Under Military Rule", Ibid. pp. 69-91.



aux revendications étudiantes et enseignantes en particulier<sup>24</sup>, y font l'objet d'un traitement très documenté et sans complaisance. Publié à Ibadan chez Fact Finders International, cet ouvrage témoigne également des difficultés que rencontrent aujourd'hui les universitaires nigériens, même les plus réputés, pour éditer leurs recherches sans le concours de la N.U.C., et en dehors des Presses Universitaires.<sup>25</sup>

### - L'ÉDUCATION, HORS-CHAMP DE LA SOCIOLOGIE NIGÉRIANE

A ma connaissance, les recherches sur l'éducation, produites par les facultés de sciences sociales nigériennes sont rares. Je n'ai rien trouvé sur cette question aux départements de sociologie d'Ibadan, de Port Harcourt et de Kano. A Zaria en revanche, quelques titres de thèses de sciences politiques m'ont été conseillés par J. Ibrahim<sup>26</sup>, et en particulier un mémoire de maîtrise très documenté consacré à l'histoire du mouvement étudiant au Nigeria.<sup>27</sup> Ces travaux portent un regard assez nouveau sur la crise actuelle du système éducatif, et en particulier sur les enjeux politiques intérieurs au centre desquels se trouvent l'école. Les stratégies d'adaptation des étudiants aux contraintes politiques et économiques de leur environnement, y sont étudiés au travers du développement de la vie syndicale et religieuse sur les campus. Malheureusement le carcan théorique dans lequel s'enferment ces travaux, et l'absence manifeste de recherches

---

<sup>24</sup> A.O. SANDA "Violent Student Protests, Government Response and Death on Nigerian University Campuses", Ibid. pp. 92-104. Ce thème a également fait l'objet de plusieurs publications de thèses dans les années quatre-vingt, notamment à la faculté d'éducation d'Ibadan. Voir E.S. AJIBADE, *Impact of Student participation in University Governance on Campus Activism and Goal Achievement in Nigerian Universities*, thèse, University of Ibadan, 1983.

<sup>25</sup> Vendu 77 nairas en 1992 (en novembre de cette année là, 1 FF = 4,20 N au taux de la banque centrale nigérienne), le livre est imprimé et relié sans soins : fautes de frappe, répétition de pages, volume massicoté de travers...

<sup>26</sup> J. IBRAHIM est professeur au département de sciences politiques de A.B.U., Zaria.

<sup>27</sup> A.A. YUSUF, *The State, Students' Movement and Democratic Struggles in Nigeria, 1925-1990*, mémoire de maîtrise, département de sciences politiques, Ahmadu Bello University, 1991. L'auteur propose une bibliographie des thèses et dissertations soutenues au Nigeria sur cette question, elles émanent principalement des départements d'histoire et de sciences politiques des universités de Zaria, Nsukka et Ifé.

empiriques menées dans d'autres universités que celles des auteurs, apportent peu sur les dynamiques locales de l'expression politique étudiante qu'ils prétendent analyser. La "part de l'escapade" que revendiquait J.F. Bayart<sup>28</sup> pour un renouveau de l'analyse des rapports dominants/dominés en Afrique Noire, au travers notamment de cette "culture de la dérision"<sup>29</sup> si finement analysée par certains chercheurs d'Afrique francophone<sup>30</sup>, ne tient aucune place dans ces travaux, où l'expression politique des étudiants n'est envisagée qu'au travers de ses structures traditionnelles (les "Unions").

Au total, si les références bibliographiques ne manquent pas concernant les enjeux politiques du système éducatif, elles souffrent d'un manque d'observation des rapports sociaux qui se construisent à l'intérieur, et plus généralement de l'absence d'une sociologie des acteurs de l'institution. Dans sa présentation des tendances de la recherche en sociologie au Nigeria, O. Erinsho<sup>31</sup> n'évoque même pas la sociologie de l'éducation, absente de l'enseignement de base en premier cycle de sciences sociales.

Si une sociologie de l'école existe au Nigeria, c'est donc en dehors du pays qu'il faut en chercher les résultats. Le phénomène n'est pas nouveau, puisque dès les années soixante, sociologues et anthropologues américains et européens se sont intéressés à ce système éducatif prometteur, et désigné à l'instar de ceux des pays développés, comme instrument de fabrication de l'élite, et de reproduction de l'ordre social. C'est dans ce mouvement qu'il faut situer la monographie conduite par P. Van den Berghé à l'université

---

<sup>28</sup> J.F. BAYART, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Fayard, 1989, p. 308.

<sup>29</sup> Ibid. Selon l'auteur, cette culture de la dérision, ou ce "parasitisme populaire" (nulle posture officielle qui ne soit aussitôt décryptée dans les quartiers, nul slogan qui ne soit immédiatement transformé de façon assassine, nul discours qui ne soit corrodé par la chimie de la dérision..." p. 308), "relativise le champ politique" en même temps qu'elle élargit le champ de la culture politique. Je n'ai pas trouvé dans les travaux publiés au Nigeria un tel effort de relativisation. Leur analyse des rapports dominants/dominés définit l'État comme une sphère autonome et étanche.

<sup>30</sup> Je pense en particulier à l'article de C. TOULABOR "Jeux de mots, jeux de vilains. Lexique de la dérision politique au Togo", *Politique africaine*, N° sept. 1981, pp. 55-71.

<sup>31</sup> O. ERINSHO, "Round Table on Nigerian Sociology. Thirty-Three Years of sociology in Nigeria", *International Sociology*, vol. 9, N° 2, juin 1994.

d'Ibadan de 1968 à 1970.<sup>32</sup> Bien qu'elle ne soit pas spécifiquement centrée sur les étudiants (l'université y est perçue comme une micro-société autonome, dans laquelle l'auteur étudie les formes de hiérarchie, de solidarité et d'identification), cette étude propose une analyse des processus de socialisation, c'est-à-dire de construction de l'identité sociale de l'élite nigériane. Sans doute la problématique, qui fait de l'université nigériane une sorte de laboratoire, où les étudiants sont déshabillés de leur identité individuelle antérieure et préparés à leur futur statut de fonctionnaire de haut rang est-elle très classique jusqu'à la fin des années soixante-dix.<sup>33</sup> Elle n'exclut cependant pas chez Van den Berghe l'identification de réseaux de solidarité débordant le cadre du campus, et redoublant, voire s'opposant à une structure sociale institutionnalisée, basée sur les statuts administratifs des agents.

Cette première étude de cas a stimulé une réflexion, largement développée ensuite par les acteurs mêmes du système, sur la fonction et l'intérêt des campus universitaires résidentiels dans un pays comme le Nigeria. En revanche, l'approche comparative que P. Van den Berghe estime déjà nécessaire, tant au niveau des processus de socialisation selon l'implantation régionale des campus, qu'à celui de l'origine sociale et culturelle des populations étudiantes, ne sera développée, et encore partiellement, que beaucoup plus tard.<sup>34</sup> Malgré la centralisation du système à partir de 1975, très peu d'enquêtes sur la population étudiante, son origine, ses choix stratégiques, ses soutiens économiques, ont été menées à l'échelon national. Dans le contexte actuel, ce genre de projet semble encore plus difficile à envisager, alors que les statistiques sur les nouveaux inscrits sont réduites à leur plus simple expression dans les universités, et que leur publication n'est plus certaine.<sup>35</sup> La conduite

---

<sup>32</sup> P. VAN DEN BERGHE, *Power and Privilege at an african University*, Routledge and Kegan Paul, 1973.

<sup>33</sup> Voir E.A. AYANDELE, *The educated elite in the Nigerian society*, Ibadan University Press, 1974.

<sup>34</sup> Voir P.A. AKPAN, "The spatial aspects of Higher Education in Nigeria", *Higher Education*, vol. 16 (5), 1987.

<sup>35</sup> Jusqu'en 1988, l'université d'Ibadan publiait un "Digest of Statistics" remarquable de précision. On y trouvait outre les caractéristiques (sexe, âge, État d'origine, source des revenus...) des étudiants selon les facultés, des données sur leur répartition dans les cités universitaires, et une description toute aussi détaillée du personnel enseignant, administratif et technique. Ce document présenté sous forme de graphiques et de tableaux était publié par

d'enquêtes quantitatives à l'échelle nationale se révèle elle-même compliquée par les fermetures fréquentes et subites d'établissements, les chevauchements des calendriers.... Les quelques études disponibles dans ce domaine procèdent en fait toutes par extrapolation à partir de trois ou quatre universités fédérales<sup>36</sup> ; les autres s'inscrivent résolument dans un cadre précis (une université, un État ou d'une aire culturelle de la fédération) qui limite la portée de leurs interprétations sur l'origine sociale des étudiants ou le devenir professionnel des étudiants.<sup>37</sup>

Ce dernier ensemble d'études aborde concrètement, enquêtes empiriques à l'appui, les enjeux sociaux de l'enseignement supérieur nigérian. L'école n'y est plus isolée de la société "civile" nigériane, mais au contraire présentée comme un révélateur de pratiques culturelles différenciées vis à vis de l'éducation (où les pratiques

---

The planning division, Vice-Chancellor's Office, University of Ibadan. J'ai sollicité ce service en 1991, mais malgré la bonne volonté du personnel, nous avons été incapables de réunir des chiffres comparables avec ceux de 1988, car les registres ne sont plus régulièrement tenus. Le même problème s'est posé à Jos et à Zaria en 1992.

<sup>36</sup> Il faut mentionner ici les travaux de l'Institut nigérian de recherches économiques et sociales d'Ibadan (N.I.S.E.R.), et en particulier les enquêtes de A. ADEJUNMOBI "Coping Strategies for Survival Among unemployed Nigerian Graduates", *NISER Monograph Series*, n°12, 1991, et B. ONI "Determinants of the Structure of Academic Staff in Selected Nigerian Universities, 1981-1984", *NMS* N°9, 1991. Tous deux soulignent les obstacles matériels importants rencontrés, tant au niveau du financement de leurs recherches, qu'à celui de l'obtention de données fiables et comparables.

<sup>37</sup> Voir notamment K.L. BIRAIMAH, "Class, Gender and Life Chances : A Nigerian University Case Study", *Comparative education Review*, vol. 31, N°4, nov.1987 ; M. CSAPO, "Religious, Social and Economic Factors Hindering the Education of Girls in Northern Nigeria", *Comparative Education*, vol. 17, N° 3, 1981 ; P.M. LUBECK, "Islamic Networks and Urban Capitalism : An Instance of articulation from Northern Nigeria", *Cahiers d'études africaines*, 81-83, XXI-1-3 ; J.O. ENAHOWO, "Age-Earnings Profiles of Educated Persons in the Nigerian Setting", *Canadian and International Education*, vol 17, N° 2, 1988 ; R. PITTIN, "Selective Education : Issues of Gender, Class and Ideology in Northern Nigeria", *Review of African Political Economy*, N°48, 1990 ; E.J. CHUTA, "Student loans in Nigeria", *Higher Education* n° 23 (4), juin 1992.

religieuses deviennent rapidement des enjeux politiques)<sup>38</sup>, et des multiples stratégies des pouvoirs locaux, perceptibles dans l'organisation des campus et les cursus proposés dans les établissements d'États. Le va-et-vient entre le niveau local et le niveau fédéral, entre le Nord et le Sud, entre le christianisme et l'islam, traverse toutes ces études, où ne manquent à mon sens que la parole et la description du quotidien des principaux acteurs du système.

Elles se distinguent encore des études nigérianes par de multiples emprunts conceptuels aux disciplines voisines de celles de leurs auteurs, et par la place qu'elles accordent à la réflexion sur la nature et sur les enjeux de la crise que traverse le système. Le débat évoqué plus haut sur la redéfinition des objets de recherche, intéresse donc surtout, dans le cas du Nigeria au moins, les chercheurs africanistes des pays occidentaux, plus au fait des parutions, et mieux à-mêmes de mener librement sur place une activité de recherche. Car si les institutions d'enseignement de ce pays sont en crise, on imagine mal comment leurs centres de recherche pourraient se dégager des contraintes structurelles et juridiques qui pèsent sur le système dans son ensemble.<sup>39</sup>

### **UNE PROBLÉMATIQUE DES SOLUTIONS INSTABLES : culture, identité et statut étudiants**

La crise, donc, a quelque peu modifié, nous l'avons vu, l'orientation des recherches sur l'éducation, en montrant le caractère inopérant des cloisonnements disciplinaires. Non que les recherches actuelles soient toutes multidimensionnelles et pluri-disciplinaires, mais dans le champ de l'éducation les paradigmes traditionnels des disciplines comme la sociologie du développement, la science politique, l'histoire, la géographie et l'anthropologie, se trouvent à la fois remis en cause et mutuellement enrichis par une conjoncture de crise dont on ne peut isoler les variables. Si ces logiques scientifiques sont aujourd'hui admises, les cadres institutionnels dans lesquels s'inscrivent les recherches<sup>40</sup> ne facilitent pas toujours la coopération nécessaire à l'élaboration des problématiques. Sur ce point comme sur

<sup>38</sup> Voir J. IBRAHIM, "Les uniformes des lycéennes nigérianes", *Politique africaine*, N° 29, mars 1988.

<sup>39</sup> Voir à ce sujet U. NWALA, "Libertés académiques en Afrique : l'expérience nigériane", in M. DIOUF & M. MAMDANI (eds), *Liberté académique en Afrique*, Codesria, Dakar, 1994, pp. 202-219.

<sup>40</sup> Je pense ici précisément à la recherche universitaire française.

celui des choix méthodologiques, les jeunes chercheurs en sont souvent réduits à opérer seuls une sorte de bricolage aux frontières de leurs départements. Mon propre cheminement, dans l'élaboration d'une recherche doctorale sur la construction des identités étudiantes au Nigeria, me semble illustrer cette situation paradoxale.

Mes formations de base en sociologie (université de Nantes) puis en anthropologie (EHESS) m'ont peu familiarisé aux apports théoriques de disciplines voisines comme la psychologie sociale ou la science politique. Je dois beaucoup plus cette sensibilité à un objet et à un terrain d'étude qui m'ont permis d'accéder à une littérature scientifique anglophone plus hybride, et à des échanges intellectuels interdisciplinaires autour d'exposés de recherches concrètes, dans le cadre du séminaire "anthropologie des crises africaines" du Centre d'Études Africaines de l'EHESS.<sup>41</sup>

#### **- De quels étudiants et de quelles institutions parlons-nous ?**

Ma première expérience du "terrain universitaire" nigérian remonte à une monographie consacrée en 1987 aux conditions d'existence des étudiants sur le campus de l'université fédérale de Port Harcourt. Je me suis donc d'abord intéressé à l'organisation sociale d'un campus d'université, et plus précisément à la place des étudiants,<sup>42</sup> avant d'intégrer ces premières recherches empiriques à une réflexion sur les fonctions socialisatrices remplies par ces institutions au Nigeria<sup>43</sup>. Comme l'indique le titre de ma première étude sur la question, l'objet de ma recherche n'a pas su totalement se dégager de ce que la réalité sociale et le sens commun me donnaient à lire à priori. Pourtant les orientations que je donnais à cette recherche monographique n'étaient ni sans fondement (le système universitaire résidentiel n'est pas un artifice importé mais une réalité sociale bien

---

<sup>41</sup> C'est au cours de ce séminaire, rebaptisé ensuite "la modernité africaine", dirigé par J. COPANS que j'ai pu suivre les exposés de travaux de J.F. BAYART, E. M'BOKOLO, B. JEWSIEWICKI, C. VDAL et M. LE PAPE, S. GUTH, M.F. LANGE, E.GERARD...

<sup>42</sup> LEBEAU Y., *Stinking Varsity, approche sociologique de la condition étudiante à l'université de Port Harcourt*, mémoire de maîtrise, université de Nantes, 1987.

<sup>43</sup> LEBEAU Y., *Identité et statut de la population étudiante au Nigeria*, mémoire de D.E.A., EHESS, Paris, 1990.

ancrée dans le champ éducatif nigérian), ni sans antécédents<sup>44</sup>, mais en isolant l'entité de la structure (le système éducatif nigérian, son histoire, ses modes de sélection, la distribution géographique des institutions et des cursus) et du contexte (les universités nigérianes s'inscrivent dans des aires culturelles, économiques et politiques très diverses), je m'interdisais toute interprétation, ou alors elle n'était que de portée extrêmement locale. En somme la lecture ethnographique de la "communauté universitaire" que je proposais, souffrait, comme beaucoup d'études menées sur ce thème selon V. Isambert-Jamati, d'une imprécision de la définition de l'objet.<sup>45</sup>

Le champ de l'enseignement supérieur nigérian regroupe des universités polyvalentes, fédérales ou d'États, des universités de technologie (F.U.T.), et des collèges polytechniques et d'éducation. La population étudiante des universités, s'élève en 1994, à près de deux cent mille personnes (dont 25% d'étudiantes). La particularité de ce système universitaire en Afrique Noire tient surtout à son histoire et à son organisation, et en particulier à la dispersion des institutions sur l'ensemble du territoire. Une étude quelle qu'elle soit, portant sur les étudiants nigériens, se heurte nécessairement au problème de la représentativité de l'échantillon. De quels étudiants parlons-nous ? De ceux de cette université d'État non résidentielle et sans laboratoires de recherches, implantée dans un État "désavantagé sur le plan éducatif" et bénéficiant de ce fait d'une dérogation aux quotas d'admission ? Ou alors de ceux d'une grande université fédérale résidentielle du Sud, coincée entre deux ou trois concurrentes de même statut situées dans un rayon de deux cents kilomètres, et dont les critères d'admission sont les plus sélectifs en raison d'une réputation d'excellence depuis sa création par la puissance coloniale ? Visons-nous une démonstration relative à l'ensemble de la population étudiante du pays ? Les enquêtes quantitatives sur l'école à l'échelle nationale n'existent plus au Nigeria pour des raisons que j'ai évoquées plus haut, même les travaux sur les inégalités d'éducation s'y donnent systématiquement une base monographique. Si la représentativité se mesure en termes

---

<sup>44</sup> J'ai rapidement eu connaissance des travaux monographiques menés par J.E. GOLDTHORPE au collège de Makerere en Ouganda (1965, op. cit.), de P. VAN DEN BERGHE à l'université d'Ibadan (1973, op. cit.), et de l'étude psychosociologique menée auprès d'étudiants de différentes universités nigérianes par P. BECKETT et J. O'CONNEL, (*Education and power in Nigeria*, Hodder & Stoughton, 1977).

<sup>45</sup> V. ISAMBERT-JAMATI, préface à *Sociologie de l'éducation. Dix ans de recherches*, op. cit., p.15.

arithmétiques, aucune étude produite sur l'enseignement supérieur nigérian jusqu'à ce jour ne peut y prétendre.

La question de la représentativité doit donc être posée en d'autres termes. Bien que reposant comme celle de 1987 sur un travail de terrain mené dans un établissement (l'université d'Ibadan), la recherche dont je parle ici s'en distingue par le fait qu'elle ne se limite pas à une description de faits qui seraient considérés comme des états, mais qu'elle porte une attention soutenue à leur dimension temporelle. A la manière des analyses interactionnistes, j'ai opté ici pour une description de la construction des identités étudiantes, comprise comme un ensemble de processus aux déterminations complexes et enchevêtrées. C'est à ce rapport à l'objet que répond le choix de l'université d'Ibadan, sorte d'archétype, dont l'histoire sociale est traversée par toutes les réformes et les crises qu'a connu l'enseignement supérieur nigérian, et dont la (les) culture(s) étudiante(s) s'inscrit(vent) dans et en référence permanente à une "tradition" que les autres établissements n'ont connue que partiellement. Or puisqu'une entreprise monographique aussi fine soit-elle, menée dans une seule institution, risque de conduire à une dépolitisation des rapports sociaux, en nous empêchant "d'apercevoir la logique des processus invariants et nécessaires là où on ne voit le plus souvent que la succession chronologique d'événements arbitraires et contingents"<sup>46</sup>, les processus analysés à Ibadan ont systématiquement fait l'objet d'une mise en perspective historique, et d'appréciations comparatives tirées de mes propres recherches, ou de celles menées dans des cadres théoriques différents, sur d'autres établissements.

### **- ÉTABLISSEMENT, CULTURE, ET CULTURE D'ÉTABLISSEMENT : sur la nécessité d'un bagage conceptuel interdisciplinaire**

C'est surtout en période de crise que refont surface les débats sur l'identité, lorsque "l'incertitude quant à l'avenir domine toutes les entreprises de reconstruction de nouveaux cadres sociaux : ceux d'hier ne sont plus pertinents et ceux de demain ne sont pas encore fixés"<sup>47</sup>.

---

<sup>46</sup> P. BOURDIEU, "Variations et invariants. Éléments pour une histoire structurale du champ des grandes écoles.", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, N° 70, 1987 p.8.

<sup>47</sup> C. DUBAR, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, A. Colin, 1991, p. 5.



Dans ces conjonctures où s'impose avec plus d'acuité la nécessité de "comprendre comment se reproduisent et se transforment les identités sociales"<sup>48</sup>, l'emploi de termes tels que socialisation, culture ou identité appelle quelques précisions, tout comme la définition des entités dans lesquelles on situe les processus observés, d'autant que certaines de ces notions, comme "socialisation" ont pu, selon l'époque, être utilisées dans des sens très divers par les sciences sociales, alors que d'autres (identité, culture) importées dans le champ de la connaissance par une discipline, sont aujourd'hui polysémiques.<sup>49</sup>

L'analyse des processus de socialisation sur un campus d'université nigérian, pour ne pas isoler l'institution de son environnement, doit établir un rapport systématique entre son existence présente et sa dimension historique, et recherchera les formes d'adaptation à son ou ses environnements :

"Lorsque nous traitons les institutions comme des entreprises, nous voulons surtout insister sur le fait qu'elles doivent évoluer dans le temps dans des environnements auxquels elles doivent s'adapter.[...]. Le premier est celui de sa clientèle, (l'environnement de ceux qu'elle sert). Vient ensuite celui dont elle tire son personnel, le troisième étant celui d'où elle tire ses revenus. Ces trois environnements peuvent n'en former qu'un."<sup>50</sup>

Ces remarques de E. C. Hughes nous rappellent que l'observation de l'organisation sociale d'une institution éducative, n'équivaut pas *de facto* à une négation des processus de socialisation antérieurs, et qu'une approche qualitative "de l'intérieur" de ces processus n'est pas inconciliable avec l'interrogation qui reste dominante, celle du rôle de l'école dans le processus social global.<sup>51</sup>

---

<sup>48</sup> Ibid.

<sup>49</sup> J.L. AMSELLE, *Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Payot, 1990, p. 33.

<sup>50</sup> E.C. HUGHES, "Going Concerns : the Study of American Institutions" (1957), *The Sociological Eye. Selected Papers*, Adline, 1971, p. 63.

<sup>51</sup> On trouvera une synthèse des critiques portées à l'encontre de ces approches dites "microsociologiques" proposée par J.L. DEROUET in *Sociologie de l'éducation, dix ans de recherches*, op. cit., pp. 152-170. L'auteur souligne en conclusion "la difficulté des Anglo-saxons à appliquer dans leurs recherches les principes qu'ils proclament d'une étude ethnologique du fonctionnement des établissements scolaires et ce sentiment confus que

Ce postulat d'une dynamique d'adaptation permanente des institutions éducatives à leur environnement a toujours été à la base des approches anthropologiques des établissements scolaires.<sup>52</sup> L'institution doit donc elle-même être considérée comme une solution instable, d'autant qu'à l'intérieur, et nous en voyons les manifestations à Ibadan, le système formel des règles et statuts, cohabite avec un système informel (issu en partie de l'interprétation des règles formelles par les acteurs sociaux de l'institution) que seule l'observation participante permet de mettre à jour.<sup>53</sup>

J'ai donc abordé les processus de construction des identités étudiantes à l'intérieur du cadre flexible ainsi défini. Ces processus ont été recherchés dans l'équilibre qui s'opère à l'intérieur de l'institution entre ses fonctions socialisatrices affichées, les moyens institutionnels qu'elle se donne pour assurer sa propre cohésion sociale, et l'ensemble des stratégies étudiantes d'adaptation à ses règles et à son environnement économique, social et culturel. Ces stratégies sont diverses, non seulement d'un établissement à l'autre, mais à l'intérieur même de l'université d'Ibadan, où la variété des origines sociales et culturelles des étudiants, leur sexe, leur âge, leur cursus... définissent les classements, les hiérarchies, les territoires et les sous-cultures étudiantes déjà évoquées.

En analysant sous ces angles multiples l'intégration des identités, je postulais qu'il n'y pas d'identification unique des étudiants

---

l'on a que, pour le moment, l'objet et la méthode ne se rencontrent pas. Ce qui manque en fait à de telles études c'est une théorie de la construction du social qui permette de passer de l'échelle des situations à celle de la formation sociale intermédiaire que constitue l'établissement." p.170.

<sup>52</sup> H.S. BECKER attribue la paternité de cette tradition à W. WALLERS qui conduisit en 1932 (*The Sociology of Teaching*) une étude par observation participante sur l'établissement où il enseignait. Voir H.S. BECKER, "Studying urban schools", *Doing Things together. Selected Papers*, Northwestern University Press, 1986, p. 161. W. DELL ("St Dominics : An Ethnographic note on a Cambridge College", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, N°70, 1987, p. 74.) évoque quant à lui un premier travail ethnographique mené en 1908 à Cambridge par F.M. CORNFORD (*Microcosmografia academica*), mais considère que l'anthropologie sociale des universités ne s'est véritablement développée (en Angleterre et aux États-Unis d'abord) qu'à partir des années cinquante.

<sup>53</sup> C.J. CALHOUN et F. A. IANNI, "Notes on the Social Organization of High Schools", *The Anthropological Study of Education*, Mouton, 1976, p. 217.

même dans une structure aussi homogène qu'un campus résidentiel. Ni les identités sociales, ni les cultures n'ont été considérées comme des données statiques, conformément aux propositions de C. Dubar.<sup>54</sup> Cette conceptualisation m'intéresse d'abord parce qu'elle refuse de distinguer l'identité individuelle de l'identité collective, en faisant des identités sociales le fruit d'une transaction, d'une négociation.<sup>55</sup> Elle rejoint également la problématique de E. Goffman sur la "négociation identitaire"<sup>56</sup>, et celle de J. L. Amselle qui ne traite pas différemment les phénomènes de conversion ethnique en estimant que "l'identité ne peut être définie comme une substance mais comme un état instable"<sup>57</sup>. Enfin elle présente l'intérêt de s'appuyer sur une définition de la socialisation (le processus d'identification, de construction de l'identité) qui intègre la question des "mécanismes d'assimilation des valeurs" proposée par R.K. Merton<sup>58</sup>. La notion de "socialisation anticipatrice" qu'il propose en esquisse de réponse me semble la plus appropriée à la situation, par définition transitoire, des étudiants, puisque le processus de socialisation y est défini par rapport aux valeurs du "groupe de référence", c'est-à-dire celui auquel les étudiants n'appartiennent pas encore, et qu'elle repose sur l'idée d'une "adhésion différentielle aux valeurs du groupe d'appartenance".

Cette conceptualisation de la construction des identités a en outre l'intérêt de s'accorder logiquement avec la définition générique de l'étudiant proposée par P. Bourdieu et J.C. Passeron<sup>59</sup>, ce qui ne signifie pas qu'elle ne soit pas à problématiser, surtout dans le contexte actuel de crise des débouchés de l'université nigériane (à

---

<sup>54</sup> C. DUBAR, op. cit., p. 111.

<sup>55</sup> Ibid., p. 262.

<sup>56</sup> E. GOFFMAN, *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*, Les éditions de Minuit, 1975 (1963).

<sup>57</sup> J.L. AMSELLE, op. cit., p. 85.

<sup>58</sup> R.K. MERTON, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, 1965 (1950), cité dans C. DUBAR, op. cit. pp. 56-59.

<sup>59</sup> P. BOURDIEU, J.C. PASSERON précisent "de même que tout le monde s'accorde à définir l'étudiant comme quelqu'un qui étudie, sans en tirer les mêmes conséquences, de même on conviendra aisément qu'être étudiant c'est se préparer par l'étude à un avenir professionnel. Mais il n'est pas superflu de dégager toutes les implications de cette formule. C'est dire d'abord que l'action d'étudier est un moyen au service d'une fin qui lui est extérieure ; c'est dire ensuite que l'action présente ne prend son sens que par référence à un avenir que ce présent ne prépare qu'en préparant sa propre négociation". *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, 1964, p. 86.

quels groupes de référence s'identifient les étudiants ? Le présent n'a-t-il, dans un tel contexte, de réalité "que par procuration et par anticipation" ?).

Enfin pour être complet, il me faut m'arrêter sur l'importance que j'ai accordée à la résidence dans les processus analysés. L'université d'Ibadan est depuis son origine un établissement résidentiel, ce qui signifie en théorie, que tous les étudiants logent sur le campus dans des bâtiments éloignés des facultés et séparés des logements du personnel. L'université s'est dans un premier temps adaptée à la croissance spectaculaire des effectifs étudiants des années soixante-dix et quatre-vingt (construction de halls, doublement du nombre d'étudiants par chambre...), pour finalement abandonner sa politique de logement systématique des étudiants, sans pour autant remettre en cause la base résidentielle de l'organisation de la vie sociale étudiante. On peut estimer aujourd'hui que si l'université ne loge que la moitié de ses étudiants, ils sont en fait plus de 80% à se maintenir sur le campus au prix d'un surpeuplement des cités universitaires. Dans ce système hérité d'une tradition britannique, et quelles que soient les modifications qu'il a subi depuis 1948, le hall de résidence reste le lieu essentiel de développement de la vie associative, syndicale, et religieuse des étudiants. C'est également en son sein que se structurent les réseaux de sociabilité et de solidarité économique grâce auxquels les étudiants assurent la bonne marche de leurs études. A cet égard, les fonctions que l'on peut assigner au système résidentiel d'Ibadan sont assez proches de celles observées depuis longtemps déjà dans les résidences d'universités américaines ou britanniques :

"Tant aux États-Unis qu'en Grande Bretagne, les lieux de vie des étudiants durant leurs études, ont été perçus comme un facteur déterminant pour comprendre les styles de vie étudiante, et les attitudes et comportements individuels. Conçu comme un microcosme du monde plus large et nécessairement plus formel et impersonnel de l'institution elle-même (université ou collège), la résidence est le contexte dans lequel l'étudiant apprend à adapter ses besoins personnels aux demandes du groupe, où il intègre ses sphères privées et publiques, et où il est initié à des manières de penser et de se comporter, aux conséquences psychologiques sociales et scolaires importantes."<sup>60</sup>

---

<sup>60</sup> J. BROTHERS et S. HATCH "A Sociological Approach to Residence", *Residence and Student Life. A Sociological Inquiry into Residence in Higher Education*, Tavistock Publication, 1971, p. 8.

En recherchant ainsi l'influence des résidences sur la vie étudiante, on se pose nécessairement la question de la culture étudiante, et de son autonomie. J. Brothers et S. Hatch, dans leur étude sur les différents types d'universités résidentielles existant en Grande Bretagne, en font leur axe essentiel de questionnement, en privilégiant l'identification de sous-cultures étudiantes selon les types de résidence<sup>61</sup> sur la définition de cultures étudiantes propres aux établissements proposée par W. Dell.<sup>62</sup> Dans les deux études cependant la notion de culture étudiante est utilisée avec précaution, et avec autant de flexibilité que la notion d'identité. La diversité des politiques institutionnelles de logement des étudiants au Nigeria nous y invite également, d'autant qu'à l'intérieur d'une seule université, l'histoire des halls, leur clientèle, leur situation géographique induisent des formes de sociabilité et d'identification très différentes. Nous devons donc nous efforcer de rapporter systématiquement les cultures étudiées à leurs conditions de production, en les considérant, selon l'expression de J.L. Amelle, comme des "ensembles vivants"<sup>63</sup> dont "la perpétuation est par essence aléatoire", mais également comme des "réservoirs" c'est à dire des "ensembles de pratiques internes ou externes à un espace social que les acteurs mobilisent en fonction de telle ou telle conjoncture politique"<sup>64</sup>. La conjoncture à laquelle sont confrontés les étudiants d'Ibadan est celle de la crise sans précédent que traverse leur institutions dont les fonctions socialisatrices s'affaiblissent en même temps que se transforment rapidement les termes de l'identification étudiante.

### **En conclusion : Rendre compte de l'hybridation**

Il est un point qui me semble globalement absent des réflexions sur les difficultés que le chercheur peut rencontrer dans une étude située aux frontières de plusieurs disciplines. Je veux parler du problème de la restitution du travail, autrement dit pour la plupart d'entre nous, de "l'activité d'écriture".

J'ai essayé dans l'étude à laquelle je fais référence ici, de respecter un certain équilibre entre les différentes techniques d'objectivation des pratiques et de recueil des données utilisées. Je les considère avec une égale importance du point de vue de leur

---

<sup>61</sup> Ibid., p. 10.

<sup>62</sup> W. DELL, op. cit.

<sup>63</sup> J.L. AMELLE, op. cit., p. 55.

<sup>64</sup> Ibid., p. 13.

production de sens, c'est à dire qu'aucune ne n'est venue illustrer un savoir pré-construit par d'autres méthodes, même si la restitution textuelle de la réalité que j'ai retenue ne valorise assurément pas toutes ces techniques de la même manière. La structure narrative que j'ai adoptée limite la place du récit monographique en introduisant des perspectives comparatives à la fois diachroniques et synchroniques, pour lesquelles j'ai eu recours à des sources indirectes, et à des méthodes d'enquête diversifiées. La monographie y est proposée comme une étude de cas. Elle se démarque en ce sens de ce que M. Kilani qualifie d'"écriture conventionnelle" de la "science anthropologique normale", où "la monographie doit créer un effet chez le lecteur en produisant un sens de la totalité et de l'ordre".<sup>65</sup> J'ai cherché à éviter cette "fiction de la totalité" en procédant à une sorte d'encadrement du récit proprement ethnographique. Le terme "terrain" que j'emploie de temps à autre ne renvoie qu'à un aspect du sens qu'il a dans le vocabulaire anthropologique : il désigne une unité sociale localisée, le campus d'Ibadan. Il ne se teinte par contre d'aucune référence à l'objet de mon étude<sup>66</sup>, qui appelle de multiples références à des entités sur lesquelles je n'ai personnellement constitué aucun corpus de données ethnographiques. Au total si le texte cherche bien à éclairer une globalité sociale, et à rendre compte de sa diversité en empruntant à diverses disciplines, sa structuration doit elle-même, me semble-t-il, refléter ces échanges en cherchant à esquiver "le procédé assez courant en anthropologie qui consiste à prendre la partie pour le tout".<sup>67</sup>

---

<sup>65</sup> M. KILANI, " Du terrain au texte. Sur l'écriture de l'anthropologie", *Communications*, N°58, 1994, p.53.

<sup>66</sup> Les étudiants nigériens ne sont pas mon terrain comme on dit des Nuers qu'ils sont celui de Evans Pritchard. Sur la fonction performative du terrain et son utilisation comme "mode de contrôle de la production des énoncés anthropologiques", voir M. KILANI, op. cit., pp.46-47.

<sup>67</sup> Ibid., p. 56.



## **Entreprises du Lointain : Regards ethnologiques comparatifs (Inde, Bangladesh, Laos)**

**Monique SELIM**

En France, aujourd'hui, l'entreprise ne s'affirme guère encore comme un objet légitime de l'anthropologie, dont l'évolution actuelle a conduit en revanche à voir dans les rapports sociaux urbains, la ville et les migrants, de nouveaux domaines de recherche. L'entreprise quant à elle reste préférentiellement un lieu d'appropriation des sociologues, des économistes, des sciences de la gestion et plus récemment des historiens. L'ethnologue qui choisit d'orienter son travail sur l'entreprise se retrouve inévitablement confronté aux acquis de ces disciplines spécialisées de longue date dans ce champ social. Il est conduit non seulement à repenser une méthodologie appropriée, mais aussi à démontrer l'originalité de résultats obtenus par la médiation d'un regard, d'une position et d'une épistémologie spécifique dont une des caractéristiques principales est l'importance qu'elle accorde aux catégories de pensée et d'action des acteurs. Les ethnologues, pour construire leur légitimité, s'efforcent alors souvent de s'appuyer sur une fidélité et une continuité largement mythiques avec les principes fondateurs de la discipline : ainsi "l'observation participante" est-elle régulièrement invoquée comme une sorte de garantie anthropologique face à l'entreprise.

Dans cette conjoncture particulière, où d'un côté les études ethnologiques sur l'entreprise sont peu nombreuses, où de l'autre elles se présentent comme très dépendantes des configurations idéologico-scientifiques nationales (on peut se référer ici par exemple à la "business anthropology" américaine), il paraît préférable de procéder à des analyses précises des modes de construction des enquêtes plutôt que de se réfugier derrière des expressions aussi ambiguës que celles d'"observation participante" à propos de laquelle J. Favret a très justement fait remarquer qu'il s'agirait alors de "déguster une glace brûlante"<sup>1</sup>.

Une des différences majeures avec les pratiques de recherche dominantes sur l'entreprise - et l'ethnologue est de manière récurrente interpellé par les autres disciplines à son propos - se situe dans ses modes d'insertion au sein même de l'entreprise. Son intégration dans la collectivité sociale que constituent les salariés est en effet fondée sur un processus d'édification d'une communication personnelle avec les acteurs, fort éloignée des interventions finalisées coutumières quelques soient d'ailleurs les instances faisant appel au chercheur. L'implication de l'ethnologue ne répond en effet à aucune demande suscitée par un "problème" particulier de

---

<sup>1</sup> Voir J. Favret - Saada, "Etre affecté", *Gradhiva*, n°8, 1990, pp. 3-9.



l'entreprise qui serait dès lors "résolu" par son intervention. Néanmoins sa présence sur une longue durée n'a d'intérêt que dans la mesure où l'enquête se voit progressivement devenir l'objet d'appropriations spécifiques et antagonistes de la part des différents groupes existant dans l'entreprise : c'est dire que sur l'ethnologue, comme acteur social étranger, vont peu à peu se cristalliser un ensemble de polarisations correspondant aux tensions des rapports sociaux internes et pouvant être décryptées comme des matériaux pour la connaissance.

Il paraît nécessaire de souligner néanmoins que l'ethnologue ne saurait répondre à ces "demandes" et à ces "invites à prendre parti" ; la proximité qu'il bâtit avec les acteurs a pour autre facette une distance consubstantielle en regard du champ des décisions. L'ethnologue est donc assigné à une position de miroir tout en étant érigé en enjeu social et symbolique, reflétant les diverses logiques internes à l'entreprise ; sa place -très éloignée d'une neutralité ou d'un "vide" atopique- est donc structurellement ambiguë et contradictoire par les non-lieux fluctuants qu'elle désigne ; elle pourrait être appréciée sur le mode d'un oxymoron : sa distance est au fondement de sa proximité, son extériorité objective est à la base de sa tentative d'approcher les mécanismes de l'intériorité sociale.

En outre, l'investigation ethnologique témoigne de l'impossibilité de séparer les modes d'accès à la réalité sociale de la connaissance produite sur cette réalité : l'entreprise est un microcosme hiérarchique dans lequel le chercheur est intégré comme un acteur hiérarchique, symbolique et réel ; les interactions relationnelles qu'il cultive constituent des mises à jour des affirmations et des contestations hiérarchiques qui la traversent. Les matériaux de la réflexion résident dans ce bloc relationnel mouvant que forment l'ethnologue et les gens qui s'en emparent comme d'un personnage reflétant de manière déformée leurs imaginaires et qui reconstruisent leur propre statut dans le contact interindividuel.

Actuellement, le marché méthodologique offert aux quelques ethnologues intéressés par l'entreprise, recèle néanmoins de toutes autres propositions d'entrée et d'insertion comme par exemple l'occupation d'un poste de travail, les biais des interventions de développement ou de management. Par leur rattachement à des espaces d'action, d'identification ou de correction des rapports sociaux, celles-ci semblent difficilement être en mesure d'éviter des contradictions majeures avec les conceptions usuelles de la pratique ethnologique polarisée sur la pensée d'une compréhension interne. La connaissance anthropologique émerge en effet d'un rapport fondé d'une part sur l'altérité des positions, des statuts et des identités des acteurs, d'autre part sur une distance irrécusable façonnant une scène de rupture et de différenciation avec les rapports sociaux quotidiens ; cette "rupture", moulée selon des formes acceptables pour les gens qui y prennent goût, ne saurait être banalisée ou détournée, évacuée ou occultée, neutralisée ou manipulée au profit de l'idée d'une amélioration immédiate et ponctuelle d'un morceau de réalité sociale.

Finalement l'entreprise n'a d'intérêt pour l'ethnologue qu'en tant qu'elle constitue un accès privilégié aux dimensions les plus contradictoires et les plus transformatrices des sociétés contemporaines, entraînées dans un mouvement de mondialisation qui éradique toute idée utopique d'isolats exotiques, dans lesquels, de l'intérieur ou de l'extérieur de la discipline, d'aucuns voudraient confiner l'ethnologie.

C'est ce que je vais tenter d'illustrer à partir de l'analyse de différents types d'entreprises toutes situées en Asie :

- en Inde (Delhi) une entreprise de produits pharmaceutiques ayurvédiques au capital familial et présentant la caractéristique de se fixer pour but la modernisation d'une tradition savante.

- au Bangladesh (Savar) une usine pharmaceutique gérée par une organisation autochtone, animée de perspectives caritatives et de développement social et économique, mais offrant de plus en plus le profil d'une entreprise.

- au Bangladesh encore (Dhaka) une filiale de multinationale pharmaceutique américaine, relevant d'un des sept grands groupes mondiaux. A la faveur d'un séjour de treize mois (1988-1989) j'ai pu conduire une enquête intensive sur les salariés.

- au Laos, deux entreprises pharmaceutiques d'État ayant acquis l'autonomie de gestion dans une conjoncture de passage à l'économie de marché. L'investigation a été menée durant 16 mois (1993-1994) ; je me suis attachée, dans ce contexte très particulier de tentative de mutation d'un pays dirigé par un gouvernement communiste, à appréhender les contradictions micro et macro-sociales engendrées par une situation exemplaire de transformations politico-économiques mondiales.

J'évoquerais très brièvement les deux premières recherches menées en Inde et au Bangladesh dans l'entreprise tenue par une ONG avant d'insister plus longuement sur les deux suivantes dans la mesure où les types d'entreprise concernées - multinationale au Bangladesh - entreprise d'État au Laos - constituent des enjeux contemporains essentiels eu regard des processus de restructuration économique actuels. Par ailleurs ces deux dernières enquêtes de longue durée se présentent comme des situations ethnologiques originales, porteuses d'enseignement méthodologiques et épistémologiques globaux pour la discipline.

### **Un ordre statutaire dans une entreprise Ayurvédique en Inde.**

L'entreprise étudiée à Delhi était Ayurvédique, c'est à dire se rattachant à la tradition savante thérapeutique indienne et hindoue (la médecine unani en est sur le continent Indien l'équivalent pour les

populations musulmanes). Très moderne et ayant été une des premières usines à s'équiper d'ordinateurs, cette entreprise connaissait un réel succès et ses produits jouissaient d'une grande popularité. Tenue par un groupe familial Kshatriya dont l'ensemble des membres avaient été placés aux postes de commande et dont certains étaient diplômés à l'étranger, l'entreprise avait pour caractéristique d'avoir établi en son sein un ordre de séparation statutaire implacable impliquant une distance symbolique et réelle entre les trois groupes d'employés existants. Au plus bas de la hiérarchie se situaient des ouvriers du Bihar et du Népal recrutés directement dans leurs villages par le directeur du personnel, pour une période limitée, en accord avec la juridiction en vigueur ce qui ainsi leur interdisait tout droit. Logés séparément dans des bâtiments de l'usine, astreints à une nourriture végétarienne (soit pure) à l'exception d'une concession de viande (impure) une fois par semaine, ceux-ci étaient placés sous la surveillance d'un chef d'équipe de même origine. Perçus par l'ensemble des salariés de l'usine et la direction, comme démunis du sens de la famille, des règles et de la religion, ceux-ci étaient l'objet d'une mise à distance radicale dont leur cantine propre était la marque la plus prégnante ; on sait en effet que sur le continent Indien le statut et la nourriture sont deux facettes d'un même ordre hiérarchique. Les salariés permanents formaient le deuxième groupe de l'usine, d'origine Hindoue : l'obtention de leur emploi avait eu pour contrepartie un versement monétaire à l'entreprise qui par ailleurs leur octroyait de nombreux prêts. En perpétuelle négociation individuelle avec la direction pour des augmentations de salaire, ces cadres en concurrence interpersonnelle forte, n'avaient aucun des traits d'un collectif de travail. Statutairement séparés tant de la direction que des ouvriers, méprisés, comme ne relevant pas de la même humanité, ils disposaient eux aussi de leur propre cantine, et recevaient une nourriture complètement végétarienne. Au sommet de la hiérarchie se situait le groupe des directeurs, modèle de pureté, d'honnêteté et de consécration à la modernisation et à la diffusion de l'ayurveda, fierté de la civilisation Indienne. Jouissant d'une troisième cantine, et apportant de leur maison une eau supposée plus pure que celle distribuée aux inférieurs, ceux-ci régnaient sur l'usine, sur le mode d'une distanciation remarquable, puisqu'elle interdisait en elle-même l'échange de salutations. Infiniment respectés par les cadres pour les valeurs qu'ils prônaient, leur prestance et la discipline de propreté et de pureté qu'ils avaient instituée dans l'usine, le groupe des directeurs pouvait se féliciter d'avoir installé dans son entreprise une structure hiérarchique en accord parfait avec les préceptes brahmaniques. Dans le même moment, cependant un discours anticasteïste était tenu en ce qui concernait l'embauche de nouveaux cadres, rejoignant ainsi l'idéologie officielle de l'État Indien. La contradiction n'apparaît là que pour l'observateur étranger, dans la mesure où cette mise en œuvre d'une apparente double règle, correspondait en fait aux logiques internes des salariés, revendiquant le caractère indépassable de l'intériorité de la caste en matière d'identité personnelle et statutaire et prêts à condamner, comme la majorité des castes supérieures les lois de discrimination positive édictées par l'État.

## Les contradictions d'une entreprise de développement (ONG) au Bangladesh.

Si l'entreprise Indienne est un modèle pragmatique et idéal d'adhésion à une inégalité structurelle qui constitue les cadres cognitifs de la pensée et de l'action sur le continent Indien, au Bangladesh, pays musulman, les tensions entre l'égalité et l'inégalité sont au cœur des rapports sociaux, l'Islam ayant introduit un pôle d'égalisation imaginaire pour tous, classes inférieures en révolte comme classes moyennes et supérieures soucieuses d'une éthique, constitutive du statut. La première entreprise étudiée au Bangladesh est une ONG locale disposant de deux usines pharmaceutiques, et depuis 1994 d'une unité de production de vaccin. Initiée en 1971, durant la guerre de libération par un groupe de médecins issu des classes moyennes, cette entreprise reflète particulièrement bien les contradictions internes à la société bangladaise. Prônant une idéologie de développement, de laïcité, d'émancipation et de promotion pour tous, affichant, en son sein, une neutralisation de la différenciation sociale (ici, chacun, quelque soit son statut, mange la même nourriture), l'entreprise est dans le même moment hyperhiérarchique au plan disciplinaire, multipliant les contrôles et les réglementations. Ses dirigeants se présentent comme des quasi "renonçants" par leur dévouement à la cause des "pauvres" ; musulmans, certains d'entre eux ont épousé des femmes hindoues, et on note que le pourcentage des hindous dans l'entreprise est largement supérieur à la moyenne nationale. S'efforçant de mettre en œuvre un idéal d'égalité statutaire fictive, actualisé dans l'énonciation d'un accès possible de tous à la connaissance et en particulier des femmes auxquelles sont donnés des postes de commande à l'encontre des mœurs régnant dans la société, l'entreprise est cependant un lieu de tensions, d'insatisfactions et de mécontentements partagés : tout se passe en effet comme si la contradiction entre l'égalité et l'autorité, la rupture avec les ordres sociaux extérieurs, introduisaient un brouillage statutaire et identitaire dans les mentalités des salariés. Dans cette entreprise orientée sur "l'émancipation des pauvres", chacun tente d'établir sa distinction et sa séparation avec la catégorie du "pauvre" pour lequel il est censé œuvrer, et avec lequel il se sent confondu et assimilé par les dirigeants. Ces contradictions prendront toute leur ampleur avec l'expansion de l'entreprise recrutant de nouveaux diplômés, très éloignés des premiers militants et plus carriéristes. La crise n'éclatera néanmoins qu'à l'occasion de la chute du président H.M. Ershad, avec lequel le directeur de l'ONG était lié. Cet événement politique aboutira à la quasi destitution du fondateur de l'organisation et au morcellement des différentes unités de production et d'action existant, placées sous la pleine responsabilité de quelques-uns. Une certaine démission idéologique en résultera, faisant de cette ONG, une entreprise dans laquelle comme ailleurs chacun pourra poursuivre ses ambitions de promotion personnelle, dans une distance plus grande avec les objectifs caritatifs affichés.

En se tournant maintenant vers la filiale de la multinationale étudiée au Bangladesh, au sein de laquelle la protection et les acquis sociaux des ouvriers sont sans doute les plus élevés du pays (et bien sûr largement supérieurs à ceux de l'ONG précédente connue pour appliquer les salaires légaux les plus bas et octroyer des congés minimums), c'est à une suite de paradoxes apparents qu'incite ce parcours anthropologique à travers des entreprises asiatiques, dont la réalité interne impose de se dégager des notions doxiques coutumièrement accolées à tel ou tel type d'entreprise.

### **Promotion nationale et logiques politiques dans une multinationale au Bangladesh.**

C'est en raison du poids économique et politique des multinationales que j'ai sélectionné en 1988 un tel type d'entreprise comme terrain d'investigation. L'usine s'était implantée à Dhaka en 1968, à une période où cette partie du Bengale appartenait encore au Pakistan. Les employés aux différents niveaux hiérarchiques y travaillent pour beaucoup d'entre eux depuis cette date ; certains mêmes, déjà salariés de la multinationale à Karachi où ils avaient émigré, ont saisi l'opportunité de la création de l'usine à Dhaka pour revenir dans leur contrée d'origine. Les employés constituent donc un groupe social particulièrement cohérent, se maintenant dans la durée. Nombreux sont ceux qui se sont définitivement installés dans les quartiers environnant l'usine, s'étant approprié puis y ayant acheté les anciennes maisons abandonnées par les pakistanais en fuite après 1971. Dans ces quartiers ils ont été à l'origine de différentes associations et comités (école, mosquées, etc...) où ils sont toujours actifs.

Le fait que la direction locale de l'usine ait toujours été autochtone, doit d'autre part être souligné, en opposition avec les autres multinationales, où des cadres expatriés disposent le plus souvent du pouvoir de décision. Enfin, en rupture complète avec les pratiques normatives de la société bangladeshie, on observe dans cette usine des possibilités de promotion réelle, permettant le passage de la catégorie d'ouvrier à celle de cadre. Les conditions de possibilité de cette ascension professionnelle et statutaire sont dues à l'existence d'un syndicat puissant. L'émergence de ce dernier, son autorité et sa légitimité actuelle renvoient elles mêmes, à la période qui a suivi la guerre de libération nationale. Les ouvriers et le directeur étaient alors côte à côte, dans le même camp indépendantiste. La préservation de l'usine par les ouvriers, alors que l'ensemble des établissements étaient partout pillés dans le pays, la protection physique du directeur contre certains de ses cadres *collaborateurs* constituent des faits fondateurs. Les récits permettent de comprendre le mode de communication très singulier qui préside aujourd'hui aux relations entre le syndicat et la direction. Ce mode de communication, fondé sur un échange imaginaire est un objet central de l'analyse, seul susceptible d'éclairer les rapports sociaux en jeu dans l'entreprise. Cet échange a pour contrepartie une exclusion des cadres diplômés, interdits de syndicat, et quasi-destitués, en raison de leur collaboration avec les pakistanais qui les avaient alors obligés à se rendre à

l'usine. L'inversion hiérarchique est ici perpétuellement revivifiée, et le système des heures supplémentaires, des bonus, etc... permettant aux ouvriers d'obtenir parfois des salaires supérieurs à ceux des cadres, ancre pratiquement cette inversion, qui plonge dans la déréliction les cadres, en perte de statut symbolique.

Les 350 salariés de cette usine ce présentent donc comme un terrain tout à fait privilégié pour une étude ethnologique : l'enquête a pu être effectuée tant à l'intérieur de l'entreprise qu'à l'extérieur grâce à l'aide conjointe du directeur et du syndicat. Un quartier où habitait une trentaine de familles d'employés (cadres et ouvriers) a lui-même fait l'objet d'une investigation poussée ; celle-ci a porté en particulier sur les femmes, les diverses associations caritatives, de développement, ou à but lucratif, les alliances fractionnelles et politiques, et les mouvements religieux islamiques existant.

Une même préoccupation a guidé cette recherche, comme les autres études que j'ai menées sur le terrain de l'entreprise ; cette dernière ne saurait être considérée uniquement comme une scène d'imposition hiérarchique. Corollairement les distributions hiérarchiques que les acteurs y produisent ne peuvent être analysées en dehors des matrices sociales externes dans lesquelles ils s'inscrivent activement. L'entreprise apparaît donc ici le point de départ de l'investigation en tant qu'institution où coexistent des acteurs à travers la nécessité de la coproduction et de la subsistance. L'ethnologue est néanmoins dans l'obligation de maintenir une perspective holistique en portant l'attention sur les différents agencements où se cristallisent les démarches identitaires des individus. Ceux-ci ne sauraient être réduits à leur place catégorielle dans l'organigramme interne ; cette place elle même ne saurait être déchiffrée comme le simple résultat d'un déterminisme macrosocial et/ou macroéconomique. Dans le cas considéré, il apparaît ainsi clair que la position d'autorité acquise par les ouvriers, à travers leur syndicat, est le résultat d'un engagement politique durant la guerre de libération.

Face à l'entreprise et à ses salariés, une logique de connaissance totalisante est particulièrement nécessaire : certes le groupe social étudié se fixe ponctuellement dans l'obligation du travail ; mais dans le même moment il s'autonomise et fluctue dans des directions et des situations plurielles, une fois la porte de l'usine franchie. L'étude des différents espaces où les acteurs reconstruisent d'autres plages d'insertion collective est en elle-même indispensable pour éclairer le paysage social de l'usine sur lequel ces insertions s'impriment profondément. Les positions internes et externes ne prennent sens en effet que dans leurs intrications respectives ; ces dernières permettent de restituer la logique d'ascensions statutaires différenciées, sectorialisées ou globales. La dynamique d'émergence de ces ascensions ne saurait être rapportée indistinctement à une promotion dans l'entreprise qui apparaîtrait alors en tant que telle soit inexplicable, soit très fragile car illégitime et suspecte. L'observation des anciens et nouveaux leaders

syndicaux de la filiale étudiée, jouissant d'une position de notable dans leur quartier -aux côtés de fonctionnaires, de médecins, de propriétaires terriens- dans un contexte global où le niveau d'éducation dresse usuellement une barrière de communication totalement infranchissable, donne toute sa pertinence à ces questionnements.

Parallèlement l'entreprise offre en son sein même l'occasion d'une réflexion sur des thèmes essentiels à l'ethnologie, telle la parenté. Un bref regard comparatif sur les termes d'adresse, la parenté fictive et la parenté socio-biologique dans les usines étudiées apparaît particulièrement éclairant. Il met en évidence que les usages imaginaires et pratiques de la parenté comme lien social dans le cadre de l'entreprise ne sauraient être simplement déduits des structures de parenté dans la société globale, telles que l'état des connaissances nous les livre. J'en donnerai plusieurs exemples.

La première usine étudiée au Bangladesh relevant d'une ONG locale est, comme nous l'avons vu, dirigée par d'anciens militants indépendantistes et humanistes qui recrutent prioritairement des femmes abandonnées, en situation de rupture de parenté. Concomitamment une métaphore de parenté, celle de la fratrie, est prescrite pour la formulation des rapports hiérarchiques, dans une finalité de distinction avec les modes habituels d'autorité et de coercition dans les lieux de travail. Cette métaphore restituée sur un mode euphémisé le modèle d'une parenté idéale dégagee de la contingence des phénomènes sociaux négatifs. Quelques années plus tard lorsque sous l'effet d'une expansion et de nouveaux recrutements, l'entreprise traverse une période de crise, la métaphore de parenté devient alors un des enjeux et des terrains préférentiels de revendication des anciens salariés ; ceux-ci délaissent l'emploi de ces termes de parenté face à certains de leurs responsables hiérarchiques directs auxquels ils s'adressent à nouveau selon les anciennes marques officielles de respect. Ils expriment par ce geste leur refus des mutations de l'entreprise, de leur perte de statut et d'espoirs de promotion. Ils indiquent la distance qu'ils prennent à l'égard de l'organisation.

En revanche, dans la filiale de la multinationale étudiée, les liens de parenté foisonnent effectivement ; le syndicat a en effet obtenu la quasi maîtrise du recrutement à travers une négociation donnant la préférence aux membres de parenté des employés permanents. Hiérarchies de travail et hiérarchies de parenté cohabitent donc dans l'espace social de l'entreprise. Cette cohabitation institutionnalisée est productrice de contradictions aiguës et d'évitements systématiques. Les adresses de parenté fictive ou réelle se voient bannies par les salariés eux-mêmes au profit de termes hiérarchiques perçus comme neutres car professionnels. Des individus liés par la parenté demandent leur changement de poste dès qu'ils sont susceptibles de se retrouver dans une proximité hiérarchique de production. Les nombreuses associations enregistrées à l'intérieur de l'usine qui rassemblent un petit nombre de salariés, dissimulent mal des factions violentes. Ces factions luttent manifestement pour la détention du pouvoir syndical mais leurs

enjeux ressortissent à un champ de parenté profondément fracturé par la conjonction de deux hiérarchies d'origines différentes, devenues antagonistes. Des mouvements d'unifications se font ainsi jour entre nouveaux recrutés et cadets ; ceux-ci n'osent accuser publiquement leurs aînés respectifs d'avoir utilisé leurs salaires pour s'enrichir et augmenter leurs propriétés terriennes. Ils jouent alors sur les rivalités entre les *anciens* en position d'autorité et de leadership, et déjouent subtilement leurs alliances. Dans le champ résidentiel, ils se séparent et procèdent à la répartition des biens familiaux.

Avant de revenir longuement sur l'étude des entreprises d'État au Laos, j'ouvrirai brièvement ici une parenthèse comparative sur le thème de la parenté fictive et symbolique dans l'usine. L'observation a montré en effet que dans le contexte laotien les acteurs mettaient en scène un usage généralisé des termes de parenté (sœur/frère, aîné/cadet, frère du père/frère de la mère, etc...) dont la principale caractéristique était d'être en adéquation complète avec l'âge biologique des sujets, sans prise en compte de leur statut hiérarchique à l'intérieur de l'espace de travail. Cette fixation dans la détermination biologique, son caractère indépassable contrastent fortement avec les usages bangladeshis où la parenté fictive était avant tout un instrument d'affirmation hiérarchique institutionnel pouvant rentrer en contradiction avec l'âge objectif des acteurs. À l'inverse "l'enfermement biologique" qui enserre la parenté fictive dans les usines laotiennes inscrit d'une manière ou d'une autre une mise à distance des ordres hiérarchiques institutionnels.

Ces exemples illustrent les modalités selon lesquelles la parenté peut se trouver l'objet de reconstructions, de manipulations, de nouvelles significations sociales ou au contraire d'affirmations dans une continuité sociologique que rien ne peut remettre en cause, sous l'effet des micro-structures originales de rapports sociaux dans lesquelles elle s'inscrit. La société bangladeshie contemporaine montre ainsi, qu'au-delà d'un discours dominant apologétique sur la parenté, la nature des champs sociaux de parenté apparaît de plus en plus liée aux contraintes économiques que subissent les acteurs ; ces contraintes toujours plus fortes s'exercent dans une conjoncture socio-politique extrêmement précaire où le problème de la légitimité de l'État tend à avoir de manière aiguë pour corollaire la question insigne des légitimations statutaires individuelles.

Ces différentes indications mettent en évidence d'une manière générale le rôle moteur de l'entreprise dans la transformation de la société et la constitution d'un nouveau tissu social urbain. L'orientation de ces transformations ne peut néanmoins être posée a priori, sans le recours à des observations de terrain. Un regard extérieur peut juger hâtivement ces mutations comme divergentes et éparses alors même qu'elles suivent une logique interne d'une grande cohérence. Le groupe des salariés de la filiale étudiée montrait ainsi, à travers sa maîtrise syndicale et sa gestion de l'organisation du travail, l'efficacité éducative de l'entreprise dont une des



traductions est l'importance extrême accordée par les ouvriers à l'éducation de leurs enfants. Dans le même moment des épouses de ces salariés vont rechercher dans la participation à de petits rassemblements religieux *Jamaat* la légitimation sociale de la promotion statutaire de leurs maris. Pour ces femmes au niveau d'éducation bas ou moyen, l'accès à la connaissance écrite ne trouve d'autre chemin acceptable que le détour par le texte coranique, lu et commenté dans une atmosphère à la fois conviviale et mystique, où religion et ségrégation sexuelle offrent seules les garanties normatives de la légitimité. Mais ces mêmes femmes définissent le *purdah*, (règles de restriction assurant la respectabilité de leur genre), comme "intérieur", "personnel", en quelque sorte sous l'égide de la conscience individuelle en opposition à une observance physique de lois dictées et immuables selon le message qui leur est prêché dans ces réunions.

Un retour sur le terrain de cette firme en 1992 puis en 1994, a permis de suivre l'évolution de cette entreprise, dans son articulation avec la société bangladaishe, et plus globalement avec les processus des restructurations économiques mondiaux. Cette multinationale, comme beaucoup d'autres, s'est retirée du Bangladesh d'autres pays pour se concentrer sur des pôles économiques plus rentables. Vendue, l'usine a été en majeure partie rachetée par une petite ONG, rassemblant principalement la famille de l'ancien directeur, maintenu dans son poste. Cette cession a été faite en accord avec les anciens leaders syndicaux de l'usine, dont l'un d'entre eux est au conseil d'administration de l'ONG. Cette ONG se fixe pour but des activités sociales dans une des deux régions d'origine des ouvriers. Cette permanence réelle et symbolique du "pouvoir" à l'intérieur de l'usine, sa congruence avec une légitimité politique fondatrice au plan national et une éthique sociale partagée font de cette entreprise aujourd'hui locale, un cas particulièrement saisissant dont l'étude conduit à des réflexions générales sur les institutions et les systèmes organisationnels dans la sphère industrielle. On perçoit bien ici par exemple combien les thèmes de la "culture d'entreprise", ou encore du "Management culturel" sont beaucoup plus des gadgets idéologiques réducteurs, vite obsolètes du fait même des fluctuations du marché des idées dans le domaine de la gestion, que des notions conceptuelles. La mise en scène "culturaliste" de l'entreprise à laquelle on assiste depuis plusieurs années témoigne d'une réification culturelle d'autant moins opérationnelle qu'elle est une construction simplificatrice de "l'extérieur". Il faut noter de plus qu'elle n'est pas absente de dérives idéologiques dangereuses. Si la mission de l'anthropologue est avant tout de comprendre les modes endogènes de pensée et d'action des acteurs, il convient de saisir ceux-ci dans l'écho de l'évolution des structures politiques et économiques, dont l'entreprise est dans la conjoncture actuelle, l'un des pilier fondamentaux tant au niveau des réalités matérielles que des productions symboliques.

## **Entreprises d'État et passage à l'économie de marché au Laos.**

Ces réflexions me conduisent directement à évoquer mon travail de terrain au Laos (1993-1994) centré sur les entreprises pharmaceutiques d'État dans une période cruciale de sortie de l'économie planifiée, et de transition à l'économie de marché, ce "passage" s'effectuant dans le maintien de la continuité politique. Le gouvernement du Laos est en effet toujours communiste et ses dirigeants sont les fidèles membres du Pathet lao, formés par les vietnamiens durant la longue guerre qui aboutit en 1975 à la prise du pouvoir communiste dans la péninsule Indochinoise.

L'autorisation de mener une enquête dans les usines, et d'y être quotidiennement présente, me fut octroyée à la faveur d'un financement de la CEE, sans lequel, il est apparu clair que l'accès à la population serait resté impossible. Le choix de ce terrain, indubitablement difficile en raison des contraintes politiques qui pèsent sur la population, répondait à plusieurs objectifs : tout d'abord il me permettait d'étendre ma perspective de recherche en prenant en considération des entreprises d'État, après avoir successivement étudié différents types d'entreprises (capital familial, ONG, multinationale). L'analyse comparative a ici pour optique d'appréhender les rapports entre d'un côté l'autonomie des champs microsociaux et des logiques internes des acteurs, et de l'autre les cadres institutionnels, organisationnels et politiques qui établissent l'usine comme une entité astreinte à une production rentable. Plus globalement, cette étude visait à saisir de l'intérieur une situation de transformations économiques et politiques dont la spécificité pouvait en revanche être dépassée par son caractère représentatif dans la conjoncture globale, marquée par l'écroulement progressif des régimes communistes et la mondialisation du marché.

C'est dès 1986, que le gouvernement du Laos, inquiet, après dix ans de planification et l'échec des coopératives, par la pénurie globale qu'il affrontait, instituait le "nouveau mécanisme économique", censé permettre de sortir de "l'économie naturelle" pour accéder au développement, à travers "une économie de marché" "contrôlée". Les mesures proposées, et très lentement mises en œuvre, touchent prioritairement les entreprises d'État auxquelles a été accordée l'autonomie de gestion, financière, et de recrutement. Cette autonomie se présente comme une réelle rupture en regard de la période antérieure. A partir de 1975, les salaires avaient été en effet fournis en tickets de ration pour des denrées de base (riz, huile etc...) et les études, les formations comme les carrières étaient entièrement programmées selon des critères prioritairement "politiques" privilégiant les familles et les adolescents qui se distinguaient par leur "service" au parti ou aux organisations de masse, excluant celles dont l'origine de classe moyenne ou élevée avait conduit certains de leurs membres dans des camps de rééducation ou à l'exil. Les entretiens (environ 250) réalisés dans les deux entreprises pharmaceutiques dépendant du Ministère de la Santé mettent ainsi en évidence des trajectoires dont le déroulement fut beaucoup plus

"subi" qu'"agi", et cela, y compris pour les heureux élus de formations techniques dans les pays de l'ancien "bloc de l'est". La décision individuelle, comme l'adhésion, apparaissent très largement dans ce contexte des notions vides de sens ; l'histoire des familles prises dans le feu de la guerre révèle que le ralliement à un camp ou à un autre fut majoritairement forcé et effectué sous la menace. L'obtention de salaires en argent, mise en place dans les années 1990, a constitué la première fracture dans ces espaces d'encadrement à vocation totalisante. Au même moment le parti décidait de changer ses mots d'ordre, délaissant les "travaux collectifs" effectués sous la direction des organisations de masse en ville comme dans les villages, au profit du "travail productif". Dans les entreprises, les organisations de masse (jeunes, femmes, syndicat) abandonnèrent peu à peu les réunions collectives, auparavant fort nombreuses, et eurent pour mission d'expliquer que "travailler pour l'usine, équivalait à travailler pour le parti et les organisations". Cette brutale concentration sur le travail et la production faisait suite à de longues périodes de quasi inactivité, pour cause de manque de matières premières, de machines déficientes, ou d'autorisations en retard... Un laxisme certain des directeurs d'usine prévalait alors, et les salariés s'accordent à reconnaître qu'à cette époque le temps consacré au travail était minime. La pénurie générale obligeait d'ailleurs chacun, à tous les niveaux hiérarchiques, à tenter de pourvoir à des besoins de survie par la culture de petits champs, l'élevage, la chasse, la cueillette...

L'obligation faite aux entreprises d'assurer leur autonomie financière, et de verser des salaires en argent, a bouleversé ces rythmes que les générations plus âgées décrivent comme une phase de "régression" (d'aucuns parmi les lettrés bouddhistes reconstruisent le sens de cette régression comme prédéterminée par les textes). Les difficultés des entreprises restent par ailleurs structurellement très fortes en raison de contradictions maintenues : elles relèvent toujours du Ministère de la Santé et ne sont payées qu'après de très larges délais pour les commandes de médicaments qu'elle fournissent aux appareils d'État.

L'enquête dans deux entreprises différentes a mis en évidence combien l'autonomie de gestion pouvait déboucher sur des processus contrastés dans une période où les lacunes en matière de législation restent immenses, la Constitution n'ayant vu le jour qu'en 1991. L'absence de statut de la fonction publique et des fonctionnaires, l'absence de statut des personnels des entreprises d'État, conduisent à des nébuleuses où salariés comme dirigeants ne connaissent pas leurs droits ; ils continuent ainsi à vivre dans la peur d'un pouvoir arbitraire dont l'une des principales caractéristiques fut de se tenir en retrait de l'écrit et du juridique et d'avoir ainsi brouillé les catégories du permis et de l'interdit.

Je m'attarderais sur le profil des usines considérées dans la mesure où elles offrent à la réflexion des pôles quasi - idéal typiques des changements sociaux ouverts par le dit "passage à l'économie de marché",

dont il importe par ailleurs de souligner le caractère présentement encore mythique.

La première usine datant d'une trentaine d'années, faite de petits bâtiments inconfortables et pourvue d'un appareillage très rudimentaire, est rapidement devenue la première productrice de médicaments au Laos. Disposant d'une trentaine de salariés en 1986, elle en compte aujourd'hui environ 200. Ses salaires sont les plus élevés des entreprises d'État, et selon toute probabilité des entreprises privées. La contrepartie en est des rythmes de production intensifs et une discipline très contraignante qui implique par exemple que tout matériel détérioré par un ouvrier, soit réparé par une retenue sur son salaire. La politique du directeur, par ailleurs membre du parti au pouvoir, fut ici de supprimer quasi totalement et l'activité et le poids des organisations de masse. Des critères de compétence président à l'embauche et à la fonction. L'idéologie prônée auxquels tous adhèrent est le succès sur le "marché" : publicité, nouveaux emballages plaisant au client et imitant ceux des médicaments français, multiplication des différents types de conditionnements ont été les premiers instruments de cette réussite. Chaque matin plusieurs équipes de jeunes femmes issues de la classe sociale anciennement supérieure sillonnent la ville à moto, allant prendre et approvisionner les commandes des pharmacies privées. Très dynamique, le service du marketing œuvre l'après midi à l'usine où viennent se fournir parmi d'autres, les ONG occidentales. Pendant plusieurs années, de nombreux systèmes de salaires ont été conçus et expérimentés par le directeur, à la recherche d'une efficacité incitative maximale. Le calcul des pourcentages, rétribuant les mérites individuels et collectifs, et la production mensuelle, se sont finalement révélés trop complexes et semeurs de discorde ; aussi, actuellement, le salaire fixe est à nouveau la règle, à la satisfaction de tous, qui virent là un moyen de mieux planifier leurs projets à court et long terme. Ici, les salariés sont persuadés que l'usine est "privée", ce qu'ils opposent à un statut "d'État" ; les nuances de la réforme du nouveau mécanisme économique instituant "l'autonomie" est méconnue. Chacun tente de faire recruter des membres de sa famille avec un relatif succès. Les objectifs des salariés sont en effet clairs tout en ne correspondant guère à ce qu'un observateur extérieur se laisserait aller à préjuger. Si l'expansion de l'usine est l'objet d'une fierté collective, aucune identification néanmoins n'en résulte et la représentation d'une appartenance à un groupe social soudé par le travail et se projetant dans l'avenir est radicalement absente. On ne saurait donner réellement tort à ces salariés, dans la mesure où le Directeur, attendant avec impatience la privatisation de l'usine, et s'étant assuré des alliances pour la racheter, projette dans cette hypothèse une modernisation complète qui lui permettrait de licencier les trois quart de sa main d'œuvre du jour au lendemain. Les salariés pour leur part sans être au fait de cette intentionnalité "capitaliste primaire", conçoivent le salaire élevé qu'ils perçoivent comme une rétribution adéquate de l'effort extrême de travail qu'ils fournissent, mais qu'ils jugent néanmoins excessif, par manque d'habitude. Cet "échange simple", que ne vient obscurcir aucun attachement spécifique, est dans l'esprit de tous destiné à rester limité dans le temps. La

peur du contact avec les matières premières, le souci de sa santé renforcent ces conceptions où prévalent le souhait d'accumuler le plus possible d'argent en peu de temps et de quitter l'usine sans affect (de 5 à 10 ans). Dans ce cadre, les tontines fleurissent, certains participant à plusieurs. Construire sa maison, monter un petit commerce, un élevage, cultiver ses champs qu'on achètera, tels sont les projets des salariés, qui visent tous à une retraite rural et paisible, offrant une petite économie de rente. La production de "marché" a donc entraîné ici un individualisme des groupes familiaux dont l'ambition est certes loin du développement d'une économie de marché, mais a contrario très explicite dans la mise à distance de l'État, de son encadrement et de ses appareils ; la brèche ouverte dans la planification des vies et des pensées, permet donc la fuite vers des espaces de liberté méconnus.

La deuxième usine étudiée offre un autre paysage qui prend tout son relief dans la comparaison proposée. Résultat de l'aide japonaise, offerte au gouvernement lao en 1986, l'entreprise est ici très moderne et dispose d'un équipement sophistiqué. Sa main d'œuvre fut choisie, à la date de sa construction parmi les salariés les plus qualifiés de la première usine. Elle disposait donc dès l'origine d'atouts à la fois techniques et de qualification auxquels, se sont ajoutés la poursuite de l'aide japonaise. Le nombre de ses salariés est resté stable, une centaine. Si la production s'est maintenue à un rythme acceptable dans les premières années, elle est aujourd'hui très déficiente : des semaines entières s'écourent sans travail par manque de matières premières ; c'est à dire, d'argent pour les commandes. Tentant de cacher cette situation déplorable le directeur oblige les salariés à rester enfermés dans les salles de production. Ici aussi, plusieurs systèmes de salaire ont été initiés, allant vers une complexité croissante au point que l'ethnologue passera de longues journées à se faire expliquer celui qui est aujourd'hui en vigueur et qui cumule entre autre des critères de "zones de danger" et de production individuelle et collective calculés par heure ! Ce système de salaire implique lui-même une surveillance de chaque instant par les responsables d'une feuille devant être signée à chaque changement de poste... Il permet bien sûr toutes les fraudes, par ailleurs dérisoires, lorsque la production est impossible et que seul le salaire de base est versé (à peu près 100F). La situation financière de l'usine est en outre si désastreuse que les salaires sont versés avec parfois plusieurs mois de retard, laissant les salariés sans aucune ressource.

L'organisation du travail est restée fidèle aux anciens schèmes, établissant la primauté de la qualité politique sur la qualification technique. L'organigramme hiérarchique est donc le doublet d'une structure politique, plaçant aux postes supérieurs les responsables des organisations de masse, leurs adjoints etc... Le mécontentement des salariés est général de voir l'usine péricliter ; contrairement au cas précédent, les salariés sont en effet d'autant plus attachés à l'usine qu'ils avaient été l'objet d'une sélection positive pour travailler dans un cadre moderne et gratifiant. De plus la conscience d'être "fonctionnaire" et de servir l'État domine ici à l'encontre de la dernière mesure méconnue du Ministère de la Santé ne reconnaissant plus

les salariés des usines pharmaceutiques comme appartenant au Ministère. Le statut des directeurs reste actuellement (1994) en suspens. Dans cette usine, les tontines sont d'autant plus rares qu'accumuler des économies est presque impossible ; en revanche les salariés cultivent quelques champs autour des bâtiments de l'usine et autour d'un dortoir situé dans un village proche.

Durant les longues heures d'inactivité passées ensemble, les salariés cherchent à comprendre le déclin de l'usine et les accusations sont fortes : elles touchent prioritairement la femme du directeur, soupçonnée de corruption et de détournement, et plus globalement d'avoir pris la place de son mari... Le désir de "rejoindre le marché", de s'y intégrer est aussi fort que mythique. Si quelques uns pensent à quitter l'usine, la majorité espèrent encore une intervention du Ministère qui les sauveraient de la faillite. L'enquête dans ce contexte très précis est appréhendée comme une médiation permettant de faire connaître la réalité aux autorités.

Cependant les accusations concrètes qui portent sur la direction de l'usine ne sont qu'un des versants explicatifs des salariés. A un autre niveau, un processus d'interprétation imaginaire de la "régression" de l'usine qui débiterait dans l'esprit des acteurs avec la venue de la femme du directeur - s'est progressivement mis en place : Il fait appel principalement aux génies maléfiques qui peupleraient la terre de l'usine qui aurait été un ancien cimetière (au Laos, où l'incinération est la norme, seuls les morts par accident, les suicidés, les nourrissons sont enterrés). Une série d'événements a ainsi pris un sens funeste : un serpent écrasé lors d'une fête de l'usine, des accidents d'ouvriers sur la route et de personnes extérieures devant l'usine, des jeunes gens de l'usine brusquement malades ou immobilisés et conduits à recourir à des Mo-phi ou Moya (thérapeutes faisant appel aux génies, ou herboristes) ; Enfermés dans les salles de production sans travail, les uns et les autres se racontent leurs rêves auxquels le cadre culturel accorde une très grande importance. Ainsi peu à peu a pris corps un mythe collectif : l'âme d'une jeune femme violée et enterrée sur la terre de l'usine cherche à épouser et prendre les hommes jeunes les plus beaux de l'usine ; elle apparaît aux salariés des deux sexes, les tirant parfois violemment et dangereusement de leur sieste. Un autel a été dressé par un de ces jeunes gens qui nourrit régulièrement cet esprit maléfique. Certains viennent à l'usine désormais munis de "protection", petits cordons blancs aux poignets que leurs attachent les "Nangthiem" (médium) de leur village. Depuis quelques années plus aucune fête n'est célébrée à l'usine sans offrandes aux génies de la terre auxquels les permissions sont demandées. La directrice du personnel, membre du parti, originaire de la zone libérée et militante de la première heure du Pathet lao se charge de faire respecter ces pratiques propitiatoires, destinées à éviter que des malheurs encore plus grands ne s'abattent sur l'entreprise : une peur fantasmagique s'est installée dans l'usine et les salariés qui ont eu de longues formations dans les pays de l'est pensent que "la bas, il n'y a pas de génies parce que les gens sont forts, mais, disent-ils, nous, nous sommes faibles et les génies nous entourent".

Ces observations - qui établissent très précisément une jonction causale entre l'échec d'une entreprise et le retour d'un culte des génies - m'ont conduite à poursuivre l'investigation sur la présence au cours de la période charnière actuelle, des cultes de possession dans leur articulation avec un "marché imaginaire" devenu une terre d'espérance et de liberté dans laquelle chacun pourrait s'intégrer. Auparavant quelques uns par village et représentants des génies de la terre, les médiums (Nangthiem) durement interdits de 1975 à 1985 et devant subir parfois des séances de rééducation, prolifèrent en effet aujourd'hui ; les mariages avec les génies (qui constituent par la possession la forme d'initiation au statut de Nangthiem) se sont multipliés durant les dernières années et pendant la saison sèche consacrée aux mariages, on en compte plusieurs par semaine simplement dans les villages environnant Vientiane. Trois caractéristiques définissent ces nouveaux génies en regard de la période antérieure : ils sont déterritorialisés, individualisés et privatisés ; objets d'un imaginaire personnel libéré tout en trouvant son cadre d'actualisation dans les armatures culturelles de la pensée, leur "invention" se greffe immédiatement sur les espoirs infinis de prospérité soulevés par le "marché mythique". S'ils sauvent toujours de la souffrance psychique et de l'angoisse d'une mort imminente, ils sont censés apporter le bonheur matériel (en donnant les numéros de loterie par exemple ce qui constitue une part très notable de leur activité), aider dans les "affaires" et la "contre-bande" favoriser les bénéfiques de l'usure, etc... Bien insérés dans le "marché réel", les nouveaux médiums les plus prisés, révèlent l'éclosion d'un "marché des génies" qui se présente comme une réponse symbolique au "marché mythique" que devrait instaurer "le nouveau mécanisme économique".

## Conclusions

Très rapidement résumée, cette recherche au Laos invite à quelques réflexions plus générales aptes à nourrir une perspective d'anthropologie de l'entreprise qui me paraît, dans la période présente de mondialisation du marché et de sacralisation de l'entreprise - perçue comme salvatrice de tous les maux - répondre à une nécessité scientifique. Les nouvelles recettes de gestion, axées sur l'épanouissement individuel et l'harmonie collective au nord, sur l'ethnisation du management et la fusion culturelle au sud, semblent de piètres réponses intellectuelles à une crise économique qui enracine et renforce les partitions objectives. Une connaissance de l'intérieur des différentes logiques qui s'entrecroisent au sein de l'entreprise devrait tendre en revanche à mieux définir les modes d'édification de procès d'équilibre entre les visions des acteurs et les contraintes matérielles, procès faisant de l'entreprise une entité viable répondant aux finalités de production qui sont les siennes. Les enquêtes ethnologiques que j'ai menées sur des entreprises, indiennes, bangladeshies et laotiennes, m'incitent à approfondir une problématique comparatiste, focalisée moins sur les cas monographiques, que sur les modèles structurels en jeu, incluant des combinaisons différentielles faisant varier le poids relatif du politique et des imaginaires globaux, des astreintes disciplinaires et des champs de

promotion ouverts par le travail. Toute entreprise est un lieu de contradictions intenses tournant autour de la tentative de fixer la légitimité d'un ordre hiérarchique d'un côté, et la remise en cause permanente et sourde des statuts engendrés par cet ordre de l'autre. Ces contradictions peuvent s'exacerber au point de déboucher sur des écarts immenses qui dès lors laissent peu de marge de manœuvre aux gestionnaires, et cela quelle que soit la conjoncture de coercition politique existante.

J'en prendrais pour exemple le cas de la seconde usine laotienne évoquée, où, en dépit de la terreur régnant face aux figures de l'autorité étatique, quelques salariés avaient réussi à faire passer à la radio nationale diffusée par hauts parleurs au coin de toutes les rues à cinq heures du matin et à cinq heures du soir, une dénonciation de leur directeur accusé de détourner à son usage personnel des fonds de l'usine. Enregistrée sur magnétophone, cette dénonciation fut opportunément diffusée en sa présence dans la cour de l'usine dans un silence complet et dans une indifférence simulée et précieusement observée. Dans la même optique le cas de l'entreprise tenue par une ONG bangladaisienne, enseigne que les contradictions hiérarchiques internes éclatèrent sous l'influence d'un événement politique crucial, la chute du président H.M. Ershad en 1990 entraînant non seulement l'accusation externe du directeur comme "collaborateur" de l'ancien gouvernement, mais aussi le déferlement d'insatisfactions, jusque là contenues, des salariés. Appréhendés dans un même regard, ces deux exemples témoignent des effets amphibologiques paradoxaux du politique, et de l'impossibilité théorique de réduire sa détermination à une direction univoque.

A l'inverse, l'entreprise Ayurvédique étudiée en Inde met en scène une euphémisation subtile des contradictions entre une idéologie anticasteiste affichée en accord avec les discours de l'État d'un côté et de l'autre un ordre interne construit autour de la séparation statutaire, qui rencontre l'adhésion de tous, et reproduit les logiques personnelles et familiales d'une destinée ne pouvant trouver sa juste réalisation que dans l'endogamie de caste. Pourtant la multinationale évoquée précédemment au Bangladesh est sans aucun doute la meilleure illustration d'une neutralisation des tensions, dans la mesure où elle concentre une éthique égalitaire utopique perpétuellement revivifiée au plan symbolique et religieux, et se situe dans la continuité d'une légitimité politique fondatrice de la nation, bafouée depuis plus de 20 ans. Dans ces deux derniers cas ce sont des imaginaires partagés qui sous-tendent l'efficacité des modes de communication hiérarchique.

Ces quelques exemples désignent, de mon point de vue, l'intérêt méthodologique d'une approche anthropologique qui considère l'entreprise comme une totalité dynamique à la fois "actrice" et "agie" par les rapports sociaux qu'instituent ses membres avec les champs micro et macro-sociaux extérieurs dans lesquels ils puisent, lorsque l'occasion s'en présente, l'énergie d'insignes contestations, comme la satisfaction de consentements et



d'adhésions sensibles. J'ajouterai enfin que la mise en œuvre d'une problématique comparative sur l'entreprise, incluant des contextes ethno-culturels contrastés devrait s'efforcer de mieux cerner au plan conceptuel la "fabrication" de la culture et les processus de mutations des catégories cognitives dans des espaces contemporains centraux, cela dans une conjoncture générale où l'éthnicité est tristement revendiquée comme un socle identitaire.

## **OBJETS DE RECHERCHE, DÉVIANCE DISCIPLINAIRE ET RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE**

**Emmanuel GRÉGOIRE**

Objets de recherche, déviance disciplinaire et reconnaissance institutionnelle sont des aspects qui seront envisagés ici en prenant l'exemple d'un thème de recherche que nous développons depuis déjà plusieurs années : l'étude des milieux entrepreneuriaux africains.

De nombreux travaux, francophones mais aussi anglophones, ont été consacrés - et le sont encore abondamment - à l'étude des milieux d'affaires africains qui aiguissent tant la curiosité des organismes internationaux avec à leur tête la Banque mondiale et le Fonds monétaire international qui les considèrent comme un facteur susceptible de promouvoir le développement en Afrique.

Chercheurs et développeurs ont abordé l'analyse de ces hommes d'affaires en fonction de leurs préoccupations : scientifiques pour les premiers qui ont réalisé de nombreuses monographies - souvent à caractère ethnologique - sur les groupes marchands ouest africains, plus opérationnelles pour les seconds qui ont effectué des études plus économiques comme en attestent les nombreux documents publiés sur le secteur privé par les agences d'aide.

Dans la plupart de ces travaux, on assiste à une fragmentation de l'objet de recherche qui se traduit notamment par une dissociation de l'économique du social : les aspects purement économiques ont souvent été ignorés par les anthropologues tandis que les aspects sociaux et culturels ont été systématiquement éludés par les économistes. Pourtant, ces éléments peuvent expliquer la rationalité d'un comportement entrepreneurial, celle-ci échappant, de prime abord, à l'observateur non-averti car ne correspondant pas à ses schèmes habituels.

Face aux imperfections de ces approches restrictives, une aspiration à l'élargissement des champs d'enquêtes s'est manifestée en préconisant un renouvellement des méthodes d'analyse par une coopération étroite entre disciplines : de plus en plus nombreux furent ceux qui, au nom du "progrès" de la connaissance, voulurent s'extirper de leur carcan disciplinaire et remettre en cause les frontières jusqu'alors bien établies entre disciplines. Ce type de démarche s'est avéré particulièrement opportun dans l'étude des milieux d'affaires où une diversité des angles d'approche s'impose : le projet économique d'un entrepreneur africain n'est pas autonome dans la mesure où sa réalisation dépend de facteurs sociaux, culturels et politiques.

A partir d'un bref historique des recherches menées sur les milieux d'affaires africains, nous allons essayer de montrer comment s'est imposé ce nécessaire décloisonnement de l'objet de recherche pour reprendre une expression de l'appel à contributions de ce numéro. Nous examinerons ensuite les apports de l'approche pluridisciplinaire en nous appuyant sur nos travaux de recherche. En conclusion, nous aborderons les problèmes posés par la pratique de la pluridisciplinarité du point de vue institutionnel : ces logiques scientifiques apparaissent en effet contradictoires avec la reconnaissance disciplinaire et par là institutionnelle.

## I - L'IMPASSE DISCIPLINAIRE

Certains objets d'études demandent, de par leur caractère multidimensionnel, le recours à un "grand angle" pour les aborder, autrement dit à des outils d'analyse diversifiés. Ainsi, des thèmes de recherche comme le SIDA, les sécheresses dans le Sahel, les petites activités de production urbaines ont nécessité l'apport d'autres disciplines que la médecine, l'agronomie, la géographie et la climatologie ou l'économie. L'anthropologie, dans ces différents cas <sup>1</sup>, a contribué de manière décisive à la compréhension de ces phénomènes qui engendrent de profondes mutations sociales que l'on doit intégrer dans l'analyse si l'on veut saisir pleinement leur totalité.

Combinés à ces objets, certains terrains exigent, eux-aussi, de par leurs spécificités, que la recherche prenne en compte non seulement l'objet d'analyse principal mais aussi toute une série de facteurs qui ne s'imposent pas d'emblée mais qui interfèrent de manière décisive sur celui-ci. Le continent africain rentre bien dans ce cas de figure et un sujet comme l'entrepreneuriat constitue un objet par excellence rebelle à toute délimitation théorique et restrictive du champ d'analyse.

Devenu, au cours des années quatre-vingt, apogée de l'idéologie libérale, un thème d'actualité au regard des nombreuses questions que se posaient les chantres du libéralisme sur le secteur privé africain, une forte demande de connaissances a émané des bailleurs de fonds et des organismes internationaux de développement qui ont, dans un premier temps, confié leurs études à des experts en micro-économie. Les universités américaines ont, de leur côté, mobilisé à travers le monde leurs économistes sur ce thème considéré comme vierge.

Force est de reconnaître que ces travaux n'ont pas toujours permis une avancée décisive dans la connaissance du comportement économique et

---

<sup>1</sup> Des sociologues ont aussi travaillé, depuis déjà longtemps, avec des géographes sur le monde rural (études de terroir de l'ORSTOM) considérant comme un tout l'espace et les populations qui le mettent en valeur.

des pratiques des hommes d'affaires africains. L'étude de S. Schatz <sup>2</sup> à propos des entrepreneurs nigériens en est une illustration frappante : en recourant à des modèles et à des indicateurs propres aux économies occidentales, l'ouvrage est prisonnier de cadres d'analyse inadaptés et se trouve incapable d'expliquer les véritables logiques et dynamiques économiques mises en oeuvre par ces businessmen nigériens ainsi que l'organisation sociale qui sous-tend leur activité.

A ces insuffisances de l'économie, on peut avancer plusieurs raisons :

- D'une part, les économistes se sont trouvés confrontés à un problème méthodologique de taille : l'absence de données fiables (statistiques économiques et comptables) ou tout simplement de données concernant l'activité autorisant une analyse micro-économique classique. Cette difficulté dans le recueil des informations s'explique par l'absence fréquente de toute comptabilité régulièrement tenue à jour chez nombre d'opérateurs économiques africains qui ne consignent pas par écrit des éléments aussi essentiels que l'évolution de leur chiffre d'affaires et de leur bénéfice qu'ils tiennent vraisemblablement à garder secrets. De même, ils ne comptabilisent pas méthodiquement leurs frais de personnel, par ailleurs très élastiques, et les autres facteurs qui interviennent dans la fixation des prix (frais d'approvisionnement, de transport etc.). Les économistes voyaient là une des bases de leur analyse leur faire cruellement défaut.

- D'autre part, en utilisant les méthodes habituelles de l'analyse économique - recensement exhaustif des entrepreneurs, enquête sur échantillon pour collecter des informations sur leur capital fixe, circulant, chiffre d'affaires, investissements, frais de personnel etc. - on n'obtient, comme le souligne B. Lootvoet <sup>3</sup>, qu'un "cliché" révélant à un instant T quelques aspects du groupe sans en entrevoir les logiques de fonctionnement et les perspectives d'évolution. En cela, on ne parvient pas à expliquer grand chose.

- Enfin, ces analyses n'ont pas su intégrer les multiples facteurs "extra-économiques" (politiques, relationnels, familiaux, religieux etc.) qui conditionnent l'activité des entrepreneurs. En Afrique - et

---

<sup>2</sup> S.P. SCHATZ, *Nigerian capitalism*, University of California Press, Berkeley and Los Angeles, 1977, 294 pages.

<sup>3</sup> B. LOOTVOET, "Côte d'Ivoire-Guinée : Le plus long chemin d'une problématique à l'autre", *Les Cahiers Pratiques sociales et travail en milieu urbain* n°17, 1991, pp. 55-67.

d'ailleurs sans doute pas seulement sur ce continent <sup>4</sup> - un commerçant ou un industriel doit prendre en compte tous ces éléments car la sphère économique n'est pas indépendante de la société.

Pour surmonter cette impasse conceptuelle et méthodologique dans laquelle se trouve prise l'analyse économique <sup>5</sup>, les commanditaires de ces études ont fait appel à des "socio-économistes", individus sensés avoir la double formation et ont fini par prendre en compte les travaux des sociologues et des anthropologues, espérant que ces derniers les aideraient à comprendre un monde dont la logique économique les dépasse.

Longtemps considérés, par essence même, comme étant du seul ressort des économistes, les milieux d'affaires africains à travers l'étude des communautés marchandes avaient déjà fait l'objet d'investigations poussées et diversifiées géographiquement des anthropologues, des historiens voire des géographes comme en atteste l'important document, véritable ouvrage de référence, dirigé par Cl. Meillassoux en 1971 <sup>6</sup>. Parmi les travaux plus récents, on peut citer, pour ne mentionner que les principaux, ceux des chercheurs de l'ORSTOM tels que M. Agier <sup>7</sup>, S. Bredeloup <sup>8</sup>, Y.A Fauré <sup>9</sup>, P. Labazée <sup>10</sup> ou d'autres organismes (CNRS, Universités etc.) tels que

<sup>4</sup> Cette remarque vaut sans doute aussi pour l'Asie, l'Amérique du Sud et sans doute aussi, en y regardant de plus près, pour les pays développés (Amérique du Nord, Europe et Japon).

<sup>5</sup> Cl. ROBINEAU, "Anthropologie économique et développement", in *Les terrains du développement, Approche pluridisciplinaire des économies du Sud*, Cl. ROBINEAU (Ed), Éditions de l'ORSTOM, Collection Didactiques, Paris, 1992, pp. 41-52.

<sup>6</sup> Cl. MEILLASSOUX (ed), "Introduction", in *The Development of indigenous Trade and Markets in West Africa*, London Oxford University Press, 1971.

<sup>7</sup> M. AGIER, *Commerce et sociabilité. Les négociants soudanais du quartier zango de Lomé*, Éditions de l'ORSTOM, Paris, 1983.

<sup>8</sup> S. BREDELOUP, *Négociants au long cours, Rôle moteur du commerce dans une région de Côte-d'Ivoire en déclin*, Editions L'Harmattan, 1989, 318p.

<sup>9</sup> Y.A. FAURE, "Entrepreneurs d'Afrique subsaharienne, Communautés entrepreneuriales dans les travaux anglophones", UREF-AUPELF, Paris, n°91-19.

- Y.A. FAURE et J. F. MÉDARD (sous la direction de), *État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*, Éditions Karthala, Paris, 1982.

<sup>10</sup> P. LABAZÉE, *Entreprises et entrepreneurs du Burkina Faso, Vers une lecture anthropologique de l'entreprise africaine*, Éditions Karthala, Paris, 1988.

E. GRÉGOIRE, P. LABAZÉE (Eds), *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest, Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Éditions Karthala, Paris, 1993.

ceux de J. L. Amselle <sup>11</sup> et de C. Coquery-Vidrovitch <sup>12</sup>. Les anglophones se sont saisis également de ce thème à partir des exemples kenyans, ghanéens et nigériens <sup>13</sup>.

Ces recherches ont contribué à une amélioration sensible de la connaissance des entrepreneurs africains. Leurs pratiques ont été mises à nues grâce à l'utilisation de monographies qui ont mis en lumière leur organisation économique et sociale. Leurs modalités d'accumulation ont été, quant à elles, retracées, dans une perspective historique, afin d'en mettre en évidence les différentes étapes : la généalogie de grands groupes a été reconstituée sur plusieurs générations. Tel fut le cas de la famille Dan Tata, originaire de Kano, au Nigeria, dont la fortune remonte à l'époque pré-coloniale, s'est renforcée avec la traite arachidière au contact des maisons de commerce coloniales et a enfin profité de la forte expansion de l'économie du pays au cours des années soixante-dix pour se transformer en un véritable groupe qui possède à la fois des sociétés de négoce, des entreprises industrielles et des départements financiers. Ces études réalisées sur des espaces géographiques diversifiés et sur des sociétés distinctes ont permis de dresser un modèle type de *l'homo oeconomicus* ouest africain.

Les anthropologues ont toutefois été limités, eux-aussi, par leur champ d'analyse et n'ont pas su (voire voulu) intégrer les variables économiques. L'analyse des prix est à ce titre fondamentale car elle révèle la capacité à réaliser des profits et par là à accumuler ou à réinvestir, détermine les niveaux de redistribution et donne un aperçu de l'état du marché (concurrence entre agents économiques).

Cette impasse des approches disciplinaires s'explique par le thème de recherche lui-même qui renvoie à l'opposition fréquemment retrouvée en sciences sociales entre tradition et modernité : ces hommes d'affaires sont à la fois imprégnés (et prisonniers) des valeurs sociales et religieuses propres

---

<sup>11</sup> J. L. AMSELLE (sous la direction de), *Les négociants de la savane*, Anthropos, Paris, 1977.

<sup>12</sup> C. COQUERY-VIDROVITCH, *Entreprises et entrepreneurs en Afrique*, Éditions de l'Harmattan, Paris, 1983 (2 vols.).

<sup>13</sup> J. ILIFFE, *The emergence of African capitalism*, London, Macmillan, 1983.  
R. SHENTON, *The development of Capitalism in Northern Nigeria*, London, James Currey, 1986.

P. LOVEJOY, *Caravans of Cola: the Hausa Cola Trade, 1700-1900*, Zaria, Nigeria, Ahmadu Bello University Press, 1980.

I. TAHIR, "Scholars, Sufism, Saints and Capitalism in Kano, 1904-1974", Ph. D. Dissertation, Cambridge University, 1975.

aux sociétés dont ils sont issus et des valeurs du capitalisme marchand <sup>14</sup>. Aussi, jouent-ils continuellement sur plusieurs registres à la fois passant du "moderne" à "la tradition". Ainsi les marchands musulmans du Sahel font preuve d'une remarquable aptitude à recourir à des outils bancaires sophistiqués (lettre de change etc.) tout en traitant toujours leurs affaires sur la parole donnée : l'islam apporte une garantie aux différentes parties et se substitue à l'écriture (contrats), aspect important car de nombreux grands commerçants sont illettrés.

Cette opposition tradition/modernité renvoie à un clivage grossier entre économie et anthropologie. Jean-Marc Gastellu écrit ainsi : "les méthodes de ces deux disciplines sont en effet opposées : en simplifiant, (on a) d'un côté une science déductive fondée sur une philosophie rationaliste dont les études sont d'ordre quantitatifs, situées de préférence au niveau macro-économique et de l'autre une science inductive fondée sur une philosophie empiriste dont les études sont d'ordre qualitatif, situé de préférence au niveau microsociologique" <sup>15</sup>. Il convient donc de dépasser cette opposition étant donné la totalité des phénomènes à l'étude et d'adopter une démarche qui prennent en compte la diversité des aspects de l'objet étudié et qui tente de coller au mieux aux faits observés.

## II - LE NÉCESSAIRE DÉCLOISONNEMENT DE L'OBJET ET LA MISE EN OEUVRE DE LA PLURIDISCIPLINARITÉ

Elle est le fait d'économistes, d'anthropologues, de sociologues ou de géographes qui s'efforcent de s'ouvrir à d'autres outils d'analyse en empruntant la méthodologie des disciplines voisines afin de redécouper l'objet de recherche. Une telle conception permet alors de bâtir, collectivement voire individuellement, un canevas d'analyse qui transcende les clivages habituels. De rivales, les disciplines deviennent complices et se montrent capables de se comprendre et d'échanger afin d'atteindre au mieux un objectif scientifique. C'est donc un véritable dialogue qui s'instaure entre leurs représentants.

Un thème de recherche comme les entrepreneurs africains pose de multiples problèmes méthodologiques : en effet, d'emblée, leur approche est difficile car ils n'apprécient guère que le chercheur, facilement soupçonné d'être un agent secret de l'administration et des services fiscaux ou à la solde d'une quelconque puissance étrangère ou d'un organisme international, se penche, avec une curiosité pas toujours bien dissimulée,

---

<sup>14</sup> E. GRÉGOIRE, *Les alhazai de Maradi, Histoire d'un groupe de riches marchands sahéliens*, Editions de l'ORSTOM, Collection Travaux et Documents n°186, Paris, 1986, 2ème impression 1990.

<sup>15</sup> J.M. GASTELLU, *L'égalitarisme économique des Serer du Sénégal*, Paris, ORSTOM, collection Travaux et Documents n°128, Paris, 1981, cité par Cl. ROBINEAU "Anthropologie économique et développement" op. cité.

sur leurs affaires qu'ils tiennent justement à préserver des regards indiscrets. D'autre part, ces milieux d'affaires africains revêtent des formes diverses qui nécessitent la prise en compte d'aspects multidimensionnels.

- Économiques d'abord : Il faut tenter de se faire une idée aussi précise que possible des affaires qu'ils brassent en cherchant des informations sur leur activité auprès des services qui les enregistrent : Chambre de commerce, services des douanes, du commerce extérieur et du guichet unique pour ce qui est des intentions d'importations ou d'exportations et services fiscaux (montant de la patente, de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux). Ces données doivent permettre de constituer de véritables banques de données sur ces milieux d'affaires, d'en esquisser une typologie en repérant les plus importants d'entre eux et finalement de dresser le paysage de l'entreprise du pays étudié en dépit des imperfections statistiques des données collectées. L'expérience menée actuellement au Niger montre qu'avec une telle démarche on arrive à un niveau d'appréhension satisfaisant <sup>16</sup>.

Cette approche doit être complétée par une observation directe sur le terrain qui s'efforce de gagner la confiance du milieu étudié afin d'en saisir le fonctionnement réel. Une certaine intimité voire complicité peut naître à la longue comme j'ai pu le vivre aux contacts de quelques *alhazai* de Maradi devenus des amis et qui ne manquaient pas de me rendre visite lors de leurs fréquents passages à Paris. Il faut donc passer du légal au réel et "penser la sphère économique hors de ses manifestations légitimes et de sa codification statistique" <sup>17</sup>.

Enfin, cette analyse micro-économique, très qualitative, doit être replacée dans un optique macro-économique plus quantitative, ces deux niveaux d'analyse étant complémentaires. Il convient alors d'évaluer le poids que représentent, individuellement et collectivement, ces entrepreneurs dans l'économie nationale et de déceler les tendances lourdes de celle-ci pour juger si elles sont favorables ou non à ces opérateurs qu'ils soient industriels, commerçants, ou artisans.

- Sociologiques ensuite : en Afrique, l'économique et le social sont à tel point imbriqués qu'un individu doit largement prendre en compte dans ses décisions ou son comportement de toute une série de facteurs "extra économiques" qui peuvent faire apparaître son comportement comme étant irrationnel selon les critères de l'économie occidentale. Ainsi, la redistribution au sein des multiples réseaux, l'ostentation et le potlach sont autant d'investissements indispensables à l'activité : la Kano State

<sup>16</sup> Programme de recherche "Milieux entrepreneuriaux et ajustement structurel au Niger", ORSTOM-Université de Niamey.

<sup>17</sup> P. LABAZEE, "Présentation", *Cahiers d'Études Africaines*, "Anthropologie de l'entreprise", n° XXXI (4), 1991, pp. 435-446.



Fondation présidée par l'émir de la ville est alimentée par les plus riches hommes d'affaires qui rivalisent de générosité au cours de manifestations publiques dont les résultats sont ensuite publiés dans la presse locale. L'argent collecté est utilisé à des opérations à caractère social qui leur permet d'obtenir de nouveaux marchés (construction de dispensaires, de classes, approvisionnement en fournitures diverses) et la bienveillance des autorités.

Tous les réseaux dont les entrepreneurs sont l'épicentre, conditionnent la réalisation d'un projet économique : un commerçant sans réseaux de clientèle est un général sans troupes. Ce sont leurs dépendants, par leur dévouement et leur mobilité en échange d'une protection et de moyens de subsistance, qui fournissent la force de travail au patron et qui lui donnent son assise économique. Le niveau de son activité est donc lié à ce capital relationnel, sa richesse en hommes pour reprendre une tournure haoussa imagée, qui se recrute dans les cercles familiaux, villageois, sociaux et confessionnels : les commerçants wahhabites, par exemple, ne s'entourent que d'adeptes de cet islam réformiste. De même le critère de l'appartenance politique intervient désormais davantage dans la composition des réseaux marchands : quand un patron se prononce pour un parti politique, les hommes qui peuplent ses réseaux le suivent ou quittent le réseau.

- Historiques : dans le cadre d'études urbaines menées à Abidjan, Cl. Vidal et M. Le Pape reconnaissent que "la sociologie a tendance à oublier le temps" et utilisaient pour combler cette lacune la méthode historique afin d'expliquer le présent et d'opérer des comparaisons chronologiques <sup>18</sup>.

Cette remarque s'applique à l'analyse des entrepreneurs africains en tant qu'individus ou groupes sociaux : l'établissement de biographies entrepreneuriales permet de retracer des trajectoires individuelles, de saisir les adaptations aux conjonctures et de donner forme à des processus d'accumulation.

- Politiques : l'État étant le lieu d'accumulation par excellence en Afrique, les relations qu'entretiennent les milieux d'affaires avec celui-ci revêtent une importance capitale. Aussi, les entrepreneurs sont-ils contraints de tisser un réseau de relations ténues dans ses plus hautes sphères pour pouvoir exercer leur activité (autorisation d'importation etc.) et avoir accès aux marchés étatiques. Ils ne doivent pas, pour autant, négliger les échelons inférieurs de la hiérarchie administrative où ils entretiennent toute une clientèle de petits fonctionnaires (services fiscaux et douaniers) par le

---

<sup>18</sup> Cl. VIDAL et M. LE PAPE, "Recherches sociologiques sur Abidjan", *Chroniques du Sud* n°10, pp. 122-127.

versement de prébendes. Ce clientélisme étatique transforme la corruption en une relation personnalisée <sup>19</sup>.

L'avènement de "la démocratie" en Afrique a instauré de nouveaux rapports entre Etat-milieux d'affaires : désormais, ces derniers n'ont plus un seul interlocuteur, le parti unique. Ils peuvent, au contraire, faire entendre leurs voix au sein des différents mouvements nés du multipartisme et influencer sur leurs choix économiques. Aussi, ils s'engagèrent activement dans la vie politique et dépensèrent des sommes importantes dans les campagnes électorales avec l'espoir qu'une fois au pouvoir les formations soutenues leur en seraient gré en favorisant leurs affaires <sup>20</sup>. On voit ici combien le politique peut conforter l'économique et inversement <sup>21</sup>

- Culturels dans la mesure où cet élément fait partie intégrante de leur environnement. Au Sahel, c'est un aspect culturel, la religion, qui apporte un cadre aux affaires et les ordonne en imposant des règles de conduite et une éthique. En cela, il permet la circulation des biens et des créances selon des modalités clairement définies. L'islam constitue, d'autre part, un moyen pour ces commerçants de se forger une identité : ce fut le cas autrefois à travers le titre d'*El Hadj*, aujourd'hui, c'est le ralliement à des mouvements réformistes (wahhabisme) dont la philosophie combine avantagement islam et affaires, qui leur permet de se démarquer du commun des mortels encore adepte des confréries.

- Géographiques : Cette approche, souvent considérée comme la plus polyvalente, est utile pour repérer les ramifications spatiales des réseaux marchands. Ceux-ci dépassent désormais le cadre régional pour s'étendre au niveau international et dépasser même le cadre du continent africain. Certains hommes d'affaires ont ainsi des correspondants installés en Europe ou en Amérique comme le montrent les études faites sur la communauté mouride <sup>22</sup>.

---

<sup>19</sup> B. LAUTIER, CL. DE MIRAS, A. MORICE, *L'État et l'Informel*, Édition L'Harmattan, Paris, 1991, 211 P.

<sup>20</sup> E. GRÉGOIRE, "Démocratie, État et milieux d'affaires au Niger", *Politique africaine*, 58, 1994.

<sup>21</sup> Y.A. FAURE, "L'État ajusté en Afrique noire : réflexions à partir de l'exemple ivoirien, Instituts et pratiques de développement" - *itinéraires - Unité de recherche "Modèles de développement et économies réelles"*, Chroniques du SUD, 1992, pp. 183-190.

<sup>22</sup> V. EBIN, "Les commerçants mourides à Marseille et à New York : regards sur les stratégies d'implantation", in *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest* op. cité, pp. 101-123.

D'autre part, cette approche géographique permet de mettre en évidence des espaces d'échanges transnationaux et de faire ressortir des zones à d'intégration économique spontanée.

La recherche doit donc prendre en compte ces multiples aspects car on est ici obligé de coupler analyse économique et sociale : on ne peut comprendre les phénomènes économiques si on ne les resitue pas dans la société. Chaque discipline peut alors intervenir à un niveau différent d'analyse : l'économiste peut travailler sur des données générales complétées par une analyse fine des entrepreneurs et aidé en cela par les anthropologues tandis que les politologues, les géographes et les historiens situeront leur apport à des niveaux d'analyse souvent plus globaux. On assiste alors à un va et vient continu entre échelles d'analyse et disciplines.

L'enjeu pour la recherche est finalement de coller au mieux à la réalité des faits économiques et sociaux étudiés et de faire en sorte que le découpage des objets tende à s'aligner sur les pratiques des acteurs plutôt que de se conformer au champ scientifique tel qu'il est délimité par les instances institutionnelles. Cette démarche pluridisciplinaire peut être mise en oeuvre individuellement ou à travers la constitution d'équipes où chacun fait abstraction de ses propres préoccupations pour se mettre au service d'un objectif scientifique commun. L'équipe constituée dans le cadre de l'ASP CNRS-ORSTOM "Réseaux marchands, accumulations et espaces économiques transfrontaliers" a ainsi réuni des économistes, des géographes et des sociologues qui ont travaillé sur des terrains variés (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Mali, Sénégal, Niger, Nigeria, Tchad) dans une optique commune et avec des méthodes très proches <sup>23</sup>.

Cette pratique de l'interdisciplinarité pose toutefois au chercheur des problèmes qui ne tiennent pas à l'objet de recherche lui-même mais à la perception de son travail par la communauté scientifique et de sa situation personnelle vis-à-vis de son institution.

## Conclusion

Ces logiques scientifiques posent le problème de la reconnaissance disciplinaire et institutionnelle car elles ne sont pas toujours compatibles avec celle-là encore largement conditionnée par la tradition et des idées bien arrêtées sur les "frontières" disciplinaires. Ceux qui les franchissent trop ostensiblement, sont perçus comme des contrevenants qui, en se tournant vers d'autres approches, mettent en évidence les insuffisances de leur discipline. Ainsi, un économiste qui fait appel à l'anthropologie pour appréhender l'entreprise, peut se déconsidérer aux yeux de ses pairs, de

---

<sup>23</sup> cf. *Grands commerçants d'Afrique de l'ouest* op. cité.

même le géographe trop sensible aux aspects sociaux lors d'une étude de terroir risque de se discréditer au regard de certains de ses collègues.

Si ces querelles de chapelles paraissent vaines - l'objectif commun à toutes démarche scientifique n'est-elle pas d'avancer dans la connaissance ? - il n'en demeure pas moins qu'elles restent prégnantes et contraignantes dans la vie d'un chercheur pris en tenaille entre les impératifs scientifiques et la reconnaissance institutionnelle qui fait qu'à plusieurs reprises au cours de sa carrière il est jugé par des instances disciplinaires telles que le Comité national au CNRS ou les Commissions scientifiques à l'ORSTOM. Ce sont ces structures qui évaluent régulièrement le travail des chercheurs et décident de leur d'avancement dans la hiérarchie (passage au grades de CR1, DR2, DR1). Aussi, la pratique de la pluridisciplinarité peut constituer un handicap dans la carrière d'un chercheur.

Les logiques scientifiques semblent donc souvent incompatibles avec celle des logiques disciplinaires et institutionnelles malgré quelques tentatives, notamment au CNRS, d'institutionnaliser l'interdisciplinarité par la création d'une section spéciale du Comité national.

Ce décalage entre logiques scientifiques et logiques des instances disciplinaires a été à nouveau mentionné dans un récent rapport du Comité National d'Évaluation de la Recherche <sup>24</sup> qui a souligné, à propos de l'ORSTOM, ce dilemme auquel les chercheurs sont confrontés : ils sont incités par les unités de recherche à mettre en oeuvre des approches pluridisciplinaires alors qu'ils sont évalués sur les seuls critères disciplinaires. Il y a là une contradiction fondamentale qui n'est pas jusqu'à présent résolue.

---

<sup>24</sup> Évaluation de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, ORSTOM, juillet 1994, 46 pages.



## **DU QUARANTENAIRE AU CINQUANTENAIRE : BREVE REFLEXION INSTITUTIONNELLE SUR LA CONSTITUTION DES OBJETS DE RECHERCHE.**

**Robert CABANES**

Rappelons les observations critiques du rapport du Comité National d'Évaluation de la Recherche de 1994 : programmations individuelles justifiées à posteriori comme programmations collectives en fonction des modes et de l'air du temps ; repliement sur une "vocation" d'origine qui renaît en permanence de ses cendres, le développement, autorisant du même coup un splendide -et dangereux- isolement ; enfin impuissance à traiter les "grands" problèmes et invisibilité sociale de notre travail. Au regard de ce diagnostic, la quarantaine de l'ORSTOM, il y a seulement 10 ans, démarrerait pourtant avec un optimisme que ne pouvaient s'empêcher de partager même les plus désabusés. Que s'est-il donc passé entre temps ?

Parlons de ce que nous connaissons le moins mal, les sciences sociales, et d'un niveau de fonctionnement, le département, que chacun connaît de près. Les évolutions qui ont eu lieu à ces niveaux me semblent directement liées au diagnostic du CNER.

### 1- L'absence prolongée des conseils de département

Sans vouloir considérer comme parfaits les conseils qui ont fonctionné de 1983 à 1987, au moins les départements étaient-ils "pilotes" par ces assemblées composées pour moitié de personnes extérieures, d'une part. Et les chefs de département étaient-ils obligés d'explicitier tous les 6 mois leurs orientations et leur politique, d'autre part. Chacun pouvait savoir à quoi s'en tenir s'il le voulait. A partir de 1987 et jusqu'à la fin de 1993, la gestion du département est devenue, à proprement parler, une affaire de relation entre chefs de département et direction générale. Dehors le "regard" extérieur. Quant aux relations entre chefs d'UR et chef de département, elles n'étaient pas codifiées autrement que par les rapports personnels des uns et des autres. L'histoire de chaque département semble avoir été tout à fait singulière à cet égard, mais le fait est qu'il y avait impossibilité de parler, au niveau du département, de ce qui n'était même pas représenté, une orientation, une politique, puisque les décisions étaient issues des relations quasiment privées entre chefs de

département et chefs d'UR, initiées ou confirmées au niveau des instances hiérarchiquement supérieures. Nul lieu pour penser de manière quelque peu collective un département. Si l'on veut qu'une institution, plus particulièrement une institution de recherche où l'on travaille beaucoup sur le découpage de la réalité et sa représentation, et où les "travailleurs" ne sont pas en majorité des O.S, se sclérose, il suffit de rendre la communication difficile, mal partagée, peu débattue ; seuls quelques-uns pourront alors penser et représenter son activité. Et chacun pourra en même temps se créer la niche écologique nécessaire à un travail qu'il veut intelligent.

"L'absence" de département "indéfini" du même coup la spécificité et la complémentarité des UR ; elle semble devoir être directement liée à la "redisciplinarisation" des UR du département Sud par exemple (en a-t-il été de même dans les autres départements ?). Puisque restent invisibles à ce niveau les grands problèmes transdisciplinaires qui seraient à poser, sauf bien sûr dans leur formulation la plus générale qui fait partie du domaine public, au moins reste-t-il les disciplines. Et la Commission des sciences sociales qui n'avait pas fait grand-chose, tout le monde en conviendra, pour aider au développement des structures de département, redevient propriétaire incontestée d'une légitimité scientifique qui lui était auparavant disputée par les structures du département. Ce qui équilibrait quelque peu les concurrences et les compromis interdisciplinaires et rendait plus facile la mise au jour et la prise en charge des nouveaux objets scientifiques.

Il faut, semble-t-il, réfléchir sur le sens de l'acceptation, par tous, de cette longue absence. Pourquoi accepte-t-on mieux le regard extérieur sur l'individu (l'évaluation scientifique des commissions) que sur l'institution ? En sommes-nous à ce point dépendants, et liés dans un repli frileux ? Nombreux cependant avaient été ceux qui, au début des années 80, avaient trouvé oxygène et plaisir dans l'ouverture. Plus nombreux encore ont été ceux qui ont voulu à nouveau en 1987 respirer dans le giron maternel, redéfinir la spécificité de l'organisme ou/et celle de la discipline, toutes "puretés" signés, à notre avis, de faiblesse, de désarroi, ou de fatigue.

## 2- Le décalage entre la doctrine et la pratique

Problème si banal qu'il ne vaudrait pas la peine d'en parler, s'il ne dénotait encore une absence de repères. La doctrine officielle est bien celle d'un projet scientifique, si possible multidisciplinaire, par UR (Cf Séminaire des responsables d'UR, Montpellier, septembre

1992). Au lieu de cela on voit se constituer de grosses UR non identifiables autrement que par un thème vague et de plus en plus monodisciplinaire. L'UR est grosse, par commodité de gestion, et les thèmes larges pour pouvoir incorporer un maximum de personnes de la discipline. Du coup, la programmation devient largement une affaire disciplinaire. L'UR perd son pouvoir original de proposition ou d'incitation. Retrouver ce souffle qui, à une époque, fut impulsé d'en haut, n'est possible que si, aussi, se défatiguent les membres "inférieurs". La transparence des pouvoirs internes, et surtout la participation pourraient y aider.

### 3- Le quasi-alignement sur les programmations et les problématiques des organisations internationales

C'est évidemment ce qui guette une institution fragile à la conquête d'une nouvelle légitimité, si elle se trouve à un moment où elle est incapable de réagir d'elle-même. La chance des EPST, par leur budget, serait de n'être pas dépendants de demandes de court terme et de pouvoir programmer en moyen terme avec un certain recul critique les objets de recherche que la société leur propose. La chance des EPST, par leur statut, serait, à l'époque de la flexibilité du travail, de pouvoir exercer et défendre un métier et de mettre en jeu cet exercice et cette défense dans le marchandage où se construit la demande sociale et se définit la recherche. Mais si l'institution se sclérose de l'intérieur, elle ne peut qu'attendre une définition extérieure de sa légitimité, tant au niveau de sa programmation que de la production de son image, et enfin au niveau intermédiaire qui est celui de la réalisation du travail concret. C'est ainsi que notre légitimité maintenant serait de faire de l'enseignement, ou mieux, de mettre en pré-retraite les plus de 45 ou 50 ans pour pouvoir orienter les jeunes plus facilement.

Alors que justement notre fonction est une fonction de critique sociale, et, par ce fait, de proposition sociale. La période d'ajustement structurel s'est pensée, développée, et quasiment terminée sous nos yeux sans qu'un débat d'une certaine ampleur agite notre institution sur ses tenants et ses aboutissants, et alors que presque tout le monde s'était arrangé pour mettre, de manière au moins officielle, ce souci dans son programme. Là est la perversion fondamentale de l'institution : ne pas oser dire en tant que telle, ce à quoi elle encourage chacun de ses membres ; et réciproquement, du côté chercheur, faire semblant de réaliser ce que l'institution demande de manière plus officielle que réelle. Ce cercle vicieux conduit à l'alternative actuelle : soit une reprise en main musclée où notre



profession n'aura guère son mot à dire, soit un sursaut éthique où pourraient, au nom de la raison scientifique, s'évacuer toutes les perversions qui s'originent dans le traditionnel non-dit.

Il est plus facile de travailler sur l'écologie, le maintien des ressources renouvelables, la lutte épidémiologique, dans la mesure où la science se trouve là dans sa position traditionnelle qui est de dire le vrai en même temps que le bien. Et ces nouveaux objets se sont imposés, malgré les lenteurs institutionnelles, avec le recul critique nécessaire à leur bonne appréhension. Mais les objets qui ont, au niveau mondial, une potentialité plus explicite de critique sociale, comme, par exemple, le fonctionnement des organisations internationales, les migrations internationales de travail, la question des réfugiés, les fondements et les conséquences des politiques d'ajustement structurel, les politiques sociales urbaines, les répercussions du marché de la drogue, la montée des ethnismes et des nationalismes..., ne font pas véritablement l'objet d'un encouragement institutionnel. Soulevés par des chercheurs à titre individuel, ils sont traités soit à ce niveau, soit à des niveaux disciplinaires, ce qui ne peut manquer de les appauvrir, soit au niveau de colloques internationaux qui font le point, et puis s'en vont. On peut voir parfois la discipline s'ériger en barrière protectrice d'un danger politique potentiel. C'est d'ailleurs, paradoxalement, une demande sociale tout à fait officielle, de court et de moyen terme, nationale et internationale, qui peut présenter ce type de question, toujours de manière provisoire et précaire, à l'occasion de contrats. Mais jamais l'institution ne s'organise pour développer l'accumulation scientifique sur ce type d'objet, soit en tant que telle, soit en collaboration avec d'autres institutions. La programmation est alors le résultat d'un non-dit de chaque discipline, d'une absence de réflexion collective organisée, comme de l'addition de stratégies individuelles multiples et variées.

#### 4- Les objets scientifiques dans les "pays du champ"

Le terme est employé, sans arrière-pensée, par nos fonctionnaires des Affaires Étrangères ou de la Coopération en présence de collègues africains, qui parfois n'entendent pas, ou parfois réagissent vivement (cf. le colloque du cinquantenaire à l'Unesco où on a pu observer les deux attitudes). Nos "inconsciences" sont extrêmement gênantes. Car, lorsqu'il s'agit d'objets qui peuvent apparaître plus délicats à étudier à un niveau local/national, comme la violence urbaine, le lien social et politique, les ethnismes et les ethnicités, les fondamentalismes religieux.. et qui peuvent facilement prêter à l'accusation d'ingérence, alors que chacun sait combien ils

pèsent sur tout développement national, on nous renvoie au devoir de réserve qui revient en fait à la nécessité de masquer l'objet sous une présentation différente.

Alors qu'au contraire il faudrait l'afficher en tant que tel, pour pouvoir lui donner son statut scientifique, et pouvoir représenter sa position dans le monde politique. La seule "précaution" à prendre, comme en d'autres pays d'Amérique latine ou d'Asie, serait celle d'une véritable coopération avec les communautés scientifiques des pays intéressés. Mais de grâce ne fermons pas les yeux sous peine de les rouvrir (éventuellement) sur un monde qui nous serait inconnu. Ou bien chacun de nous aurait-il régressé à nouveau au stade du "petit-Camus-dans-sa-tête" ? Ceux dont on s'occupe le plus, avec lesquels nous prenons le plus de précautions, auxquels nous proclamons tout notre dévouement, ce sont "les Africains". Derrière ce terme, se trouvent toutes les confusions de nations, d'intérêts, de classes, et un continent qui est parmi les plus démunis. Il est inutile d'épouser officiellement une "cause" aussi confuse. Cette pseudo-proximité, réelle ou affichée, gêne. Prenons le recul que nous donnent les pays où ne nous fûmes jamais les interlocuteurs privilégiés ou les colonisateurs, confortons rapidement les pratiques nouvelles issues des leçons qui nous ont été données par l'histoire récente en Afrique même, et établissons de véritables relations de coopération scientifique. Et à ceux qui objecteraient qu'il ne s'agit que de reculer pour mieux rester, il faudrait répondre: pourquoi pas ? Puisqu'il s'agit aussi, et peut-être avant tout, de développer les communautés scientifiques des nations si l'on veut développer les relations, c'est-à-dire les coopérations comme les conflits, avec la communauté scientifique internationale.



## LES SYNDICATS SENEGALAIS FACE A LA CRISE ECONOMIQUE DES ANNEES QUATRE VINGT

Alfred Inis NDIAYE\*

Bassirou TIDJANI\*\*

\* Assistant à la section de sociologie de l'Université de Saint-Louis (Sénégal)

\*\* Assistant au département de Gestion de l'École Nationale Supérieure Universitaire de Technologie, Université Cheikh Anta Diop, Dakar (Sénégal)

Dans son ouvrage intitulé "**Industrial Relations**", **DUNLOP (1958)** explique que tout système de relations professionnelles est essentiellement constitué de trois composantes : les acteurs (le gouvernement, les employeurs et leurs organisations, les travailleurs et leurs syndicats) ; les procédures d'établissement des règles et lois relatives aux relations professionnelles et, enfin, le contexte qui constitue le cadre d'évolution des acteurs. Le contexte tel que défini par **DUNLOP** est lui-même composé de trois éléments à savoir, les caractéristiques technologiques, le marché et les contraintes budgétaires, le contrôle et la distribution du pouvoir au niveau social.

Dans tout système de relations professionnelles, les trois éléments du contexte s'influencent réciproquement. Le problème consiste à déterminer, dans un moment et des conditions données, quel est l'élément du contexte qui a le plus d'impact sur les procédures d'établissement des règles et lois du système. Notre hypothèse est que, pour chaque période, l'élément le plus influent du contexte est celui auquel les acteurs se réfèrent pour maintenir ou changer les procédures.

Cette observation nous permet d'avancer la thèse suivante : au cours des années 1980 et 1990, au Sénégal comme dans les autres pays africains, l'élément du contexte qui a déterminé les autres aspects des relations professionnelles a été la crise économique et les Plans d'Ajustement introduits sur la base d'accords entre Gouvernements et bailleurs de fonds. Ce sont donc le marché et les contraintes budgétaires qui ont, dans une large mesure, déterminé les changements intervenus dans les rapports de force entre gouvernements, employeurs et travailleurs et ceux intervenus dans les

procédures d'établissement des règles et lois relatives aux relations professionnelles.

La persistance de la crise et la poursuite des Plans d'Ajustement ont introduit des comportements nouveaux dans le milieu salarié. Les travailleurs, dans les entreprises, se sont lancés dans la construction d'associations de type communautaire et de solidarité, et, parallèlement, ils ont maintenu leur appartenance syndicale. Ainsi, si l'utilité et le succès de ces associations sont réels, ce sont toutefois les rapports de force entre les syndicats, le gouvernement et les employeurs qui ont déterminé le cadre de base des relations professionnelles.

L'objectif de cet article est de rendre compte des transformations récentes du mouvement ouvrier sénégalais et de proposer une interprétation de ces transformations sur la base de données empiriques résultant d'interviews dans les entreprises et les organisations syndicales. En partant de la crise économique comme élément déterminant du contexte et de ses conséquences sur les conditions sociales des travailleurs, l'analyse s'attachera à démontrer l'actualité du fait syndical à travers les différentes formes de luttes ouvrières.

## **LES SYNDICATS A L'EPREUVE DE LA CRISE**

### **L'impact de la crise sur les travailleurs**

Depuis la fin des années 1970, les pays africains ayant échappé à la nécessité d'introduire des PAS sur la base de conditionnalités imposées par les Institutions Financières Internationales sont rares. Également rares sont les mouvements ouvriers africains qui sont sortis indemnes de cette crise qui affecte les économies africaines depuis 15 à 20 ans.

D'un pays à l'autre, les réponses ouvrières ont été différentes. En plaçant ces réponses sur un continuum, il est possible de repérer un syndicalisme d'acceptation à un extrême de ce continuum, et, à l'autre extrême, un syndicalisme de rejet systématique des politiques économiques et sociales des gouvernements.

Le classement des réactions des mouvements ouvriers à la crise économique de ces dernières années le long d'un continuum présente toutefois l'inconvénient d'être réducteur. En fait, dans la plupart des pays, les orientations de luttes prises par les travailleurs

n'ont été ni d'acceptation totale, ni de rejet systématique des politiques gouvernementales. Ces orientations ont alterné acceptation et rejet en fonction de la sévérité de la crise sur les conditions des travailleurs, de la nature des enjeux contenus dans les PAS, des traditions de lutte de chaque mouvement ouvrier, des capacités politiques des régimes en place, et de la perception que les travailleurs et leurs organisations ont eu de leurs intérêts et de leur rôle dans la construction de leurs économies nationales.

Le Sénégal constitue un cas intéressant dans la mesure où, alors que dans certains pays comme la Tunisie ou le Nigeria l'adoption d'orientations différentes a été le fait de centrales syndicales majoritaires et peu contestées, dans son cas, cette adoption a été le fait de plusieurs centrales d'origine et de nature différentes et qui, depuis plusieurs années, se disputent avec acharnement le contrôle du terrain syndical<sup>1</sup>.

Cependant, il semble y avoir une constante quelque soit le pays étudié : la crise économique et les PAS ont plus que jamais révélé l'actualité du fait syndical, voire d'une nouvelle forme de syndicalisme.

D'une manière générale, l'analyse et les remèdes proposés par les Institutions Financières Internationales à travers l'application des PAS introduits dans la plupart des pays africains résultent d'un paradigme néo-classique qui trouve ses justifications dans l'échec des politiques interventionnistes appliquées depuis les années 60<sup>2</sup>.

Cependant, force est de constater que ce paradigme néo-classique a échoué aussi bien sur le plan économique que sur le plan social. Le Sénégal est à son quatrième PAS depuis 1979 et diverses études portant sur l'efficacité de ces PAS ont conclu à la médiocrité

---

<sup>1</sup> L'"été chaud" tunisien de 1978 a été suivi d'une certaine récupération de l'UGTT par le gouvernement et la signature d'un pacte social. Par ailleurs, la "guerre" entre le gouvernement nigérian et le Nigeria Labour Congress (NLC) a débouché sur la dissolution de ce dernier à la fin des années 70 et les demandes radicales du NLC ont cédé la place aux compromis et concessions syndicales au début des années 80. Voir OLUKOSHI and AREMU (1988 : 99-111).

<sup>2</sup> La littérature sur la théorie et la pratique des programmes d'Ajustement Structurels en Afrique est abondante. Ainsi, nous ne citerons que quelques titres dans la bibliographie.

des performances (**DURUFLE, 1988 et 1994 ; DIA, 1988 ; KASSE, 1990 ; BERG, 1990**)<sup>3</sup>.

Les résultats d'enquête menée par **NDIAYE (1992)** dans le secteur industriel sénégalais confirment l'impact profond de la crise et de l'Ajustement sur le milieu de travail et le milieu social. Le chômage est vécu quotidiennement par les travailleurs dans leur famille, leur parenté et leur voisinage. Ainsi, 60,5% des salariés interrogés reconnaissent entretenir des chômeurs dans leur ménage. De même, la précarisation de l'emploi touchait aussi bien l'ouvrier que le cadre, dans les secteurs privé et public. La rareté et la précarité de l'emploi qui caractérisent le monde du travail sont accompagnées par des modifications apportées à la législation du travail, orientées vers une plus grande flexibilité des conditions de travail <sup>4</sup>.

Par ailleurs, 93,8% des travailleurs interrogés jugeaient leur salaire insuffisant ; 96,8% affirmaient ne plus pouvoir satisfaire convenablement leurs obligations sociales comme l'entretien quotidien de la famille, la scolarité des enfants et leur couverture médicale, les conditions décentes de logement. De même, les données statistiques officielles montrent que le SMIG est passé du niveau 100 en 1976 au niveau 187,81 en 1990 alors que, pendant la même période, l'indice des prix à la consommation est passé du niveau 100 au niveau 242,49. Elles montrent également l'écart existant entre la croissance des revenus imposables qui n'ont progressé que de 7,36% entre 1980 et 1990, alors que la pression fiscale a progressé de 31,26% au cours de la même période.

Cet appauvrissement des travailleurs favorise une situation d'endettement auprès de l'employeur pour la couverture des dépenses quotidiennes ou exceptionnelles (cérémonies religieuses ou familiales). Il a aussi contribué à la fragilisation et à la détérioration du statut de salarié parallèlement au développement du secteur

---

<sup>3</sup> Depuis 1979, le Sénégal a successivement adopté : -un Programme de Stabilisation à Court Terme (1979-80) ; -un Plan de Redressement Economique et Financier (1980-85) ; -un Programme d'Ajustement Structurel à Moyen et Long Terme (1985-92) ; -un Plan d'Urgence d'Assainissement des Finances Publiques (1993-95).

<sup>4</sup> Ces changements concernent le recrutement, la nature et la rupture du contrat de travail. L'objectif du gouvernement est de donner à l'employeur une entière liberté quant à la gestion du recrutement et celle du contrat de travail.

informel qui est aujourd'hui un recours pour la stabilisation des conditions de vie familiales.

Avec la crise et l'augmentation du chômage, ce sont d'abord les charges sociales des travailleurs, déjà importantes, qui augmentent. Il est dès lors facile de comprendre la lutte des travailleurs et celle de leurs syndicats contre les PAS.

### **Entre les associations de solidarité et les syndicats**

Les données collectées par **NDIAYE (1992)** au cours des années 1990, 1991 et 1992 au sein d'entreprises sénégalaises ont révélé d'une part que les travailleurs s'orientent vers la recherche d'une certaine sécurité matérielle à court terme, et, d'autre part, que la satisfaction de ces besoins de sécurité est plus ou moins assurée par une combinaison d'activités individuelles et collectives, activités organisées par les travailleurs aussi bien à l'intérieur de l'entreprise que sur les lieux de résidence.

Les investissements lucratifs (75% des travailleurs interrogés) et l'espoir d'une promotion interne dans l'entreprise (25%) sont les solutions individuelles les plus recherchées. Sur le plan collectif, le recours à diverses formes d'associations dans le lieu de travail et dans les quartiers constituent les solutions préférées<sup>5</sup>.

Le recours à toutes ces solutions n'a pas affaibli le taux de syndicalisation (ce taux atteignait 90% dans certaines entreprises). Cependant, un peu plus de 6% des travailleurs interrogés comptent sur les syndicats pour une augmentation de leur rémunération. En d'autres termes, les travailleurs reconnaissent les syndicats en tant qu'institutions de défense de leurs intérêts, ils en sont membres, mais, ce qui semble paradoxal, ils ne comptent que très faiblement sur eux pour la satisfaction de leurs demandes immédiates.

Par contre, les associations de solidarité (de consommation, religieuse, sportive et culturelle, d'habitat, d'épargne etc.) bénéficient d'une adhésion large et active des travailleurs. Elles présentent des caractéristiques similaires :

---

<sup>5</sup> D'autres enquêtes ont montré l'importance de la vie associative en milieu ouvrier sénégalais. Voir notamment les contributions de B. DIOUF et Y.M. GUISSÉ dans la revue "Pratiques sociales et Travail en milieu urbain, les Cahiers" n°12,1990.



- elles fournissent à leurs membres des avantages sociaux et matériels, action qui, auparavant, relevait de l'État ou de l'employeur.
- elles sont plus inclusives que les syndicats dans leur mode de recrutement.
- leur mode de fonctionnement, leur stratégie revendicative, contrairement aux syndicats, sont beaucoup plus basés sur une approche consensuelle que sur une quelconque législation ou un règlement écrit.
- les rapports entre ces associations et les employeurs s'inscrivent dans une logique plutôt collaborationniste et qui n'est pas déterminée par les rapports de production <sup>6</sup>.

Si ces associations présentent un intérêt réel pour les travailleurs comme instruments de résistance à la crise, sur le long terme, leur développement peut favoriser une désinstitutionnalisation des relations professionnelles pour les raisons suivantes :

- les associations renforcent objectivement les capacités des employeurs à marginaliser, dans certaines circonstances, les syndicats traditionnels, et réduisent donc les capacités revendicatives de ces derniers. Ceci a sans doute contribué à la baisse de popularité des syndicats parmi les travailleurs en ce qui concerne les luttes en entreprise pour la défense de leurs revendications immédiates.
- elles éloignent les travailleurs de certaines des véritables causes de leurs problèmes, à savoir les formes d'organisation du travail et les stratégies de gestion des entreprises <sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> Nous avons, dans une étude antérieure, dégagé trois fonctions sociales essentielles des associations d'entreprise : 1) pour le travailleur, elles renforcent l'unité et la solidarité ouvrières, c'est à dire constituent des cadres sécuritaires au plan social, culturel et économique ; 2) pour l'employeur, elles servent d'instrument de stabilité sociale dans l'entreprise de par leur capacité régulatrice pour l'équilibre social ; 3) pour certains dirigeants associatifs, elles peuvent être un outil de promotion sociale, des cadres qui peuvent être utilisés à des fins personnelles. Voir A.M.I.NDIAYE (1989).

<sup>7</sup> Dans cette perspective, les associations qui sont l'expression de la persistance des survivances socio-culturelles en situation de travail peuvent être perçues comme un instrument de résistance à la prolétarianisation, un moment nécessaire de la marche vers la prolétarianisation (HOOSLITZ et

- leur statut et leur maintien dans l'entreprise dépendent en dernière analyse de la volonté et des choix stratégiques des employeurs, contrairement aux syndicats dont l'existence constitue un droit pour les travailleurs.

-elles ouvrent la porte à l'individualisation des conflits du travail en permettant aux employeurs de donner la priorité aux accords à l'amiable contre le respect de la législation du travail, augmentant ainsi la précarité des gains acquis par les travailleurs.

Ce processus de désinstitutionnalisation est lié à la différence fondamentale qui existe entre la nature des syndicats et celle des associations de travailleurs basées sur la solidarité, la religion, l'ethnie ou la culture. Tirant leurs ressources d'une personnalisation de rapports, d'attitudes et de comportements non rationalisés, et d'une représentation symbolique des rapports entre leurs membres, recherchant toujours la cohésion et le consensus, ces associations sont incapables de prendre des engagements à long terme ayant la forme de pactes ou d'accords basés sur un rapport de force organisé entre les différents partenaires sociaux.

Cependant, l'importance croissante des regroupements associatifs d'entreprise implique une réorientation de l'action syndicale, notamment une réactualisation de son rôle dans l'entreprise. La nécessité d'une telle réorientation confirme plus qu'elle ne remet en question l'actualité du fait syndical. L'attitude des travailleurs vis à vis des organisations syndicales, loin de constituer le signe d'un déclin des syndicats, traduit plutôt une stratégie ouvrière de résistance à la crise. Par expérience, les travailleurs savent que seul le syndicat peut trouver des solutions durables à leurs besoins. Mais, sous la pression de la crise et compte tenu de leurs besoins de survie, les associations constituent la solution à leurs problèmes immédiats, d'autant plus qu'elles ne sont pas un substitut aux syndicats.

Par ailleurs, l'attitude ouvrière qui consiste à recourir aux associations pour la satisfaction des besoins sociaux immédiats et aux syndicats pour toutes les questions relatives aux politiques économiques et sociales nationales, ne relèvent pas uniquement de l'expérience. En effet, la législation du travail confère aux syndicats

---

MOORE, 1963). Cependant, le blocage de ce moment (primat des logiques culturelles sur la logique industrielle) peut signifier des difficultés d'industrialisation d'un pays.

les prérogatives de représentants des travailleurs pour discuter avec l'État et les employeurs de toutes les questions réglementaires, des conflits du travail, des politiques étatiques et patronales. Dans ce sens, les syndicats demeurent incontournables quelque soit leur performance, ce qui explique le caractère stratégique de l'adhésion des travailleurs aux syndicats.

## **THEORIES ET PRATIQUES SYNDICALES**

### **Rejet ou acceptation des politiques d'Ajustement**

Les plans d'Ajustement ont accéléré la détérioration des conditions de vie et de travail en provoquant des séries de licenciements, des fermetures d'entreprises, des réductions de salaires, une baisse du pouvoir d'achat et la précarisation de l'emploi. Compte tenu de la riposte prévisible des travailleurs, la mise en oeuvre de ces plans a exigé la création d'un ordre social et d'un mode de gouvernance garantissant une certaine paix sociale. Cet ordre social a consisté en l'attribution formelle ou informelle de fonctions particulières aux communautés, au marché et à l'État qui représentent les principaux acteurs de cette restructuration.

Un ordre social qui repose sur les communautés, le marché, le secteur privé et l'État a plusieurs implications pour le mouvement ouvrier. En fait, l'importance des revendications ouvrières en période d'Ajustement réside moins dans leur nouveauté que dans leur potentiel de nuisance. La poursuite de l'Ajustement nécessite un climat de paix industrielle et sociale. Ce climat peut être garanti essentiellement de deux façons. La première consiste à utiliser les capacités de l'État (renforcées si possible par une alliance avec les employeurs) pour réprimer toute tentative de développement d'organisations autonomes et combatives par les travailleurs. Une telle stratégie peut discipliner le mouvement ouvrier, mais ne peut éliminer la menace constante d'une contre-offensive des travailleurs.

La seconde stratégie encourage la formation d'organisations autonomes de travailleurs et des mécanismes de concertation régulière entre l'État, les associations d'employeurs et les syndicats pour l'élaboration des politiques économiques. Tout en permettant aux organisations autonomes de travailleurs d'exister, l'État sénégalais a développé une stratégie basée sur l'exclusion sélective de ces dernières de l'élaboration des politiques économiques nationales. Cette option s'est traduite par la collaboration avec le sommet des

syndicats de la "participation responsable" et la mise à l'écart des syndicats autonomes <sup>8</sup>

Ainsi, face au projet social et économique du gouvernement, et face à la volonté des employeurs de réduire au maximum les concessions faites aux travailleurs, ces derniers ont eu le choix entre le rejet et l'acceptation. Les syndicats autonomes affiliés à l'UNSAS, et qui ont été à l'origine de la recomposition du paysage syndical depuis 1981, ont adopté une stratégie de rejet. Fidèle à son orientation de "participation responsable", la CNTS a endossé l'essentiel des politiques économiques proposées par le gouvernement <sup>9</sup>.

Cependant, les attitudes rejet/acceptation ne rendent pas clairement compte de la séparation entre les syndicats autonomes et ceux favorables à la participation. La ligne de démarcation est parfois moins nettement perceptible.

D'une manière générale, l'attitude de rejet a été le fait des organisations autonomes de travailleurs qui se sont définies à travers la défense sans concession des intérêts de leurs membres. Ce sont ces organisations qui ont convergé pour former l'UNSAS en 1990. Leur attitude est fondée sur les principes suivants : quelque soit la situation économique nationale et la nature du gouvernement, les syndicats ont pour tâche de défendre les intérêts de leurs membres, dans la mesure où ils ne sont pas responsables de l'élaboration des programmes économiques et sociaux. Ces principes permettent de comprendre pourquoi les stratégies de concertation avec l'État et les organisations d'employeurs n'ont jamais véritablement été au centre des préoccupations des syndicats autonomes.

---

<sup>8</sup> La doctrine de la "participation responsable" définit les rapports entre le parti au pouvoir et la centrale affiliée c'est à dire les rapports entre le Parti Socialiste et la CNTS. Elle fait de cette centrale l'allié privilégié de l'Etat dans la mise en oeuvre de ses politiques de développement. Sur le syndicalisme de participation, voir notamment NUNES (1972), MARTENS (1983), SARR (1986), ZUCARELLI (1970), LO (1987).

<sup>9</sup> L'analyse proposée dans cet article concerne une période antérieure à l'expérience de l'Intersyndicale née des luttes syndicales contre le dernier Plan d'Ajustement appelé Plan d'Urgence adopté le 13 Aout 1993. Cette expérience a remis en cause aussi bien la stratégie sélective du gouvernement que l'attitude rejet/acceptation des syndicats. Beaucoup d'indicateurs montrent qu'un nouveau modèle d'action syndicale se met en place depuis Aout 1993.

L'acceptation par la CNTS des projets de l'État conformément à son option de participation part de la perception suivante du rôle du syndicat en période de crise : la sortie de la crise économique est une priorité nationale ; les syndicats doivent y participer tout en conservant leurs capacités à défendre les intérêts de leurs membres en cas de besoin, sans pour autant remettre en question le soutien apporté aux projets de l'État.

Le fait que la CNTS ait rejeté activement le Plan d'Urgence (1993) prouve qu'il n'y a pas un syndicalisme d'acceptation totale au Sénégal. C'est cela qui fixe les limites que les syndicats acceptent d'assumer à propos des politiques économiques et sociales de l'État. Les raisons de l'absence d'une telle forme de syndicalisme résident dans la dynamique historique de construction du mouvement ouvrier sénégalais. Cette dynamique est caractérisée par les faits suivants :

- il y a eu une faillite des politiques d'intégration des syndicats de travailleurs au parti au pouvoir. Ni la CNTS, ni l'Union Nationale des Travailleurs du Sénégal, centrale qui l'a précédé, n'ont pu être totalement intégrées sur une longue durée (LO, 1987 ; NDIAYE, 1990)

- cette faillite est due à de fortes traditions d'indépendance à la base des syndicats dont l'inspiration est venue de la Confédération Générale des Travailleurs Africains (CGTA) et de l'Union Générale des Travailleurs d'Afrique Noire (UGTAN), nées respectivement en 1956 et en 1957, et qui ont toutes les deux constitué les temps forts de l'émergence de syndicats africains autonomes. Durant cette période, le niveau de syndicalisation au Sénégal atteignait les deux tiers des travailleurs, alors que dans les autres pays africains, il était en moyenne de 30%.

- cette tradition d'indépendance s'est toujours manifestée à travers l'existence de plates-formes revendicatives correspondant, dans une large mesure, aux intérêts des travailleurs, même si, contradictoirement, une frange des directions syndicales était en même temps impliquée dans l'appareil d'État.

- ces directions n'ont dû leur maintien qu'à leur capacité, en collaboration avec l'État, à gérer cette contradiction en satisfaisant partiellement les revendications ouvrières, en permettant jusqu'à un certain degré une expression des conflits par l'instauration de plus de

démocratie à l'intérieur des syndicats et (ou) en changeant les relations entre le parti et les syndicats.

- l'émergence des syndicats autonomes dès que les conditions politiques l'ont permis a été une confirmation des traditions d'indépendance des travailleurs sénégalais, même s'il faut reconnaître que la plupart des syndicats autonomes qui ont émergé au cours des années 1970, étaient en fait plus ou moins liés à un parti politique d'opposition.

Ces constats historiques expliquent pourquoi la transformation du mouvement ouvrier sénégalais organisé au cours des années 1980 et 1990 s'est réalisée à la fois à travers des changements à l'intérieur des syndicats traditionnels avec l'apparition du "Renouveau" et à travers la création de nouvelles centrales <sup>10</sup>.

Le "Renouveau" et les syndicats autonomes ont donc procédé d'un même phénomène : le contexte de crise économique du début des années 80, et l'attitude à avoir face au parti au pouvoir et à ses politiques économiques en vue de défendre de manière conséquente les intérêts des travailleurs. Ils ont représenté deux modes différents de résolution d'un même problème. Mais les seconds sont apparus comme une expression plus achevée des intérêts des travailleurs.

### **Les syndicats sur les lieux de travail**

Les différentes lignes et orientations syndicales sont matérialisées, sous diverses formes, dans l'intervention des syndicats sur les lieux de travail durant la période de crise.

Dans cette période, les syndicats sont souvent appelés à s'orienter dans des formes de défense de leurs intérêts, formes qui tiennent compte des concessions à faire sous la poussée des rapports de force favorables à la coalition entre l'État et les employeurs. En

---

<sup>10</sup> Le "Renouveau", à l'origine un courant syndical dans la CNTS, est arrivé à contrôler la direction de cette centrale lors de son 3è congrès organisé en Avril 1982. Les dirigeants du "Renouveau" ont pris deux mesures importantes qui consacrent une rupture d'avec les pratiques syndicales antérieures : 1) les travailleurs militants de l'opposition politique peuvent adhérer à la CNTS et même être élus responsables ; 2) le secrétaire général de la CNTS ne peut plus occuper un poste ministériel. Le mérite du "Renouveau" est d'avoir su donner un souffle nouveau à la CNTS qui allait à la dérive.

contrepartie de leurs concessions, certains syndicats ont exigé leur participation à la gestion et au processus de décision finale de l'entreprise. Ils attendent de cette participation une meilleure connaissance des politiques de l'entreprise en vue d'obtenir plus d'équité dans la distribution des richesses, tout en maintenant leurs capacités revendicatives. Une telle démarche conduit ces syndicats vers une logique productive et participante, en rupture avec la logique distributive et défensive, plus souvent adoptée en période de stabilité économique.

Les syndicats qui n'ont pas su adapter leurs actions au nouveau rapport de force ont fait face à deux phénomènes : la désyndicalisation et la création par les travailleurs (y compris leurs membres) de structures de luttes alternatives aux syndicats traditionnels <sup>11</sup>.

Au Sénégal, la crise et en particulier la poursuite des PAS ont entraîné, au niveau de la CNTS, un processus de réajustement des formes de prise en charge syndicale dans l'entreprise. En effet, la profondeur et la persistance de la crise, le démantèlement du secteur productif, ont contraint la CNTS à proposer de plus en plus à l'État et surtout aux employeurs des politiques participantes et productives <sup>12</sup>.

Ainsi, ces dernières années ont vu une réorientation de la politique de gestion de l'action syndicale de la CNTS vers trois directions, en vue de mieux insérer la dynamique participante à l'activité économique.

La première direction a consisté en une participation croissante aux organismes officiels de concertation (commissions

---

<sup>11</sup> Cela a été le cas des syndicats français qui ont vu leur taux d'adhésion descendre en dessous de 15% et qui ont fait face à l'émergence des "coordinations" comme structures de lutte ad hoc.

<sup>12</sup> Dans un document de 19 pages daté de Février 1987 et intitulé "CNTS : la participation des travailleurs comme stratégie de développement", la CNTS manifeste clairement sa volonté de franchir une nouvelle étape dans sa politique de coopération. Elle précise qu'"il faut rejeter dans les paniers de l'oubli cette pratique étroite selon laquelle la gestion du capital est du domaine exclusif de la seule direction ; que l'entreprise est sa chose et qu'aucune association avec les travailleurs n'est possible (...) il faut par conséquent arriver à concilier les intérêts des différents acteurs du développement en mettant en avant leurs intérêts nationaux".

tripartites) et aux organismes institutionnels (Parlement, Conseil économique et Social)<sup>13</sup>. La deuxième direction a pris la forme d'une demande pour une participation plus dynamique et plus franche des travailleurs à la gestion de l'entreprise afin de mettre en place *"un nouveau modèle de développement économique apte à créer un nouvel ordre social de confiance dans l'entreprise du secteur privé et du secteur public"* <sup>14</sup>.

La dernière direction prise par la nouvelle orientation de la CNTS a été l'impulsion d'un vaste mouvement coopératif<sup>15</sup>. Dans le même esprit, les travailleurs réclament plus fréquemment la reprise d'entreprises en faillite ou menacées de faillite. Ainsi, par un réflexe de survie, les travailleurs font des propositions alternatives à celles des employeurs, et suggèrent des plans de sauvetage des sociétés en faillite. Les dirigeants de la CNTS ont reconnu eux-mêmes avoir en 1984-85 *"consacré plus de temps à des actions de redressement des entreprises plutôt que de négociation des cahiers de revendications.."* Ils expliquent aussi que les *"menaces permanentes de fermeture d'entreprise du fait de la crise ont fini par créer chez les travailleurs une conscience auto-gestionnaire"*<sup>16</sup>.

En opérant ces réajustements dans l'action syndicale, l'objectif de la CNTS est d'arriver à mieux gérer les tensions sociales intensifiées par les PAS. Ces réajustements se sont donc inscrits dans une logique d'adaptation à la crise.

Pour les syndicats autonomes, en particulier pour l'UNSAS, il est difficile de parler de réajustement de l'action syndicale. En fait,

---

<sup>13</sup> C'est dans cette perspective que la CNTS a demandé (en 1985) et obtenu (en Mars 1991) l'organisation d'une grande concertation sur l'Etat de l'Economie du Sénégal. Cette concertation communément appelée les Etats Généraux de l'Economie et des Finances, s'est déroulée du 22 au 24 Juillet 1994.

<sup>14</sup> Voir "CNTS : La participation ...op.cit.

<sup>15</sup> Dans cette entreprise, la CNTS a bénéficié de l'appui appréciable de la coopération internationale, notamment italienne, pour la mise en place d'un vaste réseau de coopératives de production et de consommation. Celles-ci visaient à résoudre les problèmes du chômage ouvrier et à accroître la protection du travailleur face à la spéculation sur les produits de consommation. Sur le mouvement coopératif, voir le journal de la CNTS "Le Renouveau", n°7, Mai 1985).

<sup>16</sup> Voir CNTS, Manifeste du 1er Mai 1985.



L'UNSAS est née dans la crise et a accompagné les mutations politiques et économiques.

L'instauration du pluralisme pendant que les revendications essentielles des travailleurs n'étaient que faiblement prises en charge a favorisé sa constitution. Ainsi, le syndicalisme autonome s'est caractérisé dès son origine par sa combativité autour de ses plateformes revendicatives. L'accent particulier mis par l'UNSAS sur la lutte autour des revendications ouvrières selon une logique défensive et distributive, trouve ses origines dans les périodes de formation des syndicats qui constituent sa force de frappe, en l'occurrence le Syndicat Unique des Travailleurs de l'Électricité (SUTELEC) et le Syndicat Autonome des Enseignants du Supérieur (SAES). L'alternative offerte aux travailleurs par le SUTELEC et le SAES a été d'adopter une orientation indépendante de défense acharnée des intérêts de leurs membres.

Le fait que l'UNSAS traverse encore une période de consolidation (marquée par des appels aux militants de la CNTS, centrale rivale) l'oblige à maintenir son orientation de lutte, ce qui constitue, selon ses dirigeants, le meilleur moyen de se démarquer de l'option de la "participation responsable". Mais, le choix syndical de l'UNSAS n'a pas obéi uniquement à une logique de distinction pour faire prévaloir sa spécificité et la nécessité de son existence. Il a été également dicté, dans une certaine mesure, par l'ostracisme de l'État et des employeurs qui ont très souvent tenté de la marginaliser au profit de la CNTS <sup>17</sup>.

Cependant, en dépit des différences entre les programmes du syndicalisme de la participation et ceux d'indépendance et de combat, il semble que, dans la pratique, la conception qui guide l'action syndicale au Sénégal demeure la suivante : les dirigeants de l'entreprise décident, les syndicats réagissent lorsque les intérêts de leurs membres sont en jeu.

---

<sup>17</sup> Cette attitude étatique et patronale découle d'une stratégie d'approche des syndicats qui repose sur une différence de traitement selon la proximité de l'organisation syndicale par rapport au pouvoir. Quand les syndicats et centrales indépendantes étaient à peine tolérés, il était accordé à la centrale "la plus représentative" et proche du parti au pouvoir des prérogatives appréciables en matière de discussions des revendications et de règlement des conflits. Ce modèle, élaboré au cours des années 1960 est pour l'essentiel devenu obsolète.

Le maintien de cette tradition (qui s'apparente à un attentisme syndical en période de crise) pourrait être à l'origine du renforcement (ou de la création) des associations de solidarité des travailleurs dans de nombreuses entreprises qui ont pourtant un fort taux de syndicalisation. Ces associations sont en général acceptées et aidées matériellement par les employeurs pour des raisons déjà citées et dont l'une des plus importantes est qu'elles permettent d'affaiblir les syndicats.

Le fait que les travailleurs aient renforcé leur logique associative prouvent qu'ils ne sont pas contre une certaine forme de coopération avec les employeurs dans le contexte de crise actuel. Compte tenu de tout ce qui précède, le syndicat est interpellé et se trouve face à plusieurs choix stratégiques :

- développer une démarche participante afin de récupérer les tendances associatives ;
- ou accepter une certaine "division des tâches" dans la défense des intérêts ouvriers. Les associations s'occuperaient des questions sociales, les syndicats prendraient en charge les questions relatives à l'organisation du travail, celles concernant les politiques nationales et celles relatives à l'application de la législation du travail.

Ainsi, l'intervention des syndicats en entreprise doit tenir compte de trois éléments : leur propre ligne syndicale, le contexte de crise économique et les initiatives (parallèles à l'action syndicale) développées par les travailleurs sur la base de la représentation qu'ils se font de la crise.

En définitive, il ressort de l'analyse que, loin de disparaître sous la poussée de la crise et celle des associations d'entreprise, les syndicats sénégalais ont bien résisté à l'épreuve et s'engagent dans un processus de réactualisation de leurs formes d'intervention, pour s'adapter au nouveau contexte.

Dans leur grande majorité, les travailleurs reconnaissent le caractère stratégique de l'outil syndical, tout en s'investissant à fond dans des regroupements associatifs qui, paradoxalement, tendent à affaiblir les syndicats. Ce paradoxe est généré par la sévérité du contexte (approfondissement de la crise et impasse des politiques d'Ajustement) qui favorise une gestion quotidienne des problèmes.

Au fond, la rivalité feutrée entre les associations d'entreprise et les syndicats exprime, dans une certaine mesure, une recherche ouvrière pour de meilleures conditions de vie et de travail.

## Références

**ADESINA, Jimi.** 1992. **Labour Movements and Policy-making in Africa.** Working Paper 1/1992, CODESRIA.

**AGIER M., COPANS J., MORICE A.**(1987) : **Classes ouvrières d'Afrique Noire**, Paris, Karthala - ORSTOM, 296 p.

Afrique et Développement/Africa Development. 1985. **Crisis and Adjustment.** Vol. X, No.1/2. Dakar : CODESRIA.

**BARBASH, Jack.** 1984. "Do We Really Want Labor on the Ropes ?" **Harvard Business Review**, Vol. 63, No., July/August, pp. 10-20.

-----, 1984. **The Elements of Industrial Relations.** Madison : The University of Wisconsin Press.

**BERG E. et Coll.** (1990) : **Ajustement Postponed : Economic Policy Reform in Senegal in the 1980s**, Report prepared for USAID/Dakar, 253 p.

**CLEAVER, Harry.** 1989. "Close the IMF, Abolish Debt and End Development : A Class Analysis of the International Debt Crisis". **Capital and Class**, No.39, Winter, pp.17-50.

**DIA M.** (1988) : **Le Sénégal trahi : un marché d'esclaves (du verbalisme socialisant au libéralisme non libertaire)**, Paris, Séléo, 237 p.

**DIENG A.A** (1991) : Les enjeux politiques de l'Ajustement en Afrique, CODESRIA, Conférence on : "**The politics of Adjustment**" - Dakar, 9-12 Septembre 1991 - 30 p multigr.

**DIOP M. C.DIOUF M.** (1990) : **Le Sénégal sous Abdou DIOUF**, Paris, Karthala, 436 p.

"Dossier : l'Ajustement Structurel" (1988), **Courrier** n°111, pp. 50-95.

**DUNLOP T. John.** 1958. **Industrial Relations Systems.** 1958. New York : Holt.

**DURUFLE, Gilles.** 1988. **L'Ajustement Structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar).** Paris : Edition Karthala.

-----, 1994. **Le Sénégal peut-il sortir de la crise ?** Paris, Karthala, 224p.

**EGWU, G. Samuel.** 1991. **State, Social Control and Adjustment in Nigeria : Case of Resistance and Accomodation.** Conference CODESRIA : The Politics of Structural Adjustment, September 9-12, Dakar, Senegal.

"Endettement et environnement : au delà de l'Ajustement (1989)", **environnement africain**, n°25, 26, 27, 28, vol VII, 1, 2, 3, 4, Enda, Dakar, 645 p.

**FALL M.** (1986) : **L'État et la question syndicale au Sénégal**, Paris, l'Harmattan, 127 p.

**FASHOYIN, Tayo and UKANDI G. Damachi.** 1987. "Industrial Relations for African Economic Recovery". In ILO, ed., **The Role of the African Labour Force in Recessed Economies**, pp. 143-164.

**GLADSTONE A.** (1980) : "Syndicat, croissance et développement" **Travail et Société**, vol. 5, n°1, pp. 55-76.

**GLUCKSTEIN D. et Coll.** (1990) : **Le Fonds Monétaire International (FMI) une entreprise de pillage des peuples**, Paris, Selio, 271 p.

**GROUX, Guy, and René MOURIAUX.** 1990. "Le Cas Français." In René Mouriaux and Bibes, eds., **Les Syndicats Européens à l'Épreuve.** Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, pp. 49-68.

**HECKSCHER, C. Charles.** 1988. **The New Unionism. Employment Involvement in the Changing Corporation.** New York : Basic Books.

**HERBST, Jeffrey.** 1991. **Labor in Ghana Under Structural Adjustment : The Politics of Acquiescence.** Conference : The Politics of Structural Adjustment, September 9-12, Dakar, Senegal, CODESRIA.

**HOSELITZ B.F., MOORE W.E.** (1963) : **Industrialisation et Société**, Paris, Unesco-Mouton, 447 p.

**JAMAL V** (1988) : "Bien comprendre la crise africaine" **Revue Internationale du Travail**, vol 127, n°6, pp. 737-764.

International Labor Office. 1987. **The Role of the African Labour Force in Recessed Economies.** Report of the ARLAC-JASPA Workshop, Harare, Zimbabwe 15-27 June.

**IWUJI, E.C.** 1987. "Impact of the Recession on Industrial Relations in Africa". In ILO, ed., **The Role of the African Labour Force in Recessed Economies**, pp. 122-142.

**KANAWATY G., GLADSTONE A., PROKOPENKO J., RODGERS G.** (1989) : "L'Ajustement au niveau microéconomique" **Revue Internationale du Travail**, vol. 128 n°3, pp. 299-330.

**KASSE M.** (1990) : **Sénégal : Crise économique et Ajustement Structurel**, Paris, Editions Nouvelles du Sud 204 p.

**KOCHAN, A. Thomas, Harry C. KATZ, and Robert B. MCKERSIE.** 1986. **The Transformation of American Industrial Relations**. New York : Basic Books.

**LIPIETZ A.** (1985) : **Mirages et miracles. Problèmes de l'Industrialisation dans le Tiers Monde**, Paris, La Découverte, 188 p.

**LO Magatte** (1987) : **Syndicalisme et participation responsable**, Paris, l'Harmattan, 153 p.

**MARTENS G.** (1982) : Le syndicalisme en Afrique Noire d'expression française : de 1945 à 1960. Numéro Spécial "**Syndicalisme et Développement**" BREDE, 61 p.

**MARTENS G.** (1983) : "Révolution ou participation : syndicat et partis politiques au Sénégal" **Le Mois en Afrique**, n°205-206, n°209-210, 211-212, n°213-214.

**MARTENS G.** (1984) : "L'Afrique a-t-elle besoin des syndicats," **le Mois en Afrique**, n°219-220, n°221-222.

**MEHL D.** (1982) : "Culture et action associative" **Sociologie du Travail**, n°1 vol XXIV, pp. 24-42.

**MKANDAWIRE T.** (1988) : "The road to crises : ajustement and desindustrialisation to african case" **Africa Développement**, vol XIII, n°1, pp. 5-31.

**NDIAYE A.M.I.** (1989) : Les associations dans l'entreprise industrielle : le cas de Daayira du Port Autonome de Dakar, Dakar, UCAD, Mémoire de Maîtrise, 151 p.

**NDIAYE A.M.I.** (1990) : Syndicalisme et ajustement Structurel : évolution des rapports État-Syndicats sous l'effet des mutations économique-politiques au Sénégal, Dakar, UCAD, Mémoire de DEA, 72 p.

**NDIAYE, A.M.I.** 1991-1992. Crise Économique Prolongée et Formes de Réponses des Travailleurs : Étude de la Résistance du Salaridé Sénégalais. Thèse de Doctorat de 3ème Cycle d'Anthropologie, Université Cheikh Anta Diop, Dakar.

**NOBLECOURT, Michel.** 1990. **Les Syndicats en Questions**. Paris : Les Éditions Ouvrières.

**NOVEMBER A.** (1965) : **L'évolution du mouvement syndical en Afrique de l'Ouest**, Paris, Mouton 283 p.

NUNES L. C. (1972) : La participation du syndicalisme à la construction nationale en Afrique (Sénégal, Mali et Côte d'Ivoire) Genève, Th. doc. ès Sciences politiques, 342 p.

**OLUKOSHI, A. O. and AREMU, I.** 1988. "Structural Adjustment and Labour Subordination in Nigeria : The Dissolution of Nigeria Labour Congress Re-visited". **Review of African Political Economy**, pp.99-111.

"Ouvriers, emploi et entreprises au Sénégal" (1990) **Pratiques Sociales et Travail en milieu urbain les cahiers n°12.**

**PETRAS, James and Denis ENGBARTH.** 1988. "Third World Industrialization and Trade Union Struggles". In Roger Southall, ed., **Trade Unions and the New Industrialization of the Third World**, pp.81-111. London : Zed Books.

**REYNAUD, Jean-Daniel.** 1975. **Les Syndicats en France Tome 1.** Paris : Éditions du Seuil.

**ROSANVALLON P.** (1988) : **La question syndicale.** Paris, Calmann-Levy, 268 p.

**ROSENBLATT, Patrick.** 1991. "La Forme Coordination : Une Catégorie Sociale Révélatrice de Sens." **Sociologie du Travail**, No. 2/91, pp. 239-254.

**SACHIKONYE, Lloyd.** 1991a. "Structural Adjustment and the Working Class in Southern Africa". **Southern Africa Political and Economic Monthly**, Vol., No.7, pp.37-38.

-----, 1991b. "The Environment Crisis and Emerging Social Movements". **Southern Africa Political and Economic Monthly**, Vol.5, No. 2, pp. 33-34.

-----, 1992. "About Adjustment, Social Movements and Development Discourse". **Southern Africa Political and Economic Monthly**, Vol.5, No. 10, pp. 35-37.

**SALAMA P.** (1988) : "L'impasse des politiques d'ajustement. Le cas des économies latino-américaines" **Revue Canadienne d'Études du Développement**, vol 9 n°2, pp. 301-312.

**SARR D.A.** (1986) : L'UNTS : histoire d'une centrale syndicale (1962-1971), Dakar, Université Dakar, Mémoire Maîtrise, 106 p.

**SELLIER, François.** 1984. **La Confrontation Sociale en France, 1936-1981.** Paris : Presses Universitaires de France.

**STREECK, Wolfgang, and Philippe C. Schmitter.** 1985. "Community, Market, State -- and Associations ? The Prospective Contribution of Interest Governance to Social Order". **European Sociological Review**, Vol. I, No. 2, pp. 119-137.

**TAJGMAN, David. 1993. Structural Adjustment and International Labour Standards : A Case Study of Ghana.** Occasional Paper 4, B.I.T. : Inter-departmental Project on Structural Adjustment.

**TERRELL K., SVEJNAR J.(1989) : The industrial labor market and economic performance in Senegal (a study in entreprise ouvrier ship, export orientation and gouvernement regulation),** Boulder, San Francisco, London, Westview Press, 129 p.

**TIDJANI, Bassirou.** "African Unions Under Structural Adjustment Programs : An Overview". Paper to be submitted to **Industrial and Labor Relations Review.**

----- Why Vocational Training Under Adversarial Industrial Relations and Weak Unions Does Not Work. 1992. A Case Study of the French and American Machine Tool Industries During the 1980s. Ph. D. Dissertation, University of Wisconsin, Madison.

**TOURAINÉ A. (1960) :** "Contribution à la Sociologie du mouvement ouvrier : le syndicalisme de contrôle" **Cahiers Internationaux de Sociologie**, vol XXIII, pp. 57-88.

"Travail et Identités dans les villes du Tiers Monde (1987)" **Cahiers des Sciences Humaines**, ORSTOM, 2 Tomes, vol 23, n°1 153 p., n°2, 182 p.

**VAN HEAR, Nicholas.** 1988. "Recession, Retrenchment and Military Rule : Nigerian Labour in the 1980s". In Roger Southall, ed., **Trade Unions and the New Industrialization of the Third World**, pp.144-163. London : Zed Books.

**ZUCCARELLI F. (1970) :** **Un parti politique africain : l'Union Progressiste Sénégalaise**, Paris, LGDJ, 401 p.

**ZUCCARELLI F. (1988) La Vie politique sénégalaise (1940-1988),** Paris, CHEAM, 208 p.

## **LES MILIEUX D'AFFAIRES NOIRS SUD-AFRICAINS : VERS UNE NOUVELLE CROISSANCE ?**

(Synthèse provisoire de terrain)

**Anne Marynczak**

### **LES RÉCURRENCES D'UN MILIEU HÉTÉROGENE**

Depuis la libéralisation des années 1990, et davantage depuis les premières élections multiraciales en Afrique du Sud, les hommes d'affaires noirs sud-africains ont acquis une visibilité et une importance croissantes. Les politiques d'*affirmative action* (redressement des inégalités d'apartheid notamment en termes d'emploi) ou de *Black economic empowerment* (rachat ou prise de contrôle d'entreprises par des acteurs économiques noirs), encouragées par le gouvernement, sont autant d'opportunités pour le *Black business*. Pour les entreprises sud-africaines comme étrangères, ils sont des partenaires recherchés, leur expérience au sein des populations noires est notamment appréciée.

Trente hommes et femmes d'affaires ont été rencontrés lors de deux missions, avant et après les élections d'avril 1994 (février et août 1994, grâce au soutien de l'IEP de Paris, du CEAN et du GDR 846 "Afrique Australe" de l'EHESS). Les informations ont été recueillies par entretiens semi-directifs auprès de chacun d'entre eux.

Après avoir résumé les principales tendances du *Black business* - notamment en termes de générations, secteurs, performances, principales contraintes et forces des entreprises, formation et ouverture des entrepreneurs à l'étranger - les perspectives de son développement à court et moyen terme concluront cet aperçu du milieu.

#### **Deux générations d'hommes d'affaires :**

La distinction entre deux générations d'hommes d'affaires peut apparaître arbitraire, elle est néanmoins opératoire car elle a des répercussions sur la stratégie d'entreprise et les modes de gestion. Elle n'est toutefois qu'illustrative et ne saurait s'apparenter à une barrière stricte entre deux mondes opposés.



Les plus anciens hommes d'affaires ont fondé leurs premières entreprises dans les années 1960-70, alors que l'apartheid était solide et les restrictions sévères. Nombre d'entre eux ont commencé dans le commerce, certains y ont constitué des fortunes considérables, profitant de la faible concurrence locale existant dans les zones noires. Les entreprises "blanches" ou indiennes ne pouvaient en effet y investir et les licences de commerce étaient distribuées au compte-gouttes : les rares bénéficiaires pouvaient, à l'aide d'une gestion efficace, créer de petits monopoles locaux de distribution. Ils ont été amenés à développer des stratégies de croissance conformes au contexte restrictif d'apartheid, et notamment à privilégier la diversification de leurs activités plutôt que la consolidation, toute entreprise noire trop visiblement profitable pouvant être considérée comme menaçant l'ordre établi. Leurs entreprises actuelles ne sont souvent que la continuation d'une série "d'affaires" plus ou moins réussies.

Leurs stratégies de diversification ne sont pas toujours adaptées au nouveau contexte sociopolitique, mais elles visent parfois un objectif précis. A l'instar des Afrikaners dans les années 1940-50, certains hommes d'affaires noirs conçoivent leurs opérations économiques comme partie prenante d'un développement historique indispensable : la prise de pouvoir économique. Afin de contrôler, à terme, une partie substantielle de l'économie sud-africaine, aujourd'hui dominée par six conglomérats, ils tentent de créer des structures semblables, sociétés financières ou d'investissement, permettant de prendre petit à petit le contrôle de compagnies dans des secteurs-clés de l'économie (mines, industries, etc.). C'est notamment l'objectif affiché d'une des figures les plus éminentes de cette génération, le directeur du groupe *New Africa Investment*.

Ils ont appris à rechercher activement financements et partenariats internationaux (le plus souvent américains, canadiens ou nord-européens) et à s'organiser pour faire pression auprès du gouvernement, notamment à travers la chambre de commerce noire historique, la NAFCOC (*National African Federated Chamber of Commerce and Industry*). Ils sont ainsi souvent devenus des "personnes publiques". Éduqués pour la plupart avant le *Bantu Education Act* de 1953, et souvent dans les écoles des missions, ils ont pour le même niveau scolaire reçu un meilleur enseignement que la génération suivante. Cependant, nombre d'entre eux n'ont pas été aussi loin dans les études et certains sont de véritables *self-made men*.

Les plus jeunes hommes d'affaires ont presque toujours un diplôme universitaire, et ont bénéficié d'une éducation plus technique, fréquemment complétée à l'étranger (États-Unis, Royaume-Uni principalement). Ils ont entre 30 et 45 ans, et viennent plutôt du secteur privé où ils étaient cadres, et ont été confrontés à la prise de décision et la maîtrise du secteur dans lequel ils ont par la suite fondé leur entreprise. Plus pragmatiques que les précédents, ils tendent à se concentrer sur cette seule activité, et ont pour principal objectif la croissance de leur entreprise. Ils ont souvent créé dans les années 1980 et plutôt 1990 des sociétés de conseil, marketing, publicité.

### Une hypertrophie du tertiaire

Comme dans d'autres pays africains, le secteur des services est sur-représenté en premier lieu parce qu'il est plus facile d'accès (investissement moins important), mais aussi parce que la législation de l'apartheid a interdit pendant longtemps aux entrepreneurs noirs l'accès à d'autres secteurs d'activités (et surtout le secteur industriel).

A l'intérieur même de ce secteur des services, on constate une grande concentration dans des activités de conseil variées : de nombreux entrepreneurs ont pu profiter d'une niche constituée principalement par la méconnaissance des entreprises blanches du marché des consommateurs noirs. A noter par ailleurs une percée notable dans les métiers financiers : assurance, banque, société d'investissement, qui peuvent constituer un tremplin vers des activités industrielles, grâce à la capacité d'investissement dégagée.

Si la plupart des commerces sont de très petite taille, ce secteur reste néanmoins un des domaines de prédilection du *Black business*. De même, le secteur du transport - et principalement les taxis collectifs, est stratégique, notamment parce qu'il offre des opportunités de croissance rapide. Il a été néanmoins impossible d'enquêter sur ce milieu très maffieux (voir les nombreuses "guerres de taxis"). Notons en outre que si cette activité a été considérée dans les années 1980 comme la *success story* du *Black business*, elle est aujourd'hui dans une impasse, du fait notamment de sa saturation et de sa criminalisation.

Il existe peu d'entreprises noires formelles dans le secteur industriel, où la construction et le textile restent les principales activités. Les entreprises industrielles sont généralement très petites, excepté dans le cas d'opérations de *Black economic empowerment* ("prise de pouvoir" économique des Noirs) - type rachat de

l'entreprise publique *National Sorghum Breweries* par un *pool* d'entrepreneurs noirs, ou d'hommes d'affaires ayant profité d'un partenariat exclusif avec des sociétés étrangères, comme le fondateur de *Kilimanjaro Bottling* en partenariat avec *Coca-Cola*.

Des sociétés comme *Black Like Me*, entreprise très profitable fabriquant des cosmétiques, fondée sans autre soutien que celui - relativement limité - de la *Small Business Development Corporation* (SBDC) apparaissent comme des exceptions. Encore a-t-il été nécessaire de créer cette entreprise dans un *homeland* (où la réglementation envers les entrepreneurs noirs était plus souple, même si un soutien "politique" était parfois nécessaire), devant l'impossibilité légale de l'installer à Johannesburg dans les années 1980.

A cet égard, la nouvelle réglementation mise en place dans les années 1990 par le gouvernement de M. F.W. De Klerk, "déracialisant" les centres économiques, a une importance considérable. Aujourd'hui, dès qu'ils en ont l'opportunité, la plupart des hommes d'affaires de la région de Johannesburg s'installent en dehors des *townships*, et de préférence dans des banlieues aisées comme Sandton. Plus proches des principaux partenaires économiques, ils évitent aussi l'instabilité des *townships*, qui altère bien souvent le développement de l'entreprise.

### **Une gestion professionnelle :**

La gestion de l'entreprise semble le plus souvent rationnelle, la comptabilité est fréquemment sous-traitée, le marché et les opportunités sont clairement identifiés. La stratégie d'entreprise est parfois plus aléatoire, de nombreux entrepreneurs - principalement ceux qui appartiennent à l'ancienne génération - privilégiant des bénéfices à court terme à une consolidation de long terme, et tendant à diversifier à outrance des activités qui risquent de périr rapidement par manque de suivi. Au contraire des hommes d'affaires plus jeunes, leur capacité à déceler des affaires prometteuses les incitent à se lancer dans des activités dont ils ne maîtrisent pas la technique propre et à les confier à des gestionnaires pas toujours plus expérimentés.

### **La recherche de partenariats :**

La plupart des entrepreneurs rencontrés sont très favorables à des partenariats avec des entreprises étrangères, certains précisant

toutefois que l'idéal serait un partenariat triple : Blanc-Noir-Etranger, ce dernier pouvant neutraliser les tensions susceptibles d'apparaître entre les deux parties sud-africaines. Ces entrepreneurs sont en effet conscients que l'intégration économique passe en premier lieu par un transfert de savoir des entreprises sud-africaines établies. Des partenariats entre Noirs sont plus rares, à l'exception des opérations de rachat d'entreprises "blanches" (dans le cadre du *Black economic empowerment* qui concerne souvent le même petit groupe d'hommes d'affaires).

Lorsque les entrepreneurs font état de liens avec des partenaires étrangers, il s'agit le plus souvent de ressortissants des États-Unis, du Canada, de la Grande-Bretagne et des pays nordiques. Ces pays sont très présents en Afrique du Sud, et ont notamment financé des associations d'hommes d'affaires, des programmes de formation, et suscité quelques partenariats.

### **Des réseaux politiques souvent peu développés**

Rares sont les hommes d'affaires revendiquant spontanément une quelconque affiliation politique, ils se considèrent pour la plupart comme indépendants, et soulignent le danger de mêler "la politique" et "les affaires". Ce type de résultat d'enquête est bien évidemment logique au vu de l'aspect "sensible" de l'appartenance politique en Afrique du Sud aujourd'hui. Pourtant, nombre de ces hommes d'affaires ont eu un passé très militant au sein des mouvements de libération, et plusieurs ont connu la prison de Robben Island. Ces expériences politiques ont pu les amener à constituer des réseaux de relations qu'ils tentent parfois de raviver, devant les opportunités issues notamment du *Reconstruction and Development Programme* (RDP, programme de l'ANC), et de marchés publics.

Seules des entreprises comme *Thebe Investment Corporation*, fondée avec l'aide de MM. Mandela et Sisulu, ont notoirement des liens avec l'ANC : même si ce parti a tenté de s'en distancier avant les élections d'avril 1994, il est probable que Thebe dispose toujours de son soutien. C'est en effet un vecteur potentiellement efficace de l'intégration économique des Noirs, à la condition bien entendu d'une gestion rationnelle. Certains entrepreneurs à priori "indépendants" sont peu à peu intégrés (leur passé militant aidant ?) dans la direction de Thebe. Peut-être la direction de Thebe espère-t-elle ainsi renforcer son image et son implantation dans le *Black business*, dont certains membres ont été très critiques à son égard. D'autres hommes d'affaires

ont individuellement des responsabilités au sein de l'ANC et le revendiquent, mais ils restent une minorité.

Les chambres de commerce noires (NAFCOC et FABCOS), sont fréquemment délaissées parce que considérées comme trop "politiques" et trop éloignées des besoins des hommes d'affaires. Le récent *National Black Business Caucus* (NBBC), organisation représentant le *Black business* et assurant un rôle de *lobby*, créé à la suite de la conférence de Mopani Lodge en 1993 (rencontre entre l'ANC et des membres du *Black business*), doit encore faire ses preuves : c'est une nouvelle initiative d'une poignée d'individus et de nombreux entrepreneurs en ont tout juste entendu parler.

Le *lobbying* exercé par ces institutions auprès du gouvernement et du secteur privé est cependant parfois utile (assouplissement des réglementations, aides à la promotion des cadres noirs et au *Black empowerment*, etc.). En outre, elles permettent la constitution de réseaux de relations indispensables. Ces associations d'hommes d'affaires tentent judicieusement par ailleurs de renverser l'image parfois défavorable du *Black business*.

### **Les principaux manques : crédibilité, fonds propres, employés qualifiés**

Cette image défavorable est fréquemment considérée comme un des obstacles majeurs à la croissance de l'entreprise, notamment parce qu'elle implique un manque de crédibilité auprès des différents partenaires économiques. Tous les défauts de l'entreprise sont, selon les hommes d'affaires noirs, trop souvent imputés à leur couleur de peau.

Une autre contrainte fréquemment mentionnée est le manque de financement et d'accès au crédit, les garanties exigées par les banques sont souvent trop élevées pour les entrepreneurs qui sont plus rarement propriétaires de biens immobiliers du fait du système d'apartheid. Si les premières approches des banques ou de bailleurs de fonds comme la SBDC ont été délicates, dès que la collaboration est engagée, elle est en général mutuellement appréciée.

Le recrutement d'employés qualifiés est difficile, le système d'éducation des populations noires étant très insuffisant. Certains entrepreneurs ont ainsi résolu de former eux-mêmes leurs employés lorsqu'ils le peuvent (coiffure et confection essentiellement). Notons que nombre d'entre eux se sont d'une manière ou d'une autre investis

dans des programmes de formation, et perçoivent cette issue comme cruciale.

L'instabilité sociale est, pour les entreprises situées dans les *townships*, la contrainte majeure, outre les vols et autres délits répétées à l'encontre de l'entreprise, elle affecte leurs clients et ainsi la croissance de l'entreprise. La plupart des hommes d'affaires rencontrés restaient cependant confiants dans l'avenir, et espéraient que le nouveau gouvernement serait à même de les aider à résoudre ces problèmes.

### **LES PERSPECTIVES POST-ELECTORALES : UN RÉEL CHANGEMENT ?**

Il est encore trop tôt pour constater un quelconque changement depuis les élections d'avril 1994, même si certains entrepreneurs ont déjà bénéficié de marchés publics. La plupart ne pensent pas pouvoir déceler d'améliorations avant quelques années, et laissent au gouvernement le temps de s'atteler à la tâche, estimant qu'il a de nombreuses autres priorités. Quelques-uns pensent cependant que le gouvernement n'insiste pas assez sur les politiques d'*affirmative action* et de *Black economic empowerment*, notant même un ralentissement du processus depuis les élections, imputé au soulagement des grandes entreprises qui estiment n'avoir plus rien à craindre.

Il est vrai que pour nombre de grandes compagnies sud-africaines, la politique est encore celle de la "décoration", par la nomination de cadres noirs à des postes sans leur donner les responsabilités nécessaires. Les nombreuses critiques à l'encontre des *tokens* (jetons), ces hommes d'affaires noirs multipliant les postes de directeurs non-exécutifs dans les grandes entreprises sud-africaines, oublient cependant facilement que peu d'individus peuvent remplir de telles fonctions et que l'ensemble des directeurs siégeant aux conseils d'administrations des grandes entreprises sud-africaines est aussi très restreint.

Aujourd'hui, même la bourse de Johannesburg participe au processus de *Black empowerment* en tentant d'encourager les entreprises noires à être enregistrées (dans un secteur certes à part, le *venture capital board*, appelé aussi le *RDP sector*). Il est ainsi probable que les politiques en faveur du rattrapage économique des Noirs, qu'elles soient internes (promotion et formation des employés noirs) ou externes (création de franchises et sous-traitance) se

multiplient au sein des grandes entreprises, suivant notamment l'exemple de certaines sociétés américaines (Coca-Cola, Reebok, etc.) et les incitations du gouvernement.

Il n'est en effet pas exclu que le gouvernement engage à moyen terme des actions très concrètes en faveur du *Black business*, en lui ouvrant la porte de certains marchés, en favorisant des partenariats avec des entreprises "blanches" ou étrangères (auxquels les hommes d'affaires noirs sont souvent très favorables), en assouplissant la législation, mais aussi tout simplement en favorisant la formation des population noires. Ses déclarations concernant ce secteur vont dans ce sens.

De vastes opérations de *Black empowerment* ont ainsi déjà eu lieu, témoins notamment de la capacité de certains milieux économiques blancs et noirs à s'entendre. Le rachat d'assurances comme African Life ou Metropolitan Life, le dynamisme - voire l'agressivité - d'"aspirants" conglomérats tels que New Africa Investment, Kagiso Trust Investment ou Thebe Investment Corporation, montrent que les opportunités de croissance existent, notamment pour les hommes d'affaires ayant une certaine capacité d'investissement et bénéficiant de réseaux économiques nationaux et internationaux actifs (ancienne génération, entrepreneurs issus du milieu des ONG - voir Kagiso Trust - etc.).

Il semble pour l'heure que ces opérations soient plutôt le fait de certains gros hommes d'affaires très connus, mais rien n'empêche à l'avenir une tendance plus organisée, notamment avec le concours du gouvernement. Il faudrait toutefois surmonter la "désorganisation" actuelle du *Black business*, incapable, malgré la multiplication des associations et chambres de commerce, de présenter un interlocuteur unique, représentatif de l'ensemble du milieu.

En termes de secteurs économiques, rappelons que l'objectif affiché de certaines de ces compagnies est de dégager une capacité d'investissement suffisante pour s'attaquer à des activités "stratégiques", notamment industrielles, ou telles que les mines. Le RDP peut par ailleurs favoriser la croissance des nombreuses petites entreprises noires de construction en leur allouant certains contrats publics issus des politiques de logement dans les *townships*. Dans le secteur du textile, la confection de prêt-à-porter visant plus spécifiquement les populations noires (type "afro-occidental" ?), offre également des opportunités intéressantes.

Cependant, il est probable que le secteur des services continue à dominer le *Black business* tant son importance est considérable. Des activités telles que le conseil risquent toutefois de devenir rapidement saturées, du fait de la multiplication des créations d'entreprises dans le secteur.

En ce qui concerne la distribution, même s'il existe des opportunités dans des zones très mal desservies comme les *townships*, il semble que les petits magasins de quartiers noirs, souvent très ignorants des règles du marketing de base, et mal considérés par les habitants du fait de leurs prix exorbitants, puissent difficilement se développer. Les grandes chaînes de distribution sud-africaines pallieront probablement à ce manque en créant des supermarchés dans les *townships* qui seraient gérés efficacement par certains de leurs cadres noirs. Des franchises, notamment dans le domaine de l'alimentaire (*fast-food*) pourraient aussi être profitables dans ces quartiers qui manquent parfois d'animation et de lieux de rencontre.

D'autres activités ont un important potentiel de croissance, plus particulièrement dans le domaine des cosmétiques - soin de la peau et des cheveux africains - activités jusqu'à récemment peu développées, notamment du fait d'un manque de formation. Le marché de l'esthétique, loin d'être aujourd'hui saturé, sera d'autant plus porteur que la stabilisation sociale et l'élévation du niveau de vie d'au moins une partie des salariés noirs risquent de les amener à consacrer une plus grande part de leur revenu dans ce domaine.

Il semble certes improbable que les milieux d'affaires noirs parviennent un jour à dominer l'économie sud-africaine : leur collègues blancs sont très bien implantés, et les quelques conglomérats qui contrôlent l'économie sud-africaine sauront mettre le holà dès que la situation leur semblera inconfortable. Leur nombre encore très réduit et la faiblesse de leur capacité moyenne d'investissement ne leur donne pas suffisamment d'influence, quand bien même ils parviendraient à s'organiser.

Malgré tout, le secteur du *Black business*, aussi restreint soit-il, comporte de véritables professionnels, entrepreneurs dynamiques qui ont les moyens de croître dans les années à venir et de profiter des opportunités existantes. Avec l'appui du gouvernement, de certains partenaires sud-africains et étrangers, ce secteur recèle un réel potentiel de croissance et de renouvellement.



Le secteur privé est en effet un vivier d'entrepreneurs en devenir : dès maintenant, et certainement davantage dans le futur, les hommes d'affaires noirs les plus compétents seront ceux qui auront été formés à l'école des grandes entreprises. Le succès exemplaire de quelques *self-made men* comme le fondateur de *Black Like Me* ou celui de *Principal Products International* reste une exception.